

PERTINENCE RETRAITE

CONTRAT D'ASSURANCE DE
GROUPE DE TYPE MULTISUPPORT
N° 6037 DONT L'EXÉCUTION EST
LIÉE À LA CESSATION D'ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE



SOMMAIRE

ENCADRÉ.....	3
SOUSCRIPTION DU CONTRAT : CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE À ADHÉSION FACULTATIVE	4
COMPOSITION DE L'ASSOCIATION SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite la "SEREP")	4
ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE.....	5
1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT.....	5
2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT	5
a. Définition contractuelle des garanties offertes	5
b. Durée du contrat.....	6
c. Source d'alimentation du contrat.....	6
d. Modalités de versement des primes.....	6
e. Délai et modalités de renonciation au contrat	7
f. Formalités à remplir en cas de sinistre.....	7
g. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats.....	7
h. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées.....	8
i. Loi applicable et régime fiscal	9
3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION	11
a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie	11
b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de transfert.....	11
c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéfices	14
4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES	14
5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR	14
6. DATES DE VALEUR.....	14
a. Dates de valeur retenues lors d'une opération	14
b. Dates d'effet des opérations.....	15
c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte.....	15
7. GESTION DU CONTRAT	15
a. Gestion à horizon	15
b. Gestion libre	16
c. Mandat d'arbitrage.....	18
8. CAS DANS LESQUELS L'ADHÉRENT PEUT DEMANDER LE RACHAT DE SON ADHÉSION	18
9. CONDITIONS DANS LESQUELLES L'ADHÉRENT PEUT TRANSFÉRER SON ADHÉSION	18
a. Demande de transfert en entrée vers le contrat PERTinence Retraite.....	18
b. Demande de transfert vers un autre Plan d'Épargne Retraite	18
c. Information sur la valeur de transfert.....	19
10. TERME DU CONTRAT	19
a. Options au moment du terme.....	19
b. Demande de conversion en rente et/ou en capital.....	19
c. Modalités de versement en capital.....	19
d. Modalités de conversion en rente et de service de la rente.....	19
e. Options de rente	20
f. Compte de résultat - Revalorisation des rentes par Suravenir	20
11. MODALITÉS D'INFORMATION.....	20

12.	CLAUSE BÉNÉFICIAIRE.....	21
13.	AUTRES DISPOSITIONS.....	21
a.	Langue.....	21
b.	Monnaie Légale	21
c.	Prescription.....	21
d.	Fonds de garantie des assurances de personnes	21
e.	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.....	22
f.	Échange automatique d'informations (FATCA-CRS OCDE)	22
g.	Techniques de commercialisation à distance	22
h.	Traitement et protection des données à caractère personnel.....	22
i.	Transparence de l'intégration des risques en matière de durabilité et de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (Règlements SFDR et Taxonomie).....	23
	PRÉSENTATION DES PROFILS D'INVESTISSEMENT DE LA GESTION À HORIZON	24
	PRÉSENTATION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT	25

ENCADRÉ

1. Le contrat n° 6037 est un **contrat d'assurance de groupe**. Les droits et obligations de l'adhérent peuvent être modifiés par des avenants au contrat, conclus entre SURAVENIR et l'association SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite la "SEREP"). L'adhérent est préalablement informé de ces modifications.

2. Garanties offertes par le contrat n° 6037 :

- en cas de vie de l'adhérent au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point 2⁽¹⁾),
- en cas de décès de l'adhérent : paiement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s). (point 2f⁽¹⁾).

Pour le contrat n° 6037 dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :

a) Pour les droits exprimés en euros, le contrat ne comporte pas de garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point 3⁽¹⁾).

b) Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3⁽¹⁾).

3. Pour les droits exprimés en euros, il n'existe pas de participation aux bénéfices contractuelle. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point 3⁽¹⁾.

4. Le contrat n° 6037 comporte une faculté de transfert. (point 9⁽¹⁾) Les sommes sont versées par Suravenir dans un délai de 15 jours. Les modalités de transfert sont indiquées au point 9⁽¹⁾. Le tableau des valeurs de transfert minimales sur huit ans sont précisés au point 3⁽¹⁾.

5. Les frais prélevés par l'entreprise d'assurance sont les suivants :

- « Frais à l'entrée et sur versements » :
 - 4,50 % maximum lors de l'adhésion et lors du versement des primes
- « Frais en cours de vie du contrat » :
 - frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
 - 1,00 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 1,00 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de gestion à horizon :
 - 1,00 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage :
 - 1,50 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - les frais annuels de gestion sont augmentés de 0,14 % en cas de sélection de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel
- « Frais de sortie » :
 - frais de transfert : en cas de demande de transfert vers un autre assureur au cours d'une période de 5 ans à compter du premier versement dans le plan, une indemnité de transfert de 1 % du montant du capital transféré sera acquise au plan. Cette indemnité ne sera pas due si le transfert intervient à compter de l'échéance du contrat.
- « Autres frais » :
 - frais sur encours de rentes : 1,00 %
 - frais de transfert d'un autre contrat vers PERTinence Retraite : 4,50 % maximum du montant du capital transféré
 - cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15 % à 5,15 ‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âge
 - frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs en cas de gestion libre : 0,10 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs

Les frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés (DIC) ou les notes détaillées.

6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale de l'adhérent, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi. L'adhérent est invité à demander conseil auprès de son assureur.

7. L'adhérent peut désigner le ou les bénéficiaires dans le contrat et ultérieurement par avenant au contrat. La désignation du bénéficiaire peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou acte authentique comme indiqué au point 12⁽¹⁾.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention de l'adhérent sur certaines dispositions essentielles de la Notice. Il est important que l'adhérent lise intégralement la Notice, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le bulletin d'adhésion.

(1) Tous les points renvoient à la Notice.

SOUSCRIPTION DU CONTRAT : CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE À ADHÉSION FACULTATIVE

L'association SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite "la SEREP") a souscrit auprès de la société SURAVENIR au profit de ses adhérents un Plan d'Épargne Retraite Individuel N° 6037, régi par les articles L. 224-1 et suivants du code monétaire et financier, contrat d'assurance de groupe de type multisupport dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle.

L'association SEREP est une association qui a pour objet :

- la souscription de contrats d'assurance à caractère collectif ;
- la défense et le développement de l'épargne à caractère social ;
- l'information et le conseil en matière d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Dans le cadre de cet objet, l'association se propose d'entretenir des relations avec tous organismes financiers et/ou de prévoyance et caisses de retraites et d'assurer la représentation et la défense des intérêts économiques de ses adhérents.

Le financement des activités de l'association est assuré par les cotisations dues par les adhérents conformément aux statuts de l'association. Pour les titulaires d'un PERIN, cette cotisation peut être prélevée par l'assureur sur les actifs du plan.

Le contrat PERTinence Retraite est souscrit pour une période de dix ans renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 10 ans.

L'adhésion à ce contrat est réservée aux personnes physiques majeures, non retraitées (sauf cas de cumul emploi-retraite, de retraite progressive ou d'adhésion par transfert en entrée), dont la résidence principale est située en France.

L'adhérent est la personne qui conclut le contrat et qui désigne le(s) bénéficiaire(s) du contrat en cas de décès. L'adhérent au contrat acquiert automatiquement la qualité d'assuré et de bénéficiaire en cas de vie.

Ce contrat d'assurance de groupe de type multisupport, et notamment les droits et les obligations de l'adhérent, peuvent être modifiés par accord entre l'association et l'assureur en cours de vie du contrat. L'assemblée générale a seule qualité pour autoriser la modification des dispositions essentielles du contrat d'assurance de groupe souscrit par l'association telles que définies à l'article R.141-6 du code des assurances. A l'exception de ces dispositions essentielles, l'assemblée générale peut toutefois déléguer au conseil d'administration, par une ou plusieurs résolutions et pour une durée qui ne peut excéder dix-huit mois, le pouvoir de signer un ou plusieurs avenant(s) dans des matières que la résolution définit.

Le conseil d'administration exerce ce pouvoir dans la limite de la délégation donnée par l'assemblée générale, et en cas de signature d'un ou plusieurs avenant(s), il en fait rapport à la plus proche assemblée. Les dispositions des avenants modificatifs s'appliquent aux contrats souscrits sous réserve du respect des termes de l'article L.141-4 du code des assurances. Il appartiendra, dans tous les cas, à l'association ayant souscrit le contrat d'en informer ses adhérents trois mois au minimum avant la date de leur entrée en vigueur.

L'adhérent peut dénoncer son adhésion en raison de ces modifications par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'adresse suivante : SURAVENIR - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

La dénonciation peut être faite suivant le modèle de rédaction suivant :

« Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) refuse les modifications opérées sur le Plan d'épargne retraite individuel PERTinence Retraite et en conséquence demande le transfert des droits constitués sur mon contrat vers le Plan d'épargne retraite _____ géré par _____. Je reconnais que ma demande et le transfert de mes droits mettent un terme définitif à mon contrat. » Date et signature.

Le siège de l'association SEREP est situé au 19, rue Amiral Romain Desfossés - 29200 Brest.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite la "SEREP")

L'association SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite la "SEREP") est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'article L. 141-7 du code des assurances. Une copie de ses statuts peut être obtenue par tout adhérent, sur le site Internet : www.serep.org

L'association SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite la "SEREP") se réunit chaque année en assemblée générale.

À l'issue de sa réunion du 6 juin 2023, le conseil d'administration se compose ainsi :

Président : Franz FUCHS, Officier de marine (ER)

Vice - Président : Catherine BARBIER, Chargée d'affaires (ER) ;

Trésorier : Sandra JOLY, Responsable trésorerie et financement ;

Secrétaire : Philippe EOUZAN, Pompier professionnel ;

Membres : Catherine PHILBEE, Responsable comptable (ER) – Benoit CHAPALAIN, Ingénieur en constructions navales – Bernard KERIVEL, Chef d'entreprise (ER) – Pierrick LE THERIZIEN, Gestionnaire de production (ER) – Loïc RENOULT, Cadre commercial (ER) – Bertrand SORRE, Agriculteur (ER).

(ER) = En retraite

ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE

Nom : Suravenir

Adresse : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances / SIREN 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT

Le contrat PERTinence Retraite n° 6037 est un Plan d'Épargne Retraite individuel (PERin) de groupe de type multisupport, régi par le code monétaire et financier et relevant des branches 20 (vie-décès) et 22 (*toutes opérations comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de vie humaine et liées à des fonds d'investissement*) définies à l'article R 321-1 du code des assurances.

2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

En adhérant au contrat, l'adhérent devient automatiquement membre de l'Association Synergie Epargne Retraite Prévoyance (dite "la SEREP"). L'adhésion au contrat est réservée aux personnes physiques majeures, non retraitées (sauf cas de cumul emploi-retraite, de retraite progressive ou d'adhésion par transfert en entrée), dont la résidence principale est située en France.

Le contrat a pour objet l'acquisition et la jouissance de droits viagers personnels ou le versement d'un capital, payables au plus tôt à la date indiquée au point **2.b**.

Dans ce cadre :

- l'adhérent se constitue une épargne à partir du fonds en euros et des différents supports d'investissement énoncés dans la Présentation des supports d'investissement de la notice et, le cas échéant, dans l'annexe complémentaire de présentation du support sélectionné, remis à l'adhésion ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné,
- à la date précisée au point **10.b**, son épargne est convertie en rente viagère et/ou versée en capital selon les modalités précisées au point **10**.

Le contrat ne peut pas faire l'objet de rachats sauf dans les cas prévus à l'article L. 224-4 du code monétaire et financier précisés au point **8**.

a. Définition contractuelle des garanties offertes

Le contrat n° 6037 offre :

- En cas de vie de l'adhérent au terme du contrat : le paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère.
- En cas de décès de l'adhérent : le paiement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).

Pour les droits exprimés en euros, le contrat prévoit le versement d'un capital au moins égal aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s), diminuées des frais annuels de gestion et des frais liés à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès. Ce capital est augmenté de la participation aux bénéfices du contrat, dans les conditions prévues au point **3.c**.

Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

- Le contrat bénéficie également de garanties optionnelles en cas de décès :
 - une garantie complémentaire optionnelle en cas de décès.
 - une garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

Conditions d'application des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès

Ces garanties décès sont optionnelles et ne peuvent être choisies qu'à l'adhésion. Elles s'appliquent aux adhérents âgés de 18 ans et plus et de moins de 70 ans à la date de leur adhésion au contrat, à l'issue d'un délai de carence d'un an. Elles prennent effet à l'issue de la première année. Aucune formalité médicale n'est exigée.

Objet des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès

• Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès

L'adhérent peut bénéficier d'une garantie qui assure, en cas de décès, le remboursement du capital sous risque au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) du contrat. Le capital sous risque correspond à la moins-value du contrat, c'est-à-dire la différence positive entre le cumul des versements nets de frais, diminuée des éventuelles sorties et de la valeur de transfert déterminée conformément au point **3.b** au jour de la réception de l'acte de décès par Suravenir.

• Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel

L'adhérent peut bénéficier d'une garantie qui assure, en cas de décès accidentel, le versement d'un capital décès égal à la valeur de transfert du contrat au jour de la réception de l'acte de décès par Suravenir au(x) bénéficiaire(s).

Par accident, il faut entendre toute atteinte corporelle, résultant uniquement et directement de l'action non-prévisible, violente et soudaine d'une cause extérieure fortuite et indépendante de la volonté de l'adhérent ou du bénéficiaire. Pour ouvrir droit au paiement du capital décès accidentel, le décès doit survenir dans le délai d'un an suivant l'accident et être la conséquence directe de ce dernier. Ne sont pas considérées comme accident, les maladies cardiaques et/ou vasculaires (par exemple : accident cardiaque, accident vasculaire cérébral, accident ischémique transitoire, etc).

La preuve du caractère accidentel du décès est à la charge du (des) bénéficiaire(s) désigné(s). Il(s) devra (devront) notamment transmettre à Suravenir, un certificat médical précisant la nature accidentelle du décès de l'adhérent, une copie du procès-verbal de gendarmerie ou du constat de police, établi à l'occasion de l'accident.

Limitations des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès

• Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès

La garantie accordée correspondant au montant des capitaux sous risque ne peut dépasser 100 000,00 € par contrat PERTinence Retraite conclu par l'adhérent.

• Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel

La garantie accordée est plafonnée à 500 000,00 € par contrat PERTinence Retraite conclu par l'adhérent.

Exclusions relatives aux garanties complémentaires optionnelles en cas de décès

Les garanties ne s'appliquent pas au décès consécutif à :

- un suicide ou une tentative de suicide dans la première année d'adhésion
- l'usage de stupéfiants ou assimilés non prescrits médicalement
- un fait intentionnel de l'assuré ou du bénéficiaire
- un accident consécutif à un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à celui fixé par la législation en vigueur à la date de survenance de l'accident
- des activités répréhensibles par la loi
- l'usage d'un engin aérien, à l'exception d'une ligne commerciale régulière (accidents d'aviation si l'appareil n'est pas muni d'un certificat valable de navigabilité et/ou est piloté par une personne non titulaire d'un brevet pour l'appareil utilisé et/ou est détenteur d'une licence périmée, participation à des vols d'essai)
- la pratique de sports aériens (notamment : parachutisme, ULM, deltaplane, parapente, saut à l'élastique, acrobaties, etc.)
- la pratique de sports à risque (notamment : ascensions et escalade en haute montagne, sports de combat, skeleton, bobsleigh, plongée sous-marine, spéléologie, etc.)
- une compétition avec utilisation d'un engin à moteur, un pari, un défi ou toute tentative de record
- une guerre civile ou étrangère déclarée ou non, une émeute, une rixe, une insurrection, des mouvements populaires
- des complots, grèves, attentats ou actes de terrorismes en cas de participation active de l'assuré
- un accident ou un événement nucléaire

Fin des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès

Les garanties cessent de produire leurs effets en cas de rachat total de l'adhésion, de conversion en rente, de sortie totale en capital, de transfert ou de renonciation dans le délai de 30 jours décrit à l'article 2.e et au plus tard au 75^e anniversaire de l'adhérent. Le versement du capital au(x) bénéficiaire(s) met fin aux garanties.

Les garanties peuvent être résiliées à tout moment sur demande écrite de l'adhérent, et prennent alors fin à la date de réception de la demande par Suravenir. Elles peuvent également être résiliées par Suravenir en cas de non règlement par l'adhérent du coût de ces garanties. Les prélèvements déjà effectués à ce titre restent acquis à Suravenir.

b. Durée du contrat

Après réception du bulletin d'adhésion dûment signé, ainsi que de l'ensemble des pièces nécessaires à l'adhésion, le contrat et les garanties prennent effet à la date mentionnée sur le certificat d'adhésion émis par Suravenir, sous réserve de l'encaissement effectif du premier versement de l'adhérent par Suravenir.

L'adhésion au contrat est conclue pour une durée qui se termine au plus tôt à la date de liquidation de la pension de retraite de l'adhérent dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse ou à l'âge légal de départ à la retraite mentionné à l'article L. 161-17-2 du code de la sécurité sociale. Lors de son adhésion, l'adhérent définit la date à laquelle il envisage de liquider ses droits, cette date pouvant être modifiée à sa demande à tout moment.

L'adhésion au contrat PERtinance Retraite prend fin en cas de décès de l'adhérent, de transfert du contrat ou lorsque l'intégralité des droits de celui-ci ont été liquidés.

c. Source d'alimentation du contrat

Les sommes versées dans le plan d'épargne retraite individuel peuvent provenir :

- de **versements volontaires** de l'adhérent ;
- par **transfert** en entrée :
 - de sommes issues des versements mentionnés au 1 de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier
 - de sommes issues des versements mentionnés au 2 de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier (**participation ou intéressement, droits inscrits au CET ou, en l'absence de CET sommes correspondant à des jours de repos non pris**),
 - de sommes issues des versements mentionnés au 3 de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier (**versements obligatoires du salarié ou de l'employeur**, s'agissant des contrats de retraite d'entreprise auxquels le salarié est affilié à titre obligatoire). Lorsque l'ancienneté du plan ou contrat ne permet pas à l'assureur de distinguer les versements volontaires des versements obligatoires, les droits sont assimilés à des versements obligatoires, sauf lorsque l'adhérent justifie auprès de l'assureur du montant des versements volontaires effectués.

d. Modalités de versement des primes

- **Versement initial** : à l'adhésion, l'adhérent réalise un premier versement de 1 000,00 € minimum, qu'il peut compléter à tout moment par des versements libres ou programmés.
- **Versements libres** : pour un montant minimum de 150,00 €, seuls ou en complément de ses versements programmés.
- **Versements programmés** : l'adhérent a la possibilité de programmer des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (prévoir un minimum de 100,00 €/mois, 300,00 €/trimestre, 600,00 €/semestre, 1 000,00 €/an).

L'adhérent peut choisir l'ajustement automatique de ses versements programmés : il s'agit de faire évoluer automatiquement et annuellement leur montant, selon un indice qui lui sera communiqué chaque année (ajustement annuel des versements) dans son relevé d'information annuel. L'évolution sera appliquée au prorata de la répartition des supports de son versement programmé.

L'adhérent peut, à tout moment, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. En cas de suspension des versements programmés, le contrat se poursuit et l'adhérent peut continuer à effectuer des versements libres.

Le premier versement programmé sera réalisé à l'issue de la période de renonciation. Lorsque deux versements programmés successifs n'ont pas été réalisés (notamment en cas de refus de l'établissement bancaire pour des raisons techniques, financières...), Suravenir se réserve le droit de suspendre l'appel des versements programmés.

Les versements volontaires sont déductibles fiscalement, dans les conditions et limites prévues, selon le cas, par les articles 154 bis, 154 bis-O A ou 163 quatervicies du code général des impôts. Toutefois, pour chaque versement, l'adhérent peut renoncer au bénéfice de ces dispositions. Cette option est exercée au plus tard lors du versement et est irrévocable. En cas de versements programmés, l'option sera exercée lors de la mise en place et vaudra pour tous les versements programmés.

À défaut d'option, les sommes versées sur le contrat sont considérées comme déductibles dans les conditions prévues aux articles précités du code général des impôts. Si l'adhérent est travailleur non salarié (TNS), il précise à l'assureur à chaque versement si les sommes versées sont déduites en application des articles 154 bis ou 154 bis-O A, ou de l'article 163 quatervicies. En cas de versements programmés, ce choix sera exprimé lors de la mise en place et vaudra pour tous les versements programmés.

Les versements sont exclusivement libellés en euros.

e. Délai et modalités de renonciation au contrat

L'adhérent peut renoncer au présent contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de la conclusion du contrat PERTinence Retraite, matérialisée par la réception du certificat d'adhésion.

Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée ou envoi recommandé électronique, avec demande d'avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : Suravenir - Service Gestion CGPI - TSA 30005 - 35917 Rennes Cedex 9 ou gestion.cgpi@suravenir.fr

Si la demande de renonciation est envoyée par Chronopost, DHL ou TNT, l'adhérent devra utiliser l'adresse suivante: Suravenir - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle de rédaction ci-dessous :

“Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) déclare renoncer à l'adhésion au contrat PERTinence Retraite, que j'ai signée le (____) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma renonciation est le suivant : (______). Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties, dont les garanties décès, cessent à la date de réception par Suravenir de la présente lettre de renonciation.” Date et signature

Au-delà de ce délai de 30 jours, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

La faculté de renonciation s'exerce conformément à l'article L. 132-5-1 du code des assurances.

Le défaut de remise des documents et informations prévus à l'article L. 132-5-3 du code des assurances entraîne de plein droit la prorogation du délai de renonciation jusqu'au trentième jour calendaire révolu suivant la date de remise effective de ces documents dans la limite de huit ans à compter de la date à laquelle l'adhérent est informé que le contrat est conclu.

L'exercice de la faculté de renonciation met fin à toutes les garanties de l'adhésion, dont les garanties complémentaires en cas de décès.

f. Formalités à remplir en cas de sinistre

Le décès de l'adhérent met fin à son adhésion au contrat PERTinence Retraite.

Le capital décès, correspondant à la valeur déterminée conformément au point 3 et, le cas échéant, le montant des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès prévues au point 2, si elles trouvent à s'appliquer, est (sont) versé(s) au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par l'adhérent. La valeur de ce capital est arrêtée à la date de connaissance du décès par Suravenir, matérialisée par la date d'enregistrement qui suit la réception de l'acte de décès ou de notoriété.

Conformément à l'article L. 132-5 du code des assurances, le capital décès est revalorisé dans les conditions suivantes :

- Pour les engagements exprimés en euros, de la date du décès de l'adhérent jusqu'à la date de connaissance du décès par l'assureur, la revalorisation s'effectue selon les dispositions contractuelles prévues au point 3 ;
- Pour les engagements exprimés en euros et en unités de compte, à compter de la date de connaissance du décès par l'assureur et jusqu'à la date de réception de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement, la revalorisation s'effectue selon les modalités définies au 2° de l'article R 132-3-1 du code des assurances.

Le capital décès est réglé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces nécessaires, dont le bulletin de décès de l'adhérent. La liste des pièces justificatives est celle en vigueur à la connaissance du décès. Le montant versé est diminué des éventuels prélèvements sociaux et fiscaux.

Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au double du taux légal durant deux mois puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au triple du taux légal.

g. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats

Frais et indemnités de transfert et autres frais prélevés par l'entreprise d'assurance

Les frais liés au contrat PERTinence Retraite et prélevés par Suravenir sont les suivants :

- « Frais à l'entrée et sur versements » :
 - 4,50 % maximum lors de l'adhésion et lors du versement des primes
- « Frais en cours de vie du contrat » :
 - frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
 - 1,00 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 1,00 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de gestion à horizon :
 - 1,00 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage :
 - 1,50 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - les frais annuels de gestion sont augmentés de 0,14 % en cas de sélection de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel

Les frais annuels de gestion sont calculés quotidiennement sur la base de l'encours journalier, pour le fonds en euros comme pour les unités de compte, et sont prélevés en nombre de parts d'unités de compte et/ou en euros :

- pour le fonds en euros, en une fois, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou en cours d'année, en cas de sortie totale (rachat prévu au point 8, arbitrage, transfert, conversion en rente et le cas échéant en capital, décès),
 - pour les unités de compte, chaque mois, ou en cours de mois, en cas de sortie totale (rachat prévu au point 8, arbitrage, transfert, conversion en rente et le cas échéant en capital, décès).
- « Frais de sortie » :
 - 0,00 % sur quittances d'arrérages.
 - frais de transfert du contrat vers un autre contrat (point 9) : en cas de demande de transfert au cours d'une période de 5 ans à compter du premier versement dans le plan, une indemnité de transfert de 1,00 % du montant du capital sera acquise au plan. Cette indemnité ne sera pas due si le transfert intervient après l'échéance du contrat.
 - frais de rachats prévus au point 8 : 0,00 %.

- « Autres frais » :
 - frais de changement de mode de gestion : 0,00 %
 - frais sur encours de rentes : 1,00 %.
 - frais de transfert d'un autre contrat vers PERTinence Retraite: 4,50 % du montant du capital transféré
 - frais prélevés en cas d'arbitrage de l'adhérent : 0,00 % des montants arbitrés.
 - frais prélevés en cas d'arbitrage automatique généré par Suravenir dans le cadre de la gestion à horizon : 0,00 %.
 - frais prélevés en cas d'arbitrage dans le cadre des options d'arbitrages programmés : 0,00 % des montants arbitrés.
 - frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,10 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs.
 - cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15 ‰ à 5,15 ‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âge

Fonds en euros

Le contrat PERTinence Retraite propose un fonds en euros, dont les caractéristiques sont précisées dans la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la notice. Cette présentation est également disponible sur simple demande auprès de votre distributeur.

Suravenir se réserve la possibilité à tout moment de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur le fonds en euros existant.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur le fonds en euros serait supprimée, les versements programmés mis en place seraient automatiquement suspendus.

Énonciation des unités de compte de référence

Les unités de compte de référence peuvent être des unités de compte obligataires, en actions, diversifiées, immobilières (SCI, SCP, SCPI ou OPC), des produits structurés, des supports à fenêtre de commercialisation ou des unités de compte de toute nature, sélectionnées par Suravenir. La liste des unités de compte de référence se trouve dans la Présentation des supports d'investissement à la fin de la notice.

Les rétrocessions de commissions ne sont pas acquises au plan d'épargne retraite individuel mais à l'assureur et/ou au distributeur du contrat PERTinence Retraite.

Cette liste est également disponible sur simple demande auprès de votre distributeur.

Les unités de compte sont des placements à long terme dont les valeurs liquidatives peuvent enregistrer à un instant donné des variations, parfois importantes, à la hausse ou à la baisse.

Par ailleurs, Suravenir se réserve la possibilité à tout moment d'ajouter des nouveaux supports d'investissement, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur un ou des supports d'investissement existants.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un support d'investissement serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce support seraient automatiquement transférés vers son support de substitution, ou vers le fonds en euros ou suspendus.

En cas de disparition ou de déréférencement d'une unité de compte, une autre unité de compte de même nature lui sera substituée et les encours seront automatiquement transférés vers son support de substitution, ou vers un fonds à vocation sécuritaire du choix de Suravenir.

Caractéristiques principales des unités de compte

Pour chaque unité de compte éventuellement sélectionnée par l'adhérent lors de l'adhésion au contrat et lors des mouvements d'arbitrage et de versement, l'indication des caractéristiques principales est effectuée, conformément à l'article A. 132-4 du code des assurances, par la remise à l'adhérent de l'un ou plusieurs des documents suivants, selon le support concerné, lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Informations Clés (DIC), prospectus du support, annexe complémentaire de présentation, note détaillée.

Le Document d'Informations Clés (DIC) ou la note détaillée sont par ailleurs disponibles sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site Internet de chacune des sociétés de gestion.

Frais pouvant être supportés par les unités de compte

Les frais spécifiques des supports d'investissement, pouvant être prélevés par les sociétés de gestion ou par Suravenir, sont détaillés, selon le support concerné, dans l'un et/ou l'autre des documents suivants remis à l'adhérent lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Information Clés, prospectus du support, annexe complémentaire de présentation, note détaillée. Ils sont également disponibles sur simple demande auprès de votre distributeur.

Modalités de versement du produit des droits attachés à la détention d'une unité de compte

- pour **les supports dits de capitalisation**, lorsque des produits financiers sont dégagés, ceux-ci sont directement capitalisés dans la valeur de l'unité de compte.
- pour **les supports dits de distribution**, lorsqu'ils distribuent des dividendes, ceux-ci sont réinvestis dans le support en unités de compte, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'unités de compte.
- pour **les obligations et pour les supports de distribution appartenant à la catégorie des produits structurés** (titres de créance, fonds à formule) **et à la catégorie des SCPI**, les coupons sont réinvestis dans le fonds en euros.

h. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées

- **Prime relative à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès**

Chaque fin de mois Suravenir détermine le capital sous risque comme précisé au point **2.a** et calcule la prime à partir de l'âge de l'adhérent et du tarif ci-dessous.

Le cas échéant, la somme des primes mensuelles est prélevée en nombre de parts d'unité de compte et/ou en euros, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou, en cas de sortie totale (rachat total, liquidation totale en capital, transfert, conversion en rente, décès).

Prime par mois pour un capital sous risque de 1 000,00 €

Âge	Prime	Âge	Prime	Âge	Prime	Âge	Prime
Jusqu'à 30 ans	0,15 €	43	0,41 €	56	1,10 €	69	3,05 €
31	0,15 €	44	0,45 €	57	1,18 €	70	3,33 €
32	0,16 €	45	0,50 €	58	1,25 €	71	3,64 €
33	0,18 €	46	0,55 €	59	1,34 €	72	3,96 €
34	0,19 €	47	0,60 €	60	1,44 €	73	4,33 €
35	0,20 €	48	0,64 €	61	1,55 €	74	4,71 €
36	0,21 €	49	0,69 €	62	1,68 €	75	5,15 €
37	0,23 €	50	0,74 €	63	1,81 €		
38	0,25 €	51	0,79 €	64	1,98 €		
39	0,28 €	52	0,84 €	65	2,15 €		
40	0,30 €	53	0,90 €	66	2,35 €		
41	0,34 €	54	0,96 €	67	2,56 €		
42	0,38 €	55	1,04 €	68	2,80 €		

Prime relative à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel

Comme précisé au point 2.g, le taux de frais annuels de gestion est augmenté de 0,14 % en cas de sélection de cette garantie.

i. Loi applicable et régime fiscal

Loi applicable

La loi française est applicable aux relations précontractuelles et contractuelles.

Indications générales relatives au régime fiscal

Le régime fiscal applicable est le régime fiscal français (sous réserve de l'application des conventions internationales).

Le régime fiscal applicable à la date de la présente notice est le suivant (sous réserve de modifications législatives ultérieures) :

Origine du versement (point 2c)	Traitement fiscal lors du versement	Traitement fiscal (TF) et Prélèvements sociaux (PS) au terme	
		Sortie en capital	Sortie en rente
1 - Versements volontaires de l'adhérent (Article L. 224-2, 1° du CMF)	L'adhérent choisit de faire un versement déductible. Pour les adhérents non salariés Article 163 quatervicies ou, selon le cas : article 154 bis ⁽²⁾ ou 154 bis O-A ⁽³⁾ du code général des impôts. Pour tous les autres adhérents Article 163 quatervicies ⁽¹⁾ du code général des impôts.	Sur le montant versé : TF : imposition au barème de l'IR sans abattement de 10 %. Sur les produits : TF : PFU de 12,8 %. PS : 17,2 %.	TF : Imposition au barème de l'IR après abattement de 10 % PS : 17,2 % sur la fraction taxable des rentes viagères à titre onéreux (RVTO) ⁽⁴⁾ .
	L'adhérent choisit de faire un versement non déductible. Pas d'avantage fiscal.	Sur les produits : TF : PFU de 12,8 %. PS : 17,2 %.	RVTO TF : imposition au barème de l'IR après un abattement variable en fonction de l'âge ⁽⁴⁾ . PS : 17,2 % sur la fraction taxable.
2 - Versements au titre de la participation, de l'intéressement, des abondements et des jours de CET (Article L. 224-2, 2° du CMF)	Fiscalité déjà traitée dans le cadre du contrat d'origine.	Versement exonéré : PS : 17,2 % sur les produits. Versement non exonéré : sur les produits : TF : PFU de 12,8 %. PS : 17,2 %.	RVTO TF : imposition au barème de l'IR après un abattement variable en fonction de l'âge. ⁽⁴⁾ PS : 17,2 % sur la fraction taxable.
3. Versements obligatoires de l'employeur et des salariés (Article L. 224-2, 3° du CMF)	Fiscalité déjà traitée dans le cadre du contrat d'origine.	Sortie en capital non autorisée. Accessible uniquement si la quittance d'arrérages de la rente est inférieure à 110 € / mois. Sur le montant versé : TF : imposition au barème de l'IR sans abattement de 10 %. PS : 10,1 %. Sur les produits : TF : PFU de 12,8 %. PS : 17,2 %.	Rente viagère à titre gratuit TF : Imposition au barème de l'IR après abattement de 10 % PS : 10,1 %.

⁽¹⁾ Les versements volontaires effectués par l'adhérent sont déductibles du revenu net global de son foyer fiscal dans une limite annuelle égale à la différence, constatée **au titre de l'année précédente**, entre :

- 10 % de ses revenus nets d'activité professionnelle retenus dans la limite de 8 PASS ou 10 % du PASS si ce dernier montant est plus élevé ;

et

- le montant des cotisations, primes et versements d'épargne retraite à caractère professionnel.

Il s'agit :

- pour les salariés, des sommes versées au titre de régimes de retraite supplémentaire d'entreprise collectifs et obligatoires (article 83) et de celles versées sur un plan d'épargne retraite obligatoire visé à l'article L. 224-23 du code monétaire et financier qui ont été déduites de l'assiette du revenu imposable en application du 2 de l'article 83 du code général des impôts ;
- pour les travailleurs non-salariés, des sommes versées sur des contrats dits Madelin, Madelin agricole et des plans d'épargne retraite visés aux articles L. 224-13 et L. 224-28 du code monétaire et financier qui ont été déduites de l'assiette du bénéfice imposable en application de l'article 154 bis ou de l'article 154 bis-0 A du code général des impôts, compte non tenu de leur fraction correspondant à 15 % de la quote-part du bénéfice comprise entre une fois et huit fois le PASS;
- pour les salariés et les travailleurs non-salariés : des sommes versées sur un PERCO visé aux articles L. 3334-1 et suivants du code du travail et un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif visé à l'article L. 224-13 du code monétaire et financier, affranchies d'impôt sur le revenu en application du 18 de l'article 81 du code général des impôts (abondement de l'employeur, versement d'amorçage ou versements périodiques de l'employeur et transfert de droits issus d'un compte épargne temps ou, en l'absence de compte épargne temps, de jours de repos non pris).

Cette limite de déduction est commune à l'ensemble des versements effectués sur des dispositifs et contrats d'épargne retraite non professionnels (PERP, PREFON, COREM...), aux versements individuels et facultatifs (Vifs) effectués sur des contrats de retraite supplémentaire collectifs et obligatoires (contrats dits « articles 83 ») ainsi qu'aux versements volontaires mentionnés au 1 de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier effectués sur des plans d'épargne retraite mentionnés à l'article L. 224-1 du même code et faisant l'objet d'une déduction du revenu imposable au titre de l'article 163 quaterdecies du code général des impôts.

Le solde non consommé, au titre d'une année donnée, de cette limite de déduction peut être reporté sur les trois années suivantes. Le plafond de déductibilité des versements est calculé séparément pour chaque membre du foyer fiscal. Les plafonds de déduction peuvent être globalisés pour les membres d'un couple marié ou les partenaires liés par un Pacs, soumis à une imposition commune. Cela permet à l'un des membres du couple dont les versements dépassent son plafond individuel de déduction de bénéficier d'une déduction supplémentaire dans la limite du plafond de déduction non utilisé par son conjoint ou partenaire de Pacs.

⁽²⁾Cet article concerne les Travailleurs non-salariés non-agricoles. Les versements volontaires effectués par l'adhérent, sont déductibles du bénéfice imposable dans une limite égale au plus élevé des deux montants suivants :

- 10 % de la fraction du bénéfice imposable de l'année N retenu dans la limite de 8 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS) de l'année N auxquels s'ajoutent 15 % supplémentaires sur la fraction de ce bénéfice compris entre 1 et 8 PASS ;

ou bien

- 10 % du PASS de l'année N, si le bénéfice imposable est inférieur au PASS.

Ce plafond doit être diminué le cas échéant des abondements versés par l'entreprise sur un PERCO, et des cotisations de retraite Madelin versées par le conjoint collaborateur. Le bénéfice imposable servant de calcul à ce plafond de déductibilité s'entend du résultat avant déduction des cotisations et primes facultatives versées sur le contrat Madelin. Lorsque l'exercice comptable ne coïncide pas avec l'année civile, le plancher de déduction doit être déterminé à partir du PASS de l'année au cours de laquelle l'exercice est clos. En cas d'exercice inférieur à 12 mois ou de cessation en cours d'année, le PASS doit être réduit prorata temporis pour la détermination de la limite de déduction.

⁽³⁾Cet article concerne les Travailleurs non-salariés agricoles. Les versements volontaires effectués par l'adhérent sont déductibles du bénéfice imposable dans une limite égale au plus élevé des deux montants suivants :

- 10 % de la fraction du bénéfice imposable de l'année N retenu dans la limite de 8 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS) de l'année N auxquels s'ajoutent 15 % supplémentaires sur la fraction de ce bénéfice compris entre 1 et 8 PASS ;

ou bien

- 10 % du PASS de l'année N, si le bénéfice imposable est inférieur au PASS.

Ce plafond doit être diminué le cas échéant des abondements versés par l'entreprise sur un PERCO.

Si le chef d'exploitation ou d'entreprise agricole a souscrit un contrat pour son conjoint ou pour les membres de sa famille participant à l'exploitation, les cotisations versées au titre de ce contrat sont déductibles du bénéfice imposable de l'exploitant dans la limite d'un plafond fixé, pour chacune de ces personnes, au tiers du plafond de déduction prévu pour les cotisations du chef d'exploitation. Le bénéfice imposable servant de calcul à ce plafond de déductibilité s'entend du résultat avant déduction des cotisations et primes facultatives versées sur le contrat.

Lorsque l'exercice comptable ne coïncide pas avec l'année civile, le plancher de déduction doit être déterminé à partir du PASS de l'année au cours de laquelle l'exercice est clos. En cas d'exercice inférieur ou supérieur à 12 mois ou de cessation en cours d'année, le PASS doit être réduit ou augmenté prorata temporis pour la détermination de la limite de déduction. Pour l'appréciation de la limite de déduction, il convient d'ajouter, aux cotisations versées au titre de l'année, les rachats de cotisations. Le montant déductible sur le plan fiscal des cotisations ne rentre pas dans la base de calcul des cotisations et contributions sociales.

⁽⁴⁾fraction imposable égale à 70 % avant 50 ans, 50 % entre 50 et 59 ans, 40 % entre 60 et 69 ans et 30 % après 69 ans.

PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale

IR : Impôt sur le Revenu

PFU : Prélèvement Forfaitaire Unique. Les produits seront soumis à un acompte fiscal (prélèvement forfaitaire non libératoire de l'impôt sur le revenu), prélevé par l'assureur. Puis, à l'occasion de la déclaration de revenus du contribuable, correspondant à l'année de la liquidation des droits, les produits seront assujettis au Prélèvement Forfaitaire Unique. À l'occasion de cette déclaration, par dérogation au principe d'application du PFU, le contribuable pourra opter de manière expresse et irrévocable pour l'intégration des produits dans l'assiette de ses revenus soumis à l'Impôt sur le Revenu. (A noter : cette option est globale et concernera, le cas échéant, l'ensemble des revenus soumis au PFU de l'article 200 A du CGI).

N.B : Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 25 000,00 € pour les personnes seules, ou 50 000,00 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, pourront demander à l'assureur à être dispensées de PFU au plus tard lors de la demande de rachat exceptionnel ou de dénouement.

En cas de rachat exceptionnel prévu à l'article L. 224-4 du code monétaire et financier (point 8) :

Motif du rachat	Traitement fiscal (TF) et Prélèvements sociaux (PS)
Acquisition de la résidence principale	TF et PS identiques à ceux de la sortie en capital (cf tableau ci-dessus)
Dans tous les autres cas	Sur les produits : PS : 17,2 %.

En cas de décès de l'adhérent :

- **exonération totale du taux forfaitaire de 20 % ou de 31,25 % (article 990I du Code Général des Impôts (CGI)) et des droits de succession (article 757B du CGI) si le bénéficiaire est :**
 - le conjoint ou partenaire pacsé du défunt, ou
 - membre de la fratrie (frère ou sœur célibataire, veuf, divorcé ou séparé de corps), sous une double condition :
 - qu'il soit, au moment de l'ouverture de la succession, âgé de plus de 50 ans ou atteint d'une infirmité le mettant dans l'impossibilité de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence,
 - qu'il ait été constamment domicilié avec le défunt pendant les 5 années ayant précédé le décès.
- **dans tous les autres cas, application des dispositions suivantes :**

Décès de l'assuré avant ses 70 ans	<p>Art 990 I du CGI</p> <p>Exonération des capitaux décès dans la limite de 152 500,00 € par bénéficiaire (tous contrats confondus*).</p> <p>Au-delà, le taux forfaitaire de 20 % est applicable à la fraction de la part nette taxable de chaque bénéficiaire inférieure ou égale à 700 000,00 € (Art. 990 I du CGI). La fraction de la part nette taxable revenant à chaque bénéficiaire et excédant cette limite est imposée à un taux de 31,25 %.</p> <p>Toutefois, en cas de règlement d'une rente viagère, possibilité d'exonération moyennant le versement de primes régulièrement échelonnées dans leur montant et leur périodicité pendant une durée d'au moins 15 ans et dont l'entrée en jouissance intervient, au plus tôt, à compter de la date de la liquidation de la pension du redevable dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse ou à l'âge fixé en application de l'article L. 351-1 du code de la sécurité sociale.</p>
Décès de l'assuré après ses 70 ans	<p>Article 757 B du CGI</p> <p>Application des droits de succession sur l'intégralité des sommes dues au titre du contrat, après abattement de 30 500,00 € réparti entre les bénéficiaires au prorata de leurs parts (tous contrats confondus, y compris les contrats d'assurance-vie*).</p>

* *Souscrits auprès d'une ou plusieurs société(s) d'assurance*

3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION**a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie**

Le taux d'intérêt annuel brut de frais annuels de gestion garanti sur toute la durée du contrat s'élève à 0,00 % pour la part des versements exprimés en euros. Durant toute la vie du contrat, pour la part des versements exprimés en euros, le contrat prévoit le versement d'un capital au moins égal aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s), de frais de transfert et diminuées des frais annuels de gestion et des frais liés à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès. Ce capital est augmenté de la participation aux bénéfices du contrat, dans les conditions prévues au point 3.c.

En cas de sortie partielle du fonds en euros en cours d'année, le montant correspondant à la sortie partielle sera revalorisé au moment du versement de la participation aux bénéfices au début de l'année suivante, sur la base du taux annuel servi, affecté à la revalorisation des contrats, au prorata temporis de la durée écoulée entre le 1^{er} janvier de l'année de la sortie partielle et la date de la sortie partielle.

En cas de sortie totale du fonds en euros (rachat avant l'échéance, arbitrage, transfert, conversion en rente ou en capital, décès) avant l'attribution de la participation aux bénéfices annuelle, le capital versé est diminué des frais prévus au contrat et est augmenté de la revalorisation sur la base d'un taux fixé au moins une fois par an par Suravenir au prorata de la durée écoulée depuis la dernière date d'attribution des bénéfices jusqu'à la date d'effet de la sortie totale.

b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de transfert

Indication des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de transfert ; dans le cas où celles-ci ne peuvent être établies exactement au moment de l'adhésion, indication du mécanisme de calcul ainsi que des valeurs minimales.

Garanties de fidélité

Sans objet

Valeurs de réduction

Sans objet

Valeurs de transfert

La valeur de transfert de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de transfert de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de transfert minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat de l'adhérent. Les valeurs de transfert indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou sorties partielles ultérieurs.

○ **Support en euros**

Pour un versement réalisé sur le fonds en euros, la valeur de transfert est égale au montant revalorisé conformément au point 3.
À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de transfert exprimée en euros :

- d'un investissement net de frais de 1 000,00 € (soit un versement brut de 1 047,12 € supportant 4,50 % de frais d'entrée) ou,
- d'un investissement net de frais de 1 000,00 € (soit un versement brut de 1 047,12 € supportant 4,50 % de frais d'entrée) avec souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €
Cumul des primes nettes	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Valeurs minimales garanties sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 1,00 %)	990,00 €	980,10 €	970,29 €	960,59 €	950,99 €	941,48 €	932,06 €	922,74 €
Valeurs minimales garanties avec souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 1,14 %)	988,60 €	977,32 €	966,18 €	955,17 €	944,28 €	933,52 €	922,87 €	912,35 €

Les valeurs de transfert ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de transfert, ni de l'éventuelle quote-part de moins-value qui pourra être constatée par Suravenir sur les actifs représentatifs du fonds en euros du plan (cf. point 9.b).

En présence de la garantie complémentaire en cas de décès, le fonds en euros du contrat ne comporte pas de valeur de transfert minimale garantie.

○ **Supports en unités de compte**

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de transfert exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année :

- Sans mise en place d'un mandat d'arbitrage et sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 1,00 \%) = 99,0000$ UC ou,
- Avec mise en place d'un mandat d'arbitrage et sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 1,50 \%) = 98,5000$ UC ou,
- Avec mise en place d'un mandat d'arbitrage et avec souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 1,64 \%) = 98,3600$ UC.

La valeur de transfert de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc de :

- 99,0000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place d'un mandat d'arbitrage et sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel ou,
- de 98,5000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place d'un mandat d'arbitrage et sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel ou,
- de 98,3600 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place d'un mandat d'arbitrage et avec souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de transfert exprimée en nombre de parts d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts correspondant à une somme nette théorique versée de 1 000,00 € (soit 1 047,12 € bruts).

Ces valeurs de transfert tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG). Valeur liquidative de départ : 10,00 €.

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €	1 047,12 €
Cumul des primes nettes	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Nombre d'unités de compte minimal garanti sans mise en place d'un mandat d'arbitrage et sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 1,00 %)	99,0000	98,0100	97,0299	96,0596	95,0990	94,1480	93,2065	92,2745
Nombre d'unités de compte minimal garanti avec mise en place d'un mandat d'arbitrage et sans souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 1,50 %)	98,5000	97,0225	95,5672	94,1337	92,7217	91,3308	89,9609	88,6115
Nombre d'unités de compte minimal garanti avec mise en place d'un mandat d'arbitrage et avec souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 1,64 %)	98,3600	96,7469	95,1603	93,5996	92,0646	90,5547	89,0696	87,6089

Les valeurs de transfert ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de transfert et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de l'adhésion.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

o Simulation des valeurs de transfert

La valeur de transfert du contrat de l'adhérent dépend de l'évolution de la valeur des unités de compte ainsi que, le cas échéant, de la facturation de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès, de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel et de la facturation du mandat d'arbitrage.

Conformément à l'article A. 132-4-1 du code des assurances, et puisque l'existence de prélèvements liés à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès ne permet pas de déterminer à l'avance les valeurs de transfert du contrat de l'adhérent en un nombre générique d'unités de compte et/ou en euros, l'adhérent trouvera ci-après trois exemples, lui permettant de comprendre l'impact de cette option.

Hypothèses :

- Versement brut de 2 094,24 € réparti de la manière suivante : 50 % sur le fonds en euros et 50 % sur un seul support en unités de compte
- Valeur liquidative initiale de l'unité de compte : 10,00 €
- Adhérent âgé de 40 ans à l'adhésion
- Frais annuels de gestion : 1,00 % sur fonds en euros et 1,00 % sur unités de compte
- Frais sur versement : 4,50 %
- Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès intégrée aux exemples
- Mandat d'arbitrage non souscrit

Les valeurs de transfert présentées ci-après ne tiennent pas compte des prélèvements sociaux et fiscaux.

Exemple n°1

Variation à la hausse de 50 % de la valeur des unités de compte, régulière sur les 8 ans de projection

	Cumul des primes nettes depuis l'origine	Valeur de transfert de la part investie en euros ⁽¹⁾	Nombre d'UC à partir d'un nombre générique de 100 UC à l'origine ^{(2) (3)}	Valeur liquidative de l'UC en fin d'année	Valeur de transfert de la part investie en UC ⁽⁴⁾	Valeur de transfert totale
Fin année 1	2 000,00 €	990,00 €	99,0000	10,520	1 041,47 €	2 031,47 €
Fin année 2	2 000,00 €	980,10 €	98,0100	11,067	1 084,66 €	2 064,76 €
Fin année 3	2 000,00 €	970,30 €	97,0299	11,642	1 129,64 €	2 099,94 €
Fin année 4	2 000,00 €	960,60 €	96,0596	12,247	1 176,49 €	2 137,09 €
Fin année 5	2 000,00 €	950,99 €	95,0990	12,884	1 225,27 €	2 176,26 €
Fin année 6	2 000,00 €	941,48 €	94,1480	13,554	1 276,08 €	2 217,56 €
Fin année 7	2 000,00 €	932,06 €	93,2065	14,259	1 329,00 €	2 261,06 €
Fin année 8	2 000,00 €	922,74 €	92,2745	15,000	1 384,12 €	2 306,86 €

Exemple n°2**Stagnation de la valeur des unités de compte, régulière sur les 8 ans de projection**

	Cumul des primes nettes depuis l'origine	Valeur de transfert de la part investie en euros ⁽¹⁾	Nombre d'UC à partir d'un nombre générique de 100 UC à l'origine ^{(2) (3)}	Valeur liquidative de l'UC en fin d'année	Valeur de transfert de la part investie en UC ⁽⁴⁾	Valeur de transfert totale
Fin année 1	2 000,00 €	990,00 €	99,0000	10,000	990,00 €	1 980,00 €
Fin année 2	2 000,00 €	980,10 €	98,0100	10,000	980,10 €	1 960,20 €
Fin année 3	2 000,00 €	970,30 €	97,0299	10,000	970,30 €	1 940,60 €
Fin année 4	2 000,00 €	960,60 €	96,0596	10,000	960,60 €	1 921,20 €
Fin année 5	2 000,00 €	950,99 €	95,0990	10,000	950,99 €	1 901,98 €
Fin année 6	2 000,00 €	941,48 €	94,1480	10,000	941,48 €	1 882,96 €
Fin année 7	2 000,00 €	932,06 €	93,2065	10,000	932,07 €	1 864,13 €
Fin année 8	2 000,00 €	922,74 €	92,2745	10,000	922,75 €	1 845,48 €

Exemple n°3**Variation à la baisse de 50 % de la valeur des unités de compte, régulière sur les 8 ans de projection**

	Cumul des primes nettes depuis l'origine	Valeur de transfert de la part investie en euros ⁽¹⁾	Nombre d'UC à partir d'un nombre générique de 100 UC à l'origine ^{(2) (3)}	Valeur liquidative de l'UC en fin d'année	Valeur de transfert de la part investie en UC ⁽⁴⁾	Valeur de transfert totale
Fin année 1	2 000,00 €	989,92 €	98,9917	9,170	907,76 €	1 897,68 €
Fin année 2	2 000,00 €	979,73 €	97,9731	8,409	823,85 €	1 803,58 €
Fin année 3	2 000,00 €	969,37 €	96,9371	7,711	747,49 €	1 716,86 €
Fin année 4	2 000,00 €	958,75 €	95,8754	7,071	677,94 €	1 636,69 €
Fin année 5	2 000,00 €	947,78 €	94,7789	6,484	614,57 €	1 562,35 €
Fin année 6	2 000,00 €	936,31 €	93,6321	5,946	556,74 €	1 493,05 €
Fin année 7	2 000,00 €	924,19 €	92,4212	5,453	503,93 €	1 428,12 €
Fin année 8	2 000,00 €	911,26 €	91,1311	5,000	455,66 €	1 366,92 €

(1) Il n'est pas tenu compte de la participation aux bénéfices versée chaque année.

(2) La garantie complémentaire optionnelle en cas de décès (cf. point 2) n'a pas d'impact sur le nombre d'unités de compte en l'absence de capital sous risque, car il n'y a pas de moins-value sur les unités de compte.

(3) Ce nombre d'unités de compte est calculé après prélèvement des frais annuels de gestion, sans tenir compte des prélèvements fiscaux et sociaux. Ce nombre d'unités de compte est garanti si la même répartition entre unités de compte que celle choisie lors de l'adhésion est conservée pendant 8 ans.

(4) La valeur de transfert exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte.

c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéfices

- Chaque année, Suravenir prélève sur le capital constitué du fonds en euros les frais prévus au contrat.

Conformément à l'article A. 132-10 du code des assurances, Suravenir détermine chaque année un montant de participation aux bénéfices à affecter aux contrats de l'entreprise d'assurance.

Le Directoire de Suravenir décide, au cours du 1^{er} trimestre, de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation des contrats PERTinence Retraite.

4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES

Pour toute réclamation relative à son adhésion, l'adhérent consulte dans un premier temps son conseiller mandataire.

Il peut également adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Relations Clients - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par mail : conseilsurav@suravenir.fr. Suravenir accusera réception des réclamations, sous un délai de 10 jours et apportera à l'adhérent une réponse dans un délai maximal de deux mois.

Par ailleurs, l'adhérent peut solliciter le médiateur de l'Assurance dès qu'une réponse écrite lui a été apportée, ou deux mois après l'envoi de sa première réclamation écrite, en saisissant directement sa demande sur www.mediation-assurance.org ou par courrier postal adressé à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

L'adhérent peut aussi accéder à la plateforme européenne de Résolution en Ligne des Litiges à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Suravenir est soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR

L'adhérent peut accéder au rapport sur la solvabilité et la situation financière de Suravenir prévu à l'article L. 355-5 du code des assurances, rubrique "informations réglementaires".

6. DATES DE VALEUR**a. Dates de valeur retenues lors d'une opération****Fonds en euros :**

La valorisation du fonds en euros est quotidienne. Chaque investissement sur le fonds en euros commence à produire des intérêts et chaque désinvestissement cesse de produire des intérêts à compter de la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

Unité(s) de compte :

La vente et l'achat des parts d'unité(s) de compte s'effectuent sur la base de **la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération**, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

b. Dates d'effet des opérations**Versement initial :****En ligne :**

Le versement initial prend effet **au plus tard le 2^e jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Par courrier :

Le versement initial prend effet **au plus tard le 3^e jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Versements libres :**En ligne :**

Les versements prennent effet **au plus tard le 2^e jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Par courrier :

Les versements prennent effet **au plus tard le 3^e jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Arbitrages :**En ligne :**

Les arbitrages effectués les jours ouvrés et le samedi avant 23 heures prennent effet le 1^{er} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives,

Toute autre demande d'arbitrages :

Les arbitrages prennent effet **au plus tard le 2^e jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Rachats exceptionnels :

Les rachats prennent effet **au plus tard le 2^e jour ouvré** suivant la saisie, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Transfert vers un autre PER :

Le transfert prend effet **au plus tard le 2^e jour ouvré** suivant la saisie, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Versement en capital à l'échéance :

Le versement en capital prend effet **au plus tard le 2^e jour ouvré** suivant la saisie, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte

Dans les cas suivants, les opérations ne s'effectuent pas sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération :

- Si la valorisation de l'unité de compte n'est pas quotidienne, les opérations s'effectuent sur la base de la 1^{ère} valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet ;
- Si l'unité de compte intègre un préavis, les opérations s'effectuent sur la base de la valorisation après application du délai de préavis déterminé par la société de gestion. L'adhérent a la possibilité de prendre connaissance des unités de compte concernées et des modalités de leur valorisation via les Prospectus de chaque support ;
- Si l'unité de compte est étrangère, et que la date d'effet de l'opération coïncide avec un jour férié du pays étranger auquel l'unité de compte est rattachée, les opérations s'effectuent sur la base de la 1^{ère} valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet.

Ces cas particuliers sont détaillés dans les Prospectus des supports concernés.

Les unités de compte immobilières (SCI, SCP, SCPI ou OPC), produits structurés, supports à fenêtre de commercialisation ou certificats peuvent présenter des caractéristiques spécifiques liées aux conditions d'investissement ou à la valorisation. Ces caractéristiques sont précisées dans les annexes complémentaires de présentation de ces supports.

Pour la valorisation des supports ETFs, Suravenir utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de clôture.

Pour la valorisation des Certificats, Suravenir utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de 17h00.

Pour la valorisation des supports exprimés en devise autre que l'euro, la valeur liquidative de ces fonds sera convertie selon la parité retenue par Suravenir.

7. GESTION DU CONTRAT

Sauf demande contraire et expresse de l'adhérent, les versements effectués sur le contrat seront affectés selon une allocation correspondant au profil d'investissement « Équilibré Horizon Retraite », qui permet de réduire progressivement les risques financiers au fur et à mesure qu'approche la date de liquidation du contrat envisagée par l'adhérent.

L'adhérent a la possibilité de renoncer à ce mode de gestion et de choisir entre deux autres profils d'investissement ou bien la gestion libre ou le mandat d'arbitrage.

Au terme du délai de renonciation prévu au point **2.e**, lorsque les opérations sont compatibles avec le mode de gestion et les options choisies, l'adhérent peut effectuer les opérations décrites dans ce point **7**.

En cours de vie du contrat, l'adhérent a la possibilité de changer de mode de gestion, de modifier ou d'annuler une option.

Le déclenchement et la prise en compte des différentes opérations (hors versements programmés) peuvent être différés jusqu'à la valorisation définitive de celles déjà en cours.

a. Gestion à horizon

En choisissant ce mode de gestion, l'adhérent demande et accepte une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de son contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent, dépendant de la durée qui le sépare de la date à laquelle il envisage de liquider ses droits (date qu'il choisit à l'adhésion et qu'il peut modifier à tout moment).

Les versements sont automatiquement répartis selon l'orientation choisie et l'adhérent ne peut effectuer d'arbitrages.

Un arbitrage automatique est ainsi effectué trimestriellement pour répartir le capital dans des proportions dépendant de la durée séparant la date de l'arbitrage de la date d'échéance, et ce, dans les proportions décrites dans la partie « Présentation des profils d'investissement de la gestion à horizon » en fin de notice.

Dans le cadre de la gestion à horizon, l'adhérent a le choix entre trois orientations, selon le profil de gestion répondant à ses objectifs et son aversion aux risques des marchés financiers. Par défaut, ses versements seront investis selon le profil suivant :

- **Profil Équilibré Horizon Retraite** : la part des actifs présentant un profil d'investissement à faible risque est au minimum égale à :
 - 20 % de l'encours du plan à partir de 10 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
 - 50 % de l'encours du plan, à partir de 5 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
 - 70 % de l'encours du plan, à partir de 2 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent.

Si l'adhérent renonce expressément à l'allocation « Équilibré Horizon Retraite », 2 autres orientations sont disponibles :

- **Profil Prudent Horizon Retraite** : la part des actifs présentant un profil d'investissement à faible risque est au minimum égale à :
 - 30 % de l'encours du plan jusqu'à 10 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
 - 60 % de l'encours du plan, à partir de 10 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
 - 80 % de l'encours du plan, à partir de 5 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
 - 90 % de l'encours du plan, à partir de 2 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent.
- **Profil Dynamique Horizon Retraite** : la part des actifs présentant un profil d'investissement à faible risque est au minimum égale à :
 - 30 % de l'encours du plan investis en actifs présentant un profil d'investissement à faible risque, à partir de 5 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
 - 50 % de l'encours du plan, à partir de 2 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent.

Un profil d'investissement à faible risque est composé d'actifs dont l'Indicateur Synthétique de Risque (SRI) est inférieur ou égal à 3. En l'absence de cet indicateur pour certains actifs du plan, les actifs présentant un profil d'investissement à faible risque sont ceux dont un indicateur de risque calculé par l'assureur selon une méthode analogue est inférieur ou égal à 3.

Qu'est-ce que le SRI ? Le SRI ou Indicateur Synthétique de Risque est un indicateur de risque permettant à l'investisseur d'avoir une idée du risque de pertes liées aux performances futures du produit sur la durée de vie recommandée. Cet indicateur est basé sur une échelle allant de 1 à 7, du niveau de risque le plus faible (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque), au plus élevé et combine deux types de risque : le risque marché et le risque crédit. Cette information est disponible sur le DIC (Document d'Informations Clés) du support d'investissement.

Les supports composant les profils de gestion de la répartition des supports d'investissement, ainsi que leur répartition en fonction de la durée estimée qui sépare l'adhérent de la date à laquelle il envisage de liquider ses droits, sont détaillés dans la partie « Présentation des profils d'investissement de la gestion à horizon » en fin de notice.

La liste de ces supports pourra être modifiée.

b. Gestion libre

La gestion libre est accessible uniquement si l'adhérent renonce expressément à la gestion à horizon.

Arbitrage

Dès l'adhésion, l'adhérent peut modifier la répartition de son capital pour un montant minimum de 150,00 € sous réserve qu'un autre mouvement ne soit pas en attente de valorisation.

Afin de préserver l'intérêt des adhérents, les arbitrages en sortie du fonds en euros ou des unités de compte immobilières peuvent, exceptionnellement, être différés pendant une durée maximale de 6 mois.

Options d'arbitrages programmés

Sont dites options d'arbitrages programmés les options suivantes :

- Rééquilibrage automatique
- Investissement progressif
- Sécurisation des plus-values
- Stop-loss relatif
- Dynamisation des plus-values

Les options sécurisation des plus-values et stop-loss relatif peuvent être combinées. Toute autre combinaison d'options est impossible.

Les options peuvent être positionnées à la conclusion ou en cours de vie du contrat. Si l'option d'arbitrages programmés est mise en place en cours de vie du contrat, la mise en œuvre de l'option sera effective au 1er jour ouvré suivant le traitement de la demande.

Les arbitrages programmés seront par ailleurs automatiquement suspendus si sont demandés la conversion en rente, le transfert du contrat vers un autre PER ou une sortie totale en capital.

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie, tout ou partie du capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s), selon les modalités décrites ci-après.

Les supports d'investissement éligibles aux différentes options sont précisés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin de la notice, par ailleurs disponible sur simple demande auprès de votre distributeur.

Seuls les arbitrages d'un montant minimum de 100,00 € seront déclenchés.

Rééquilibrage automatique

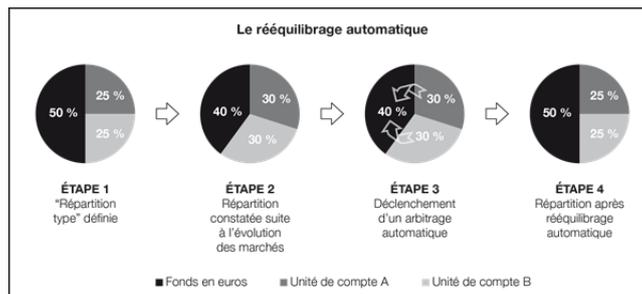
La répartition du contrat évolue selon les fluctuations du marché.

L'option de rééquilibrage automatique permet de définir une « répartition type » de tout ou partie des supports d'investissement du contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette « répartition type ». Les supports présents sur le contrat mais non sélectionnés dans le cadre de l'option ne seront pas affectés par les arbitrages de rééquilibrage automatique.

Afin de respecter la « répartition type » choisie entre les supports d'investissement (2 minimum), l'option permet d'arbitrer automatiquement à périodes fixes (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

Chaque arbitrage de rééquilibrage automatique est réalisé le 20 du mois de chaque fin de période.

Exemple :



Si la mise en place de l'option est choisie en parallèle de versements programmés sur le contrat, la date des versements programmés doit être positionnée entre le 1^{er} et le 10 du mois. Sinon, la date des versements programmés est à modifier.

En cas d'arbitrage sur un contrat doté de l'option de rééquilibrage automatique, l'option sera systématiquement arrêtée pour permettre l'opération souhaitée. L'option de rééquilibrage automatique ne sera pas remise en place par défaut. Pour remettre en place l'option à l'issue de l'opération d'arbitrage, l'adhérent devra compléter la demande de mise en place de l'option sur le bulletin de rééquilibrage automatique.

En cas de fermeture d'un support présent dans la « répartition type » entraînant un transfert des encours vers le fonds euros, l'option de rééquilibrage automatique sera automatiquement arrêtée.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en présence d'un support dit de distribution, l'option de rééquilibrage automatique est susceptible de se déclencher automatiquement en cas de distribution de dividendes.

Investissement progressif

Cette option permet d'orienter progressivement tout ou partie du capital d'un ou deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers des supports d'arrivée au choix éligible(s) à cette option, en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Le montant global à arbitrer depuis les supports de départ est de 1 000,00 € minimum. Celui-ci devra être disponible sur les supports de départ dès la mise en place de l'option.

L'option permet de choisir le nombre d'arbitrages, consécutifs, leur périodicité (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) et le montant à investir progressivement. Le montant de chaque arbitrage résulte du montant du capital à investir progressivement et du nombre d'arbitrages.

Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.

Si l'adhérent a opté pour plusieurs supports d'arrivée, le montant arbitré sera réparti selon des proportions librement déterminées par l'adhérent et, par défaut, à parts égales.

Sécurisation des plus-values

Cette option permet de sécuriser les plus-values en cas de hausse de la valeur du(des) support(s) de départ sélectionné(s).

Si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) réalise la plus-value choisie, la plus-value constatée est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La plus-value fixée doit être au minimum de 5 % du capital net investi.

Le capital net investi servant de référence prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages) depuis la mise en place de l'option sécurisation des plus-values. La plus-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option.

La plus-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré ou de cotation qui suit la valorisation ayant constaté la plus-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Tout versement effectué sur un nouveau support d'investissement ne sera pas concerné par cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en présence d'un support dit de distribution, l'option de sécurisation des plus-values est susceptible de se déclencher automatiquement en cas de distribution de dividendes.

Stop-loss relatif

Cette option permet de limiter les pertes causées par une baisse de la valeur du(des) support(s) de départ sélectionné(s).

Après constatation d'une moins-value sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s), la totalité du capital net investi sur ce(s) support(s) est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La moins-value fixée doit être de minimum 5 %.

La moins-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et la plus haute valeur atteinte par le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option. Le capital net investi prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages) depuis la mise en place de l'option.

La moins-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré qui suit la valorisation ayant constaté la moins-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Une fois l'arbitrage réalisé pour un support, l'option est interrompue pour ce support. Les versements postérieurs à l'arbitrage ne seront pas concernés par l'option.

Si le désinvestissement de la totalité du capital investi sur un support choisi pour le stop-loss relatif intervient suite à une action du titulaire sur le contrat (arbitrage), l'option est maintenue.

Les versements postérieurs à cette action sur le support considéré seront concernés par l'option.

Dynamisation des plus-values

Une fois que la plus-value du fonds en euros correspondant à la revalorisation telle que définie au point 3 est attribuée, elle peut être arbitrée automatiquement vers les supports au choix éligibles à cette option.

En cas de pluralité de supports d'arrivée éligibles en dynamisation, le capital arbitré sera réparti selon les proportions choisies et, par défaut, à parts égales.

La demande de mise en place de l'option doit parvenir à Suravenir avant le 31 décembre pour pouvoir dynamiser les plus-values de l'année.

c. Mandat d'arbitrage

Sous réserve d'un encours minimum de 1 000,00 euros, l'adhérent a la possibilité de donner mandat à Suravenir d'effectuer en son nom et pour son compte, sans avoir à le consulter au préalable et conformément au profil de gestion qu'il aura choisi parmi les profils de gestion proposés :

- la sélection des supports d'investissement référencés dans le contrat sur lesquels chaque versement, libre ou programmé, effectué sur son contrat sera investi ;
- la modification de la répartition entre les différents supports d'investissement, dénommée « arbitrage ».

Afin de réaliser dans les meilleures conditions son mandat, Suravenir peut recourir aux conseils de société(s) de gestion ou conseil en investissement (CIF). En tout état de cause, Suravenir prendra seul les décisions d'arbitrage, en agissant dans l'unique intérêt de l'adhérent.

Dès lors que le mandat d'arbitrage est souscrit sur le contrat, l'adhérent s'interdit de procéder, de sa propre initiative, à la sélection et aux arbitrages entre les supports d'investissement du contrat. Les autres opérations attachées au contrat restent du ressort exclusif de l'adhérent.

Seuls les arbitrages d'un montant minimum de 20,00 € seront déclenchés.

Les caractéristiques du mandat d'arbitrage et ses modalités d'application sont détaillées dans les Conditions d'Exécution du Mandat d'Arbitrage remises lors de la mise en place d'un mandat.

8. CAS DANS LESQUELS L'ADHÉRENT PEUT DEMANDER LE RACHAT DE SON ADHÉSION

Le contrat **ne comporte pas de faculté de rachat** avant la date de liquidation de la pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse ou avant l'âge mentionné à l'article L. 161-17-2 du code de la sécurité sociale, sauf dans les cas suivants limitativement énumérés à l'article L. 224-4 du code monétaire et financier :

- Le décès du conjoint de l'adhérent ou de son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- L'invalidité de l'adhérent, de ses enfants, de son conjoint ou de son partenaire lié par un pacte civil de solidarité. Cette invalidité s'apprécie au sens des 2 et 3 de l'article L. 341-4 du code de la sécurité sociale ;
- La situation de surendettement de l'adhérent, au sens de l'article L. 711-1 du code de la consommation ;
- L'expiration des droits à l'assurance chômage de l'adhérent, ou le fait pour l'adhérent qui a exercé des fonctions d'administrateur, de membre du directoire ou de membre du conseil de surveillance et n'a pas liquidé sa pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse, de ne pas être titulaire d'un contrat de travail ou d'un mandat social depuis deux ans au moins à compter du non renouvellement de son mandat social ou de sa révocation ;
- La cessation d'activité non salariée de l'adhérent à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire en application du titre IV du livre VI du code de commerce ou toute situation justifiant ce rachat selon le président du tribunal de commerce auprès duquel est instituée une procédure de conciliation mentionnée à l'article L. 611-4 du même code, qui en effectue la demande avec l'accord de l'adhérent ;
- L'affectation des sommes épargnées à l'acquisition de la résidence principale. **Les droits issus des versements obligatoires du salarié ou de l'employeur ne pourront être liquidés ou rachetés pour ce motif.**

La valeur de rachat est déterminée conformément au point 3, à l'exception de l'indemnité de transfert et de l'imputation des moins-values latentes qui ne seront pas appliquées.

9. CONDITIONS DANS LESQUELLES L'ADHÉRENT PEUT TRANSFÉRER SON ADHÉSION

a. Demande de transfert en entrée vers le contrat PERTinence Retraite

Sont transférables sur le contrat PERTinence Retraite, les droits individuels en cours de constitution sur :

- Un contrat mentionné à l'article L. 144-1 du code des assurances ayant pour objet l'acquisition et la jouissance de droits viagers personnels (contrat Madelin) ;
- Un plan d'épargne retraite populaire (PERP) ;
- Un contrat relevant du régime de retraite complémentaire institué par la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique mentionné à l'article L. 132-23 du code des assurances (PREFON) ;
- Une convention d'assurance de groupe dénommée "complémentaire retraite des hospitaliers" mentionnée à l'article L. 132-23 du code des assurances (CHR) ;
- Les contrats souscrits dans le cadre des régimes gérés par l'Union mutualiste retraite ;
- Un plan d'épargne retraite collectif mentionné à l'article L. 3334-1 du code du travail (PERCO) ;
- Un contrat souscrit dans le cadre d'un régime de retraite supplémentaire mentionné au 2° de l'article 83 du code général des impôts, lorsque le salarié n'est plus tenu d'y adhérer (PER Entreprises) ;
- Un autre PER.

Le gestionnaire du contrat transféré communique à Suravenir le montant des droits en cours de constitution et le montant des sommes versées, en distinguant les versements mentionnés aux 1°, 2° et 3° de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier.

Les capitaux transférés :

- sont assimilés, pour les cas 1 à 5 ci-dessus, à des versements mentionnés au 1° de l'article L.224-2.
- sont assimilés, pour le cas 6, à des versements mentionnés au 2° de l'article L.224-2.
- sont assimilés, pour le cas 7, à des versements mentionnés aux 1° et 3° de l'article L. 224-2 selon le caractère volontaire ou obligatoire du versement d'origine.

b. Demande de transfert vers un autre Plan d'Épargne Retraite

L'adhérent a la possibilité de demander le transfert de son adhésion auprès d'un autre Plan d'Épargne Retraite, par lettre recommandée avec avis de réception. Suravenir détermine alors la valeur de transfert du contrat conformément au point 3.b. Cette valeur sera le cas échéant diminuée de la quote-part de moins-value constatée par Suravenir sur les actifs représentatifs du fonds en euros du plan, dans la limite prévue à l'article R. 224-6 du code monétaire et financier.

Le transfert de l'adhésion ne sera pas possible si l'adhérent a totalement liquidé ses droits en rente et / ou en capital.

En tout état de cause, le transfert ne peut porter que sur l'intégralité du contrat de l'adhérent.

En cas de demande de transfert au cours d'une période de cinq ans à compter du 1^{er} versement dans le plan, une indemnité de transfert de 1 % du montant du capital sera par ailleurs acquise au plan. Aucune indemnité n'est due au-delà de cette période ou lorsque le transfert intervient à compter de la date de liquidation de la pension de retraite de l'adhérent dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse ou de l'âge légal de départ à la retraite mentionné à l'article L. 161-17-2 du code de la sécurité sociale.

La demande de transfert doit comporter les pièces et informations suivantes :

- coordonnées de l'organisme gestionnaire du contrat d'accueil,
- références du Plan d'Épargne Retraite (PER) d'accueil,
- copie d'une pièce d'identité officielle de l'adhérent en cours de validité,
- et tous documents nécessaires pour répondre aux exigences de la législation en vigueur.

c. Information sur la valeur de transfert

À compter de la réception de toutes les pièces nécessaires, Suravenir communiquera dans un délai maximum de 1 mois à l'adhérent d'une part et à l'organisme gestionnaire du contrat d'accueil d'autre part :

- la valeur de transfert de son contrat, en euros et/ou nombres d'unités de compte, déterminée à la date de notification de la valeur de transfert. La valeur de transfert est déterminée dans les conditions prévues au point **3.b** et **6.b**.

- le montant des sommes versées sur le contrat en distinguant les versements mentionnés aux 1^o, 2^o et 3^o de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier.

À compter de la date de notification de la valeur de transfert, l'adhérent dispose d'un délai de 15 jours pour renoncer au transfert.

La renonciation au transfert doit être faite par lettre recommandée ou par envoi recommandé électronique, avec demande d'avis de réception, envoyée à l'adresse suivante :

Suravenir - Service Gestion CGPI - TSA 30005 - 35917 Rennes Cedex 9 ou gestion.cgpi@suravenir.fr

Si la demande de renonciation au transfert est envoyée par Chronopost, DHL ou TNT, l'adhérent devra utiliser l'adresse suivante : Suravenir – 232 rue Général Paulet – BP103 – 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite suivant le modèle de rédaction ci-dessous :

"Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) déclare renoncer à la demande de transfert de mon contrat n° 6037 vers _____ (références du nouveau PER et nom de l'entreprise d'assurance gestionnaire). En conséquence, je vous prie de bien vouloir maintenir mon adhésion aux conditions habituelles".

Si l'adhérent n'a pas renoncé au transfert dans le délai imparti, Suravenir procédera dans un délai de 15 jours à la saisie du transfert et au versement direct au gestionnaire du contrat d'accueil, d'une somme égale à la valeur de transfert, nette de frais de transfert, dans le respect du délai maximal de 2 mois prévu à l'article 3 de l'arrêté du 7 août 2019. Toutefois, ce délai de 2 mois ne court pas tant que le gestionnaire du contrat d'accueil n'a pas notifié à Suravenir son acceptation du transfert.

L'adhésion prend fin par anticipation en cas de transfert.

10. TERME DU CONTRAT

a. Options au moment du terme

À compter de la date précisée au point **2.b** :

- Les droits correspondant aux sommes mentionnées au 3^o de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier (versements obligatoires du salarié ou de l'employeur, s'agissant des plans d'épargne retraite d'entreprise auxquels le salarié est affilié à titre obligatoire) sont délivrés sous la forme d'une rente viagère ;
- Les droits correspondant aux autres versements sont délivrés, au choix de l'adhérent, sous la forme d'un capital, libéré en une fois ou de manière fractionnée, ou d'une rente viagère, sauf lorsque l'adhérent a opté expressément et irrévocablement pour la liquidation de tout ou partie de ses droits en rente viagère à compter de l'adhésion au contrat.

L'épargne constituée non liquidée est considérée comme étant toujours en phase de constitution et non dénouée.

b. Demande de conversion en rente et/ou en capital

La conversion en rente ou la demande de sortie en capital est faite sur demande de l'adhérent, au plus tôt, à l'échéance mentionnée au point **2.b**.

Cette demande, adressée à Suravenir, doit comporter notamment les pièces suivantes :

- un courrier de l'adhérent, demandant la conversion de son capital en rente et/ou la sortie en capital.

En cas de sortie en rente, ce courrier doit mentionner l'option de rente éventuellement choisie (cf. point **10.e**) ainsi que les informations nécessaires à Suravenir en fonction de ce choix (pour une option de réversion : nom, prénom, date de naissance du réversataire et taux de réversion ; pour des annuités garanties : nom, prénom et date de naissance du ou des bénéficiaire(s), ainsi que, le cas échéant, le pourcentage de capital demandé),

- le cas échéant, un justificatif de la liquidation de la retraite dans le cadre du régime de base obligatoire de l'adhérent.

La liste complète des pièces à joindre lui sera communiquée sur simple demande auprès de Suravenir.

c. Modalités de versement en capital

Le versement du capital est possible en une seule fois ou de manière fractionnée. Il correspond à la valeur de transfert déterminée conformément au point **3** à l'exception de l'indemnité de transfert et de l'imputation des moins-values latentes qui ne seront pas appliquées.

En cas de mandat d'arbitrage ou de gestion à horizon, la sortie partielle en capital sera automatiquement effectuée au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenues sur le profil de gestion en place sur le contrat.

En cas de gestion libre, la sortie partielle en capital pourra se faire au prorata des parts de supports d'investissement détenues (option par défaut si aucun choix n'est exprimé), ou à partir d'un ou plusieurs supports d'investissement désignés par l'adhérent.

Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

d. Modalités de conversion en rente et de service de la rente

À la date d'effet de la rente, la valeur acquise sur le contrat de l'adhérent, correspondant au capital constitutif de la rente, est convertie en rente selon l'option retenue par l'adhérent (cf. point **10.e**). Cette valeur est égale à la somme des valeurs de transfert de chaque support d'investissement (cf. point **3.b**), nettes de frais annuels de gestion, qui y figurent à la date d'effet de la rente.

La rente viagère prend effet le 1^{er} jour du mois civil qui suit la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces justificatives. La rente est payable par mois civil à terme échu.

Le paiement de la rente prend fin au décès de l'adhérent, sauf en cas de choix de l'option de réversion de la rente ou de l'option d'annuités garanties. Le montant initial de la rente est déterminé au moment de la demande de conversion par l'adhérent en tenant compte :

- de l'âge de l'adhérent ;
- le cas échéant, de l'âge du (ou des) bénéficiaire(s) désigné(s) en cas de réversion ;
- le cas échéant, des options de rente et paramètres choisis ;
- de la table de mortalité des rentiers en vigueur à la date d'effet de la rente ;
- d'un taux d'intérêt technique de 0,00 %.

Lorsque le montant de la rente est inférieur au minimum défini à l'article A. 160-2 du code des assurances, la liquidation des droits pourra, avec l'accord de l'assuré, s'effectuer sous la forme d'un versement unique en capital, conformément aux dispositions du code des assurances.

Chaque année, au cours du mois précédant la date anniversaire de la date d'effet de la rente, le rentier recevra un courrier de Suravenir comprenant une attestation valant certificat de vie à compléter. Il devra OBLIGATOIREMENT retourner cette attestation datée et signée, accompagnée d'un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, dans les trente jours à Suravenir. À défaut, le service de la rente sera suspendu à compter du mois qui suit jusqu'à retour de l'attestation.

e. Options de rente

Lors de sa demande de conversion en rente, l'adhérent peut choisir entre les options suivantes qui ne sont pas cumulatives et dont le choix est irrévocable :

Réversion de la rente

Dans ce cas, au décès de l'adhérent, le paiement de la rente se poursuit à vie au profit d'un bénéficiaire désigné selon son choix, ou à défaut à son conjoint ou partenaire de Pacs, à hauteur d'un pourcentage, compris entre 1 % et 100 %, du montant de la rente atteint à cette date. Le paiement de la rente prend fin au décès de ce bénéficiaire. Si le bénéficiaire ayant la qualité de conjoint survivant ou de partenaire lié par un Pacs au jour du décès n'est pas celui qui avait cette qualité au jour de la liquidation de la rente, le montant de la rente sera recalculé pour tenir compte de l'âge du bénéficiaire au jour du décès. Le montant de la rente est également recalculé en cas de manifestation ultérieure d'un autre ayant droit à la réversion.

Annuités garanties

Dans ce cas, Suravenir s'engage à verser cette rente à l'adhérent, puis à (aux) bénéficiaire(s) qu'il aura définitivement et irrévocablement désigné(s) en cas de décès, pendant une durée minimum qui lui est proposée lors de sa demande de conversion. Cette durée devra être comprise entre un minimum de 5 ans et un maximum égal à l'espérance de vie de l'adhérent calculée à la date de liquidation de la rente diminuée de 5 ans, sans pouvoir dépasser 25 ans. Entre ces deux limites, l'adhérent pourra retenir la durée de son choix, par paliers de 5 années. S'il est vivant au terme de cette durée, le versement de la rente se poursuit jusqu'à son décès, sans autre bénéficiaire d'annuités garanties, ni de réversion possible.

Rentes par paliers croissants

L'adhérent a le choix entre deux schémas de progressivité des paliers :

- Schéma 1
 - Un premier palier de 5 ou 10 ans pendant lequel l'adhérent perçoit 100 % de la rente.
 - À l'issue du premier palier, l'adhérent perçoit 200 % de la rente.

Ou

- Schéma 2
 - Un premier palier de 5 ou 10 ans pendant lequel l'adhérent perçoit 100 % de la rente.
 - Un deuxième palier, d'une durée identique au premier palier, pendant lequel l'adhérent perçoit 125 % de la rente.
 - À l'issue de ces deux paliers, l'adhérent perçoit 150 % de la rente.

Rentes par paliers décroissants

L'adhérent a le choix entre deux schémas de dégressivité de ses paliers :

- Schéma 1
 - Un premier palier de 5 ou 10 ans pendant lequel l'adhérent perçoit 100 % de la rente.
 - À l'issue du premier palier, l'adhérent perçoit 50 % de la rente.

Ou

- Schéma 2
 - Un premier palier de 5 ou 10 ans pendant lequel l'adhérent perçoit 100 % de la rente.
 - Un deuxième palier, d'une durée identique au premier palier, pendant lequel l'adhérent perçoit 75 % de la rente.
 - À l'issue de ces deux paliers, l'adhérent perçoit 50 % de la rente.

f. Compte de résultat - Revalorisation des rentes par Suravenir

Chaque année, au 31 décembre, les rentes servies sont majorées de la participation aux bénéfices déterminée et affectée selon les dispositions du point 3.c.

11. MODALITÉS D'INFORMATION

Chaque année, l'adhérent reçoit un relevé d'information de son adhésion précisant notamment :

- La valeur des droits en cours de constitution au 31 décembre de l'année précédente, ainsi que l'évolution de cette valeur depuis l'ouverture du plan et au cours de l'année précédente ;
- Le montant et la nature des versements effectués au titre des 1, 2 et 3 de l'article L. 224-2 du code monétaire et financier, ainsi que le montant des retraits, rachats ou liquidations, depuis l'ouverture du plan et au cours de l'année précédente ;
- Les frais de toute nature prélevés sur le plan au cours de l'année précédente, ainsi que le total de ces frais exprimé en euros ;
- La valeur de transfert du plan d'épargne retraite au 31 décembre de l'année précédente, ainsi que les conditions dans lesquelles l'adhérent peut demander le transfert vers un autre plan d'épargne retraite et les éventuels frais afférents ;
- Pour chaque actif du plan, le SRI, la performance annuelle brute de frais, la performance annuelle nette de frais, les frais annuels prélevés, y compris ceux liés aux éventuelles rétrocessions de commission, ainsi que les modifications significatives affectant chaque actif ;
- La participation aux bénéfices techniques et financiers du contrat et le taux moyen de rendements des actifs détenus en représentation des engagements au titre des contrats de même catégorie ;
- Lorsque les versements sont affectés à une allocation permettant de réduire progressivement les risques financiers, la performance de cette allocation au cours de l'année précédente et depuis l'ouverture du plan et le rythme de sécurisation prévu jusqu'à la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
- Les modalités de disponibilité de l'épargne.

Ces informations sont également disponibles, sur simple demande, auprès de son conseiller.

À compter de la cinquième année précédant la date de liquidation de la pension de retraite de l'adhérent dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse ou de l'âge légal de départ à la retraite mentionné à l'article L. 161-17-2 du code de la sécurité sociale, l'adhérent pourra interroger par tout moyen l'assureur afin de s'informer sur ses droits et sur les modalités de restitution de l'épargne appropriées à sa situation et de confirmer, le cas échéant, le rythme de réduction des risques financiers dans le cadre de la gestion à horizon.

Six mois avant la date de liquidation de la pension de retraite de l'adhérent dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse ou de l'âge légal de départ à la retraite mentionné à l'article L. 161-17-2 du code de la sécurité sociale, l'assureur informera l'adhérent de cette possibilité.

L'adhérent accepte, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir ou de la SEREP relative à son adhésion au contrat (notamment certificat d'adhésion, notice, avis d'opéré, relevés d'information annuels, information intervenant dans le cadre des modifications apportées au contrat décrites en préambule de la Notice) déposée par Suravenir ou l'Association Synergie Epargne Retraite Prévoyance (dite "la SEREP") au sein de son espace personnel sur internet et/ou par courriel dans sa messagerie personnelle à la dernière adresse électronique communiquée à Suravenir ou à son conseiller.

L'adhérent peut choisir de revenir à un envoi des documents par courrier postal à tout moment et par tout moyen, en utilisant notamment la fonctionnalité éventuellement prévue à cet effet sur son espace personnel sur le site internet du distributeur du contrat ou sur demande auprès de son conseiller.

L'adhérent accèdera au service en ligne en utilisant les codes d'accès fournis par son conseiller et dont les modalités d'octroi, d'utilisation, d'opposition sont visées aux conditions générales de service établies par son conseiller.

En adhérent au contrat n° 6037, l'adhérent reconnaît que les documents électroniques auxquels il a accès se substituent à l'envoi sous forme papier. Il lui appartient de les conserver sur le support de son choix.

L'adhérent s'engage à informer son conseiller de toute difficulté rencontrée dans la délivrance des documents électroniques.

12. CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

L'adhérent peut désigner le (les) bénéficiaire(s) dans le bulletin d'adhésion et ultérieurement par avenant à l'adhésion.

La désignation du (des) bénéficiaire(s) peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou par acte authentique. La désignation se fait soit par énoncé de qualité, soit nominativement. Lorsque le bénéficiaire est nommément désigné, l'adhérent doit porter au contrat les coordonnées de ce dernier qui seront utilisées par Suravenir en cas de décès de l'adhérent. L'adhérent peut modifier la clause bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée.

Sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 132-4-1 du code des assurances, la stipulation en vertu de laquelle le bénéfice de l'assurance est attribué à un bénéficiaire déterminé, devient irrévocable par l'acceptation de celui-ci.

Tant que l'assuré est en vie, l'acceptation est faite par un avenant signé de Suravenir, de l'assuré et du bénéficiaire. Elle peut également être faite par un acte authentique ou sous seing privé signé de l'assuré et du bénéficiaire et n'a alors d'effet à l'égard de Suravenir que lorsqu'elle lui est notifiée par écrit. Lorsque la désignation du bénéficiaire est faite à titre gratuit, l'acceptation ne peut intervenir que trente jours au moins à compter du moment où l'assuré est informé que le contrat est conclu. Après le décès de l'assuré, l'acceptation est libre. Tant que l'acceptation n'a pas eu lieu, le droit de révoquer cette désignation n'appartient qu'à l'assuré et ne peut être exercé de son vivant, ni par ses créanciers, ni par ses représentants légaux. Lorsqu'une tutelle a été ouverte à l'égard de l'assuré, la révocation ne peut intervenir qu'avec l'autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille s'il a été constitué.

13. AUTRES DISPOSITIONS

a. Langue

La langue utilisée dans les relations contractuelles entre Suravenir et l'adhérent est la langue française.

b. Monnaie Légale

Le contrat PERTINENCE Retraite et toutes les opérations qui y sont attachées sont exprimés à tout moment dans la monnaie légale en vigueur au sein de la République Française. En conséquence, toute modification de celle-ci s'appliquerait aux adhésions et aux opérations en cours.

c. Prescription

Toute action dérivant d'un contrat d'assurance est prescrite par deux ans à compter de l'évènement qui y donne naissance.

Toutefois, ce délai ne court :

- En cas de réticence, omission, déclaration fautive ou inexacte sur le risque couru, que du jour où l'assureur en a eu connaissance ;
- En cas de sinistre, que du jour où les intéressés en ont eu connaissance, s'ils prouvent qu'ils l'ont ignoré jusque-là.

La prescription est de dix ans si le bénéficiaire est une personne distincte de l'assuré et si l'action est intentée par le bénéficiaire lui-même. L'action du bénéficiaire est prescrite au plus tard 30 ans à compter du décès de l'assuré malgré les dispositions du **b)**.

La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription suivantes :

- la reconnaissance par le débiteur du droit de celui contre lequel il prescrivait ;
- la demande en justice, même en référé. Il en est de même lorsqu'elle est portée devant une juridiction incompétente ou lorsque l'acte de saisine de la juridiction est annulé par l'effet d'un vice de procédure ;
- une mesure conservatoire prise en application du code des procédures civiles d'exécution ou un acte d'exécution forcée.

La prescription est également interrompue par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre, ou l'envoi d'une lettre recommandée ou d'un envoi recommandé électronique, avec accusé de réception adressé(e) par Suravenir à l'assuré en ce qui concerne l'action en paiement de la prime et par l'assuré à Suravenir à l'adresse précisée au point **2.e.** en ce qui concerne le règlement de l'indemnité.

Par dérogation à l'article 2254 du code civil, les parties au contrat d'assurance ne peuvent, même d'un commun accord, ni modifier la durée de la prescription, ni ajouter aux causes de suspension ou d'interruption de celle-ci.

En outre, la prescription ne court pas ou est suspendue contre celui qui est dans l'impossibilité d'agir par suite d'un empêchement résultant de la loi, de la convention ou de la force majeure.

La prescription est suspendue à compter du jour où, après la survenance d'un litige, les parties conviennent de recourir à la médiation ou à la conciliation ou, à défaut d'accord écrit, à compter du jour de la première réunion de médiation ou de conciliation.

Le délai de prescription recommence à courir, pour une durée qui ne peut être inférieure à six mois, à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur ou le conciliateur déclarent que la médiation ou la conciliation est terminée.

d. Fonds de garantie des assurances de personnes

Suravenir contribue annuellement aux ressources du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.

e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Les entreprises d'assurance sont assujetties à des obligations légales et réglementaires au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les sommes versées au titre de ce contrat ne doivent pas avoir d'origine délictueuse et doivent être conformes aux dispositions codifiées aux articles L. 561-1 et suivants du code monétaire et financier, complétées par ses textes réglementaires d'application.

En application de ce cadre légal, Suravenir préalablement à l'adhésion au contrat, à l'exécution de toute opération demandée par l'adhérent sur le contrat ou lorsqu'elle l'estime nécessaire, se réserve la faculté d'identifier ce dernier ou le bénéficiaire effectif de l'opération demandée, ainsi que de vérifier l'origine ou la destination des fonds. Ces vérifications pourront être faites par tout moyen adapté probant. Suravenir se réserve le droit de ne pas exécuter une opération qui ne lui permettrait pas de se conformer à la réglementation en vigueur au jour de la demande ; Suravenir informera l'adhérent de son refus de réaliser l'opération demandée. Par conséquent, l'adhérent, dès l'adhésion et pour toute la durée de son contrat, s'engage à faciliter pour Suravenir et son distributeur le respect de ses obligations réglementaires en la matière en fournissant, à première demande toute information et toute pièce justificative qui serait nécessaire, respecter strictement la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et à se conformer aux obligations réglementaires et prudentielles qui en résultent pour Suravenir et pour lui-même.

Parmi les dispositions particulières applicables, il est précisé :

- que Suravenir n'accepte pas les opérations en espèces ;
- que Suravenir recueille systématiquement tout document permettant la justification de toute opération, isolée ou fractionnée, en fonction du seuil et des critères en vigueur au jour de l'opération ;
- que Suravenir recueille systématiquement l'origine des fonds de tout versement ou le motif économique d'une opération de sortie.

L'adhérent, ou, le cas échéant, son (ses) bénéficiaire(s) effectif(s), dès son (leur) adhésion et pour toute la durée de son (leur) contrat, s'engage(nt) à :

- respecter strictement la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- se conformer aux obligations réglementaires et prudentielles qui en résultent pour Suravenir et pour lui-même
- permettre à Suravenir et à son intermédiaire distributeur de respecter leurs propres obligations réglementaires en leur fournissant, à première demande de l'un ou de l'autre, toute pièce justificative qui serait nécessaire :
 - à l'identification et à la vérification de l'identité des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter l'adhérent ;
 - à la connaissance de la situation patrimoniale de l'assuré ou le cas échéant son(ses) bénéficiaire(s) effectif(s) ;
 - à la connaissance de l'origine ou de la destination économique et financière des fonds ;
 - à la réalisation des obligations réglementaires de l'assureur ou de ses intermédiaires distributeurs.

f. Échange automatique d'informations (FATCA-CRS OCDE)

Dispositions relatives aux réglementations FATCA et « Norme commune de déclaration (CRS) » :

Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (ou des) pays envers le(s)quel(s) l'adhérent est soumis à une obligation déclarative en matière fiscale.

Cette obligation s'applique :

- à l'adhésion ;
- pour le versement du capital au(x) bénéficiaire(s) ;
- en cas de changement d'adresse et/ou de résidence fiscale de l'adhérent (vers ou en provenance d'un pays autre que la France) ou en présence d'un indice d'extranéité.

Conformément à la réglementation fiscale sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers dite « Norme commune de déclaration (CRS) » et à la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) », Suravenir a l'obligation de recueillir et déclarer certaines informations sur la résidence fiscale de l'adhérent ou du bénéficiaire. Afin de permettre à Suravenir de se conformer à ses obligations de déclaration aux autorités fiscales compétentes, l'adhérent ou le bénéficiaire doit indiquer sa ou ses résidence(s) fiscale(s), ainsi que le numéro d'identification fiscale pour chaque juridiction donnant lieu à transmission d'informations, lorsqu'il en existe.

Si la résidence fiscale se trouve hors de France, Suravenir peut être amené, en application de la législation en vigueur, à transmettre les informations contenues dans ce formulaire, ainsi que d'autres informations relatives au contrat à l'Administration fiscale française qui les transmettra ensuite aux autorités fiscales des Etats dans lesquels l'adhérent ou le bénéficiaire est résident fiscal.

En tant qu'Institution financière, Suravenir n'est pas autorisé à vous fournir des conseils d'ordre fiscal. Pour plus de précisions concernant le formulaire d'auto-certification inséré dans le document d'adhésion, les explications ou la détermination du pays de résidence fiscale, l'adhérent peut se rapprocher de son conseiller fiscal indépendant ou des autorités fiscales de son pays.

Pour en savoir plus et notamment accéder à une liste des Juridictions ayant signé des accords d'échange automatique d'informations, l'adhérent ou le bénéficiaire peut consulter le Portail de l'OCDE : (<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/echangeautomatique.htm>).

Suravenir attire l'attention de l'adhérent sur le fait que le défaut de remise de ces informations est sanctionné par une amende de 1 500 € si le pays de fiscalité est signataire de l'accord OCDE-CRS. Sans réception de ces informations, Suravenir est dans l'obligation de communiquer votre dossier aux autorités françaises, de déclarer que vous êtes tenu(e) à des obligations fiscales à l'égard des Etats pour lesquels un indice d'extranéité a été détecté. Suravenir ne pourra plus établir de nouvelle relation contractuelle avec l'adhérent ou le bénéficiaire.

Suravenir rappelle qu'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni, conformément à l'article 441-7 du code pénal, d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Ces peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui. Les données à caractère personnel ainsi recueillies vous concernant sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale.

L'adhérent reconnaît ainsi devoir informer Suravenir de tout changement d'adresse et/ou de résidence fiscale tel que visé ci-dessus en retournant le formulaire d'auto-certification FATCA/CRS-OCDE correspondant dûment complété et signé.

g. Techniques de commercialisation à distance

Les frais afférents à la technique de commercialisation à distance utilisée sont à la charge de l'adhérent (frais d'envois postaux, communications téléphoniques, connexion Internet...) et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

h. Traitement et protection des données à caractère personnel

Des données à caractère personnel concernant l'adhérent sont collectées et traitées par Suravenir qui l'informe, conformément à la réglementation applicable à la protection des données, que ce traitement est réalisé sur la base de l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles, pour respecter ses obligations légales ou réglementaires, sur la base du consentement lorsque celui-ci est requis ou quand cela est justifié par ses intérêts légitimes.

Ces données ont un caractère obligatoire et sont nécessaires au traitement du dossier de l'adhérent. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté. Les données collectées pourront donner lieu à une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, traitement qui est nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat par exemple, afin de connaître et/ou de déterminer le profil investisseur de l'adhérent. Dans ces cas, l'adhérent a le droit d'obtenir une intervention humaine.

L'adhérent consent au traitement de ces données par la signature des documents précontractuels.

Si l'adhérent a donné une autorisation spéciale et expresse pour le traitement de certaines données, il peut la retirer à tout moment, sous réserve du traitement de données nécessaires à la conclusion ou l'exécution du contrat.

Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est Suravenir qui les utilise pour les finalités suivantes : la gestion des contrats, le suivi de la relation clientèle, les études actuarielles, l'évaluation du risque, la lutte contre la fraude, la gestion des contentieux, la conservation des documents, le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Les destinataires de ces données sont ses mandataires, ses sous-traitants, les tiers archiveurs, les agrégateurs, les distributeurs du contrat, l'association SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE (dite la "SEREP"), les réassureurs ou co-assureurs, toute autorité administrative ou judiciaire afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

Suravenir conservera ces données, soit pour la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, soit pendant la durée du contrat augmentée des prescriptions légales ou réglementaires, soit pour assurer le respect des obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession auxquelles Suravenir est tenue.

L'adhérent dispose sur ces données de droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité, et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de : Suravenir - Service Relations Clients - 232 rue du Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr

Les coordonnées du délégué à la protection des données sont les suivantes : protectiondesdonnees@arkea.com

L'adhérent peut exercer son droit d'opposition pour l'utilisation des informations traitées à des fins de prospection commerciale auprès du tiers qui a recueilli son consentement.

Si l'adhérent souhaite des informations complémentaires, il peut se reporter à la politique des données personnelles disponible sur le site www.suravenir.fr

L'adhérent dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

i. Transparence de l'intégration des risques en matière de durabilité et de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (Règlements SFDR et Taxonomie)

Intégration des risques en matière de durabilité

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 "SFDR" définit le risque en matière de durabilité comme « un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ».

Le règlement (UE) 2022/852 (Taxonomie) du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 relatif à l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 établit quant à lui un système de classification des activités durables sur le plan environnemental et complète les exigences de transparences introduites par le règlement dit SFDR.

Les informations relatives à la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement, les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement ainsi que la contribution à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux, sont disponibles en suivant le lien : <https://www.suravenir.fr/assureur-responsable-et-engage/>

Promotion des caractéristiques environnementales ou sociales

Le présent contrat est soumis aux exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 dit "SFDR" sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Ce contrat promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, en proposant notamment un ou plusieurs supports d'investissement faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales ou ayant pour objectif l'investissement durable.

Ces caractéristiques environnementales et sociales ne seront respectées que si l'investissement est effectué dans au moins un des supports d'investissement faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales ou poursuivant comme objectif l'investissement durable et qu'au moins un de ces supports d'investissement est conservé durant la période de détention du contrat.

Des informations complémentaires sur les caractéristiques environnementales, sociales, ou l'objectif d'investissement durable poursuivi par ces supports d'investissement sont disponibles au sein des annexes précontractuelles et documents accessibles en suivant le lien: <https://reglementaire-priips.suravenir.fr>

PRÉSENTATION DES PROFILS D'INVESTISSEMENT DE LA GESTION À HORIZON

La composition des profils d'investissement de la gestion à horizon, décrits au point 7, dépend de la durée séparant la date de l'arbitrage automatique trimestriel de la date de liquidation envisagée par l'adhérent.

Les tableaux suivants présentent les unités de compte propres à chaque profil d'investissement proposé et leur répartition dans le temps.

Les caractéristiques de chacun des supports d'investissement concernés sont indiquées dans le Document d'Informations Clés pour (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis à l'adhérent lors du premier investissement sur le support concerné et disponibles sur simple demande auprès de votre conseiller et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Composition des profils d'investissement au 01/03/2024. Suravenir se réserve la possibilité à tout moment de modifier ces compositions dans le respect de la réglementation en vigueur.

Profil Prudent Horizon Retraite

Durée séparant la date de l'arbitrage trimestriel de la date d'échéance du contrat :	Code Isin	Nouveau fonds	Répartition
moins de 2 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	20%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	20%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	20%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	10%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	10%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	10%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	2%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	2%
	FR0000284689	Comgest Monde C	2%
	LU0114721508	Fidelity Funds - Sustainable Consumer Brands Fund A-DIST-EUR	2%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	2%
entre 2 et 5 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	15%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	15%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	15%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	15%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	10%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	10%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	4%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	4%
	FR0000284689	Comgest Monde C	4%
	LU0114721508	Fidelity Funds - Sustainable Consumer Brands Fund A-DIST-EUR	4%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	4%
entre 5 et 10 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	10%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	10%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	10%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	10%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	10%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	10%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	10%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	10%
	FR0000284689	Comgest Monde C	5%
	FR0000989782	Groupama France Stock NC	5%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	5%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	5%
plus de 10 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	10%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	5%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	5%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	5%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	5%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	20%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	10%
	FR0000284689	Comgest Monde C	10%
	FR0000989782	Groupama France Stock NC	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	10%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	10%

Profil Équilibré Horizon Retraite

Durée séparant la date de l'arbitrage trimestriel de la date d'échéance du contrat :	Code Isin	Nouveau fonds	Répartition
moins de 2 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	20%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	10%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	10%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	10%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	10%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	10%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	6%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	6%
	FR0000284689	Comgest Monde C	6%
	LU0114721508	Fidelity Funds - Sustainable Consumer Brands Fund A-DIST-EUR	6%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	6%
entre 2 et 5 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	10%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	10%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	10%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	10%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	5%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	5%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	10%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	10%
	FR0000284689	Comgest Monde C	10%
	LU0114721508	Fidelity Funds - Sustainable Consumer Brands Fund A-DIST-EUR	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	5%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	5%
entre 5 et 10 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	5%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	5%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	5%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	5%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	20%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	20%
	FR0000284689	Comgest Monde C	10%
	FR0000989782	Groupama France Stock NC	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	10%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	10%
plus de 10 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	3%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	3%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	2%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	2%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	20%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	20%
	FR0000284689	Comgest Monde C	20%
	FR0000989782	Groupama France Stock NC	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	10%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	10%

Profil Dynamique Horizon Retraite

Durée séparant la date de l'arbitrage trimestriel de la date d'échéance du contrat :	Code Isin	Nouveau fonds	Répartition
moins de 2 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	10%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	10%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	10%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	10%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	5%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	5%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	10%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	10%
	FR0000284689	Comgest Monde C	10%
	LU0114721508	Fidelity Funds - Sustainable Consumer Brands Fund A-DIST-EUR	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	5%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	5%
entre 2 et 5 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	5%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	5%
	FR0011445436	Candriam Patrimoine Obli-Inter C	5%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	5%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	5%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	5%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	15%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	15%
	FR0000284689	Comgest Monde C	10%
	LU0114721508	Fidelity Funds - Sustainable Consumer Brands Fund A-DIST-EUR	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	10%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	10%
entre 5 et 10 ans	FR0013332624	Federal Obligations Court Terme ESG P	3%
	FR0013506987	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI RC EUR	3%
	FR0011034818	Schelcher Optimal Income ESG P	5%
	LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	2%
	FR0010707513	Schelcher Prince Obligation Moyen Terme P	2%
	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.	20%
	FR0011261197	R-co Valor F EUR	20%
	FR0000284689	Comgest Monde C	15%
	FR0000989782	Groupama France Stock NC	10%
	FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC	10%
	LU2052475303	Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	10%
	plus de 10 ans	LU1670715207	M&G Luxembourg S.A.
FR0011261197		R-co Valor F EUR	20%
FR0000284689		Comgest Monde C	15%
FR0000989782		Groupama France Stock NC	15%
FR0010702084		Insertion Emplois Dynamique RC	15%
LU2052475303		Mandarine Funds - Mandarine Social Leaders F	15%

PRÉSENTATION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

Cette présentation détaille tous les supports d'investissement du contrat PERTinence Retraite, ainsi que leur éligibilité au mandat d'arbitrage, leur catégorisation au sens du règlement SFDR et l'obtention d'un ou plusieurs labels suivi par Suravenir.

Le Document d'Informations Clés (DIC), la note détaillée ou, le cas échéant, l'annexe de présentation de chaque support est (sont) remis à l'adhérent préalablement à tout investissement. Ils sont également disponibles sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société de gestion.

Liste des supports d'investissement disponibles au 01/03/2024. Suravenir se réserve la possibilité à tout moment d'ajouter des nouveaux supports d'investissement, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur un ou des supports d'investissement existants.

Catégorisation SFDR

La présentation des supports d'investissement ci-dessous contient une colonne intitulée « Catégorisation SFDR » laquelle regroupe les informations suivantes :
 Les supports faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et répondant aux exigences de l'article 8 du Règlement SFDR sont signalés par un « Art. 8 » .
 Les supports d'investissement ayant pour objectif l'investissement durable et répondant aux exigences de l'article 9 du Règlement SFDR sont signalés par un « Art. 9 » .
 Les supports d'investissement ayant pour objectif l'investissement durable mais n'étant pas des produits financiers au sens du Règlement SFDR sont signalés par les lettres « ID » .

Le tableau ci-dessous contient la proportion de chacune des catégories de supports d'investissement susvisées par rapport au nombre total de supports d'investissement référencés au sein du présent contrat :

Art. 8	Art. 9	ID
65,4%	7,5%	0,0%

Ces informations sont également disponibles sur le site internet de Suravenir en suivant le lien :
<https://reglementaire-priips.suravenir.fr>

Labellisation des supports d'investissement

Les supports d'investissement présentant au moins un label pris en compte par Suravenir sont signalés par un « * » .
 Pour plus de détails sur le(s) label(s) par support d'investissement, vous pouvez consulter le site internet de Suravenir en suivant le lien : <https://reglementaire-priips.suravenir.fr>

LISTE DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

1 - FONDS EN EUROS	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage
FONDS EUROS RETRAITE Ce fonds en euros est adossé à l'Actif Epargne Retraite de Suravenir qui vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement. Les sommes investies sur le fonds euros retraite sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site du distributeur.	●	

2 - UNITÉS DE COMPTE DE RÉFÉRENCE (CLASSÉES PAR CATÉGORIE MORNINGSTAR)						
Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR Label(s)
ACTIONS AFRIQUE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST AFRICA NC	LU0329759848	●	●	
ACTIONS AFRIQUE & MOYEN-ORIENT	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN MENA FUND A(ACC)EUR-H1	LU0366004207	●	●	
ACTIONS AFRIQUE DU SUD & NAMIBIE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELA	ISHARES MSCI SOUTH AFRICA ETF	IE00B52XQP83	●	●	
ACTIONS ALLEMAGNE GDES CAP.	DWS INVESTMENT GMBH	DWS DEUTSCHLAND LC	DE0008490962	●	●	Art. 8
ACTIONS ALLEMAGNE GDES CAP.	DWS INVESTMENT GMBH	DWS DEUTSCHLAND LC	DE0008490962	●	●	Art. 8
ACTIONS ALLEMAGNE GDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GERMANY FUND A-DIST-EUR	LU0048580004	●	●	
ACTIONS ALLEMAGNE GDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - LYXOR DAX (DR) UCITS ETF - ACC	LU0252633754	●	●	
ACTIONS ALLEMAGNE GDES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ GERMAN EQUITY AT EUR	LU0840617350	●	●	Art. 8
ACTIONS ALLEMAGNE PETITES & MOY. CAP.	MAINFIRST AFFILIATED FUND MANAGERS S.A.	MAINFIRST GERMANY FUND A	LU0390221256	●	●	Art. 8
ACTIONS ALLEMAGNE PETITES & MOY. CAP.	MAINFIRST AFFILIATED FUND MANAGERS S.A.	MAINFIRST GERMANY FUND A	LU0390221256	●	●	Art. 8
ACTIONS ALLEMAGNE PETITES & MOY. CAP.	CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS INVESTMENT FUNDS 2 - CREDIT SUISSE (LUX) SMALL AND MID CAP GERMANY EQUITY FUND B	LU2066958898	●	●	Art. 8
ACTIONS ALLEMAGNE PETITES & MOY. CAP.	CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS INVESTMENT FUNDS 2 - CREDIT SUISSE (LUX) SMALL AND MID CAP GERMANY EQUITY FUND B	LU2066958898	●	●	Art. 8
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND) LIMITED	BARINGS EMERGING MARKETS UMBRELLA FUND - BARINGS LATIN AMERICA FUND CLASS A EUR INC	IE0004851022	●	●	
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF USD (DIST)	IE00B27YCK28	●	●	
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF USD (DIST)	IE00B27YCK28	●	●	
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - LATIN AMERICA FUND A-DIST-USD	LU0050427557	●	●	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - LATIN AMERICAN FUND E2	LU0171289571	●	●		
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND LATIN AMERICAN A ACCUMULATION EUR	LU0248181363	●	●		
ACTIONS AMÉRIQUE LATINE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON LATIN AMERICA FUND A(YDIS)EUR	LU0260865158	●	●		
ACTIONS ASEAN	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASEAN FUND A-DIST-USD	LU0048573645	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASEAN	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - ASEAN EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0441852612	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	COMGEST SA	CG NOUVELLE ASIE C	FR0007450002	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ASIE HORS JAPON	COMGEST SA	CG NOUVELLE ASIE C	FR0007450002	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE ASIA EQUITY FUND A-DIST-USD	LU0048597586	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIAN SPECIAL SITUATIONS FUND A-DIST-USD	LU0054237671	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE ASIA EQUITY FUND A-DIST-EUR	LU0069452877	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ASIE HORS JAPON	INVECO MANAGEMENT S.A.	INVECO FUNDS - INVECO ASIA OPPORTUNITIES EQUITY FUND E ACCUMULATION EUR	LU0115143082	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST TOP ASIA LC	LU0145648290	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST TOP ASIA NC	LU0145648886	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUND(LUX) I - NATIXIS ASIA EQUITY FUND R/A EUR	LU0147918766	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON ASIAN GROWTH FUND N(ACC)USD	LU0152928064	●	●		
ACTIONS ASIE HORS JAPON	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-ASIAN EQUITIES EX JAPAN PUSD	LU0155303323	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON ASIAN GROWTH FUND A(ACC)EUR	LU0229940001	●	●		
ACTIONS ASIE HORS JAPON	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING ASIA A ACCUMULATION EUR	LU0248172537	●	●		
ACTIONS ASIE HORS JAPON	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-ASIAN EQUITIES EX JAPAN P EUR	LU0255976994	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE ASIA EQUITY FUND A-ACC-EUR	LU0261946445	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ASIE HORS JAPON	DWS INVESTMENT S.A. (ETF)	XTRACKERS MSCI EM ASIA ESG SCREENED SWAP UCITS ETF 1C	LU0292107991	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	DWS INVESTMENT S.A. (ETF)	XTRACKERS MSCI EM ASIA ESG SCREENED SWAP UCITS ETF 1C	LU0292107991	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING ASIA FUND A-ACC-EUR	LU0329678410	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIAN SPECIAL SITUATIONS FUND A-ACC-EUR	LU0413542167	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON PETITES & MOY. CAP.	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST ASIAN SMALL/MID CAP NC	LU0236154448	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE HORS JAPON PETITES & MOY. CAP.	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON ASIAN SMALLER COMPANIES FUND A(ACC)EUR	LU0390135415	●	●		
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE AVEC JAPON	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS ASIE PC	FR0010176891	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE AVEC JAPON	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS ASIE PC	FR0010176891	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE AVEC JAPON	AMIRAL GESTION	SEXTANT ASIE A	FR00140023U1	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE AVEC JAPON	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - PACIFIC FUND A-DIST-USD	LU0049112450	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE AVEC JAPON	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - PACIFIC EQUITY FUND A (DIST) - USD	LU0052474979	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA IM EQUITY TRUST - AXA IM ALL COUNTRY ASIA PACIFIC EX-JAPAN SMALL CAP EQ QI B EUR ACC	IE0031069499	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - ASIA PACIFIC SUSTAINABLE EQUITY FUND A ACC EUR	LU0498180339	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) ASIAN FUND EUR A ACC	LU1670618187	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) ASIAN FUND EUR A ACC	LU1670618187	●	●	Art. 8	
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF - ACC-EUR	LU1900068328	●	●		
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF - ACC-EUR	LU1900068328	●	●		
ACTIONS AUSTRALIE & NOUVELLE-ZÉLANDE	BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND) LIMITED	BARINGS INTERNATIONAL UMBRELLA FUND - BARINGS AUSTRALIA FUND CLASS A EUR INC	IE0004866665	●	●	Art. 8	
ACTIONS AUSTRALIE & NOUVELLE-ZÉLANDE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AUSTRALIAN DIVERSIFIED EQUITY FUND A-AUD	LU0048574536	●	●		
ACTIONS AUSTRALIE & NOUVELLE-ZÉLANDE	CANDRIAM	CANDRIAM EQUITIES L AUSTRALIA CLASS C EUR CAP	LU0256780106	●	●		
ACTIONS AUSTRALIE & NOUVELLE-ZÉLANDE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR AUSTRALIA (S&P/ASX 200) UCITS ETF - D-EUR	LU0496786905	●	●		
ACTIONS AUTRES	STATE STREET GLOBAL ADVISORS FRA	SPDR MSCI JAP EUR HED UCITS ETF	IE00BZ0G8C04	●	●		
ACTIONS AUTRES	DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT SA	XTRACKERS MSCI WORLD SWAP ETF	LU0659579733	●	●		
ACTIONS AUTRES	UBS FUND MANAGEMENT LUXEMBOURGSA	UBS ETF MSCI EUROPE UCITS EUR	LU1600334798	●	●		
ACTIONS AUTRES	AMUNDI	AMUNDI INDEX MSCI USA SRI ETF	LU2153616599	●	●	Art. 8	●
ACTIONS AUTRES	AMUNDI LUX	AIS AMUNDI IND MSCI WRLD SRI PAB	LU2249056297	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS BRÉSIL	BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUX) S.A.	BNY MELLON BRAZIL EQUITY FUND EUR A ACC	IE00B23S7K36	●	●		
ACTIONS BRÉSIL	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - BRAZIL EQUITY AC	LU0196696453	●	●		
ACTIONS BRÉSIL	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS BRAZIL EQUITY CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU0281906387	●	●	Art. 8	
ACTIONS BRÉSIL	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST BRAZILIAN EQUITIES LC	LU0616856935	●	●		
ACTIONS BRÉSIL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI BRAZIL UCITS ETF ACC	LU1900066207	●	●		
ACTIONS BRÉSIL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI BRAZIL UCITS ETF ACC	LU1900066207	●	●		
ACTIONS BRIC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - BRIC MARKETS EQUITY AC	LU0254981946	●	●		
ACTIONS CHARIAH ISLAMIQUE AUTRES	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH EUROPE S EUR S ACC	IE00B4ZJ4634	●		Art. 8	
ACTIONS CHINE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR PEA CHINE (MSCI CHINA) UCITS ETF CAPI	FR0011871078	●	●		
ACTIONS CHINE	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH CHINA EUR ACC	IE0030351732	●	●		
ACTIONS CHINE	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC MSCI CHINA UCITS ETF	IE00B44T3H88	●	●		
ACTIONS CHINE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON CHINA FUND A(ACC)USD	LU0052750758	●	●		
ACTIONS CHINE	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - CHINESE EQUITY AC	LU0164865239	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - CHINA FOCUS FUND A-DIST-USD	LU0173614495	●	●		
ACTIONS CHINE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST CHINESE EQUITIES LC	LU0273157635	●	●		
ACTIONS CHINE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - CHINA CONSUMER FUND A-ACC-EUR	LU0594300096	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - CHINA CONSUMER FUND A-DIST-EUR	LU0594300252	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - CHINA CONSUMER FUND E-ACC-EUR	LU0766124126	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS CHINA EQUITY CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU0823425839	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - CHINA A EUR	LU1160365091	●	●	Art. 8	●
ACTIONS CHINE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI CHINA ESG LEADERS EXTRA (DR) UCITS ETF - ACC	LU1900068914	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI CHINA ESG LEADERS EXTRA (DR) UCITS ETF - ACC	LU1900068914	●	●	Art. 8	
ACTIONS CHINE - A SHARES	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - CHINA A-SHARE OPPORTUNITIES FUND A (ACC) - EUR	LU1255011097	●		Art. 8	
ACTIONS CORÉE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI KOREA UCITS ETF USD (DIST)	IE00B0M63391	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS FLEX CAP	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE VALUE AMÉRIQUE ISR P	FR0010547059	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS FLEX CAP	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE VALUE AMÉRIQUE ISR P	FR0010547059	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS FLEX CAP	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICAN GROWTH FUND A-DIST-USD	LU0077335932	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS FLEX CAP	OFI INVEST LUX	OFI INVEST ESG US EQUITY R EUR	LU0185495495	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS FLEX CAP	OFI INVEST LUX	OFI INVEST ESG US EQUITY R EUR	LU0185495495	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS FLEX CAP	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICAN GROWTH FUND A-ACC-EUR	LU0275692696	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP MIXTE	INVESCO MANAGEMENT SA	INVESCO MSCI USA UCITS ETF	IE00B60SX170		●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FTGF CLEARBRIDGE VALUE FUND CLASS A EURO ACCUMULATING	IE00B19Z3920	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-DIST	LU0048573561	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FIL INVEST MANAGEMENT LUX SA	FF-AMERICA FUND A	LU0069450822	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN MUTUAL U.S. VALUE FUND A(ACC)USD	LU0070302665	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN MUTUAL U.S. VALUE FUND N(ACC)EUR	LU0140362889	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - US BASIC VALUE FUND E2	LU0171295891	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - NORTH AMERICAN VALUE FUND BP EUR	LU0173783092	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-ACC-EUR	LU0251127410	●		Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	ROBECO INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT BV	ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS - ROBECO BP US PREMIUM EQUITIES DH €	LU0320896664	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-ACC-EUR (HEDGED)	LU0945775517	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-ACC-EUR (HEDGED)	LU0945775517	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - US VALUE A EUR	LU1103303167	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - US VALUE A EUR (HE)	LU1103303670	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US VALUE FUND A (ACC) - EUR	LU1211166183	●		Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE US VALUE MULTI-FACTOR EQUITY CLASSIC H EUR R	LU1458428163	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE US VALUE MULTI-FACTOR EQUITY CLASSIC H EUR R	LU1458428163	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. "VALUE"	AMUNDI LUX	AMUNDI FUNDS PIONEER US EQUITY	LU1894682969	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR PEA NASDAQ-100 UCITS ETF CAPI	FR0011871110	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR PEA NASDAQ-100 UCITS ETF CAPI	FR0011871110	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	JANUS HENDERSON INVESTORS	JANUS HENDERSON CAPITAL FUNDS PLC - US FORTY FUND CLASS A2 HEUR	IE0009531827	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH AMERICA EUR R ACC	IE00B6X2JP23	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH AMERICA EUR R ACC	IE00B6X2JP23	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN U.S. OPPORTUNITIES FUND A(ACC)EUR	LU0260869739	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS - US GROWTH FUND AH (EUR)	LU0266117414	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US GROWTH FUND A (ACC) - EUR (HEGGED)	LU0284208625	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US GROWTH FUND A (ACC) - EUR (HEGGED)	LU0284208625	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - LOOMIS SAYLES U.S. GROWTH EQUITY FUND H-R/A (EUR)	LU1435385593	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - LOOMIS SAYLES U.S. GROWTH EQUITY FUND H-R/A (EUR)	LU1435385593	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR NASDAQ-100 UCITS ETF ACC	LU1829221024	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. CROISSANCE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR NASDAQ-100 UCITS ETF ACC	LU1829221024	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL US P	FR0000988057	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL US P	FR0000988057	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS USA ISR P C	FR0010153320	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS USA ISR P C	FR0010153320	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR USA ESG P	FR0010501858	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR USA ESG P	FR0010501858	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ACTIONS AMÉRICAINES RC EUR	FR0010700823	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	RMM ACTIONS USA C EUR	FR0011212547	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	RMM ACTIONS USA C EUR	FR0011212547	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS AM	BNP PARIBAS EASY S&P 500 ETF	FR0011550185	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS VENN SMART ALPHA US P	FR0013432739	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS VENN SMART ALPHA US P	FR0013432739	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA IM EQUITY TRUST - AXA IM US EQUITY QI B EUR ACC	IE0031069275	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FTGF CLEARBRIDGE US APPRECIATION FUND CLASS A EURO ACCUMULATING	IE00B1BXJ072	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	RAM ACTIVE INVESTMENTS (EUROPE) S.A.	RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS - US SUSTAINABLE EQUITIES B USD	LU0160156013	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - US FLEXIBLE EQUITY FUND E2	LU0171296949	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US SELECT EQUITY PLUS FUND D (ACC) - USD	LU0281484880	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US SELECT EQUITY PLUS FUND D (ACC) - USD	LU0281484880	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US SELECT EQUITY PLUS FUND D (ACC) - EUR (HEGGED)	LU0281485184	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US SELECT EQUITY PLUS FUND D (ACC) - EUR (HEGGED)	LU0281485184	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR S&P 500 UCITS ETF - D-EUR	LU0496786574	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - NORTH AMERICAN STARS EQUITY FUND BP EUR	LU0772958012	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ BEST STYLES US EQUITY AT (H2-EUR)	LU0933100983	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ BEST STYLES US EQUITY AT (H2-EUR)	LU0933100983	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	CLARESCO FINANCE	CLARESCO USA	LU1379103812	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	CLARESCO FINANCE	CLARESCO USA	LU1379103812	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE US MULTI-FACTOR EQUITY CLASSIC EUR ACC	LU1956163379	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE US MULTI-FACTOR EQUITY CLASSIC EUR ACC	LU1956163379	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS GDES CAP. MIXTE	AMUNDI	LYXOR NET ZERO 2050 S&P 500 CLIM	LU2198883410	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS MOYENNES CAP.	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - US MID-CAP VALUE FUND A2	LU0171298648	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS MOYENNES CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND US SMALL & MID-CAP EQUITY A ACCUMULATION EUR	LU0248178732	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS MOYENNES CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND US SMALL & MID-CAP EQUITY A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU0334663233	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS MOYENNES CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - PIONEER US EQUITY MID CAP A EUR HGD (C)	LU0568603129	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	JANUS HENDERSON INVESTORS	JANUS HENDERSON CAPITAL FUNDS PLC - US VENTURE FUND CLASS A2 HEUR	IE0009534169	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FTGF ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND CLASS A EURO ACCUMULATING	IE00B19Z4C24	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US SMALLER COMPANIES FUND A (DIST) - USD	LU0053697206	●		Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS US SMALL CAPCLASSIC H EURR	LU0251806666	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS US SMALL CAPCLASSIC H EURR	LU0251806666	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS US SMALL CAPCLASSIC EURR	LU0823410724	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI RUSSELL 2000 ETF-C EUR	LU1681038672	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS PETITES CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI RUSSELL 2000 ETF-C EUR	LU1681038672	●	●		
ACTIONS ETATS-UNIS RENDEMENT	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE B EUR CAP	BE0947853660	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS RENDEMENT	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE B EUR CAP	BE0947853660	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ETATS-UNIS RENDEMENT	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST II ESG US TOP DIVIDEND NC	LU0781238935	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS RENDEMENT	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) NORTH AMERICAN DIVIDEND FUND EUR A ACC	LU1670627253	●	●	Art. 8	
ACTIONS ETATS-UNIS RENDEMENT	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) NORTH AMERICAN DIVIDEND FUND EUR A ACC	LU1670627253	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE DU NORD	LAZARD FRÈRES GESTION	NORDEN SRI	FR0000299356	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE DU NORD	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - NORDIC EQUITY FUND BP EUR	LU0064675639	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE DU NORD PETITES & MOY. CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	NORDEN SMALL IC	FR0011474980	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE DU NORD PETITES & MOY. CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	NORDEN SMALL IC	FR0011474980	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE DU NORD PETITES & MOY. CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - NORDIC FUND A-DIST-SEK	LU0048588080	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE DU NORD PETITES & MOY. CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - NORDIC FUND A-ACC-EUR	LU0922334643	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE DU NORD PETITES & MOY. CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS NORDIC SMALL CAP CLASSIC CAPITALISATION	LU0950372838	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE DU NORD PETITES & MOY. CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS NORDIC SMALL CAP CLASSIC CAPITALISATION	LU0950372838	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE EMERGENTE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUND(LUX) I - DNCA EMERGING EUROPE EQUITY FUND R/A EUR	LU0147918923	●	●		
ACTIONS EUROPE EMERGENTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING EUROPE EQUITY II FUND A (ACC) - EUR	LU2549520950	●			
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU CITYZEN R	FR0000989410	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU CITYZEN R	FR0000989410	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GF EUROPE	FR0007025341	●	●		
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GF EUROPE	FR0007025341	●	●		
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL 4CHANGE EQUITY EUROPE	FR0007075155	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL 4CHANGE EQUITY EUROPE	FR0007075155	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	THEMATICS EUROPEAN SÉLECTION RC	FR0010058529	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	THEMATICS EUROPEAN SÉLECTION RC	FR0010058529	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	APICIL ASSET MANAGEMENT	ROCHE-BRUNE EUROPE VALEURS RESPONSABLES P	FR0010237503	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	APICIL ASSET MANAGEMENT	ROCHE-BRUNE EUROPE VALEURS RESPONSABLES P	FR0010237503	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER AGRESSOR A	FR0010321802	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER AGRESSOR A	FR0010321802	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDL CONVICTIONS C	FR0010651224	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDL CONVICTIONS C	FR0010651224	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE A	FR0010863688	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE A	FR0010863688	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER AGRESSOR P	FR0011435197	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER AGRESSOR P	FR0011435197	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	SOFIDY	S.YTIC P	FR0013267382	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	SOFIDY	S.YTIC P	FR0013267382	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH EUROPE OPPORTUNITIES EUR R ACC	IE00BD5HXJ66	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	RAM ACTIVE INVESTMENTS (EUROPE) S.A.	RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS - EUROPEAN EQUITIES B EUR	LU0160155981	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	MAINFIRST AFFILIATED FUND MANAGERS S.A.	MAINFIRST TOP EUROPEAN IDEAS A	LU0308864023	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	MAINFIRST AFFILIATED FUND MANAGERS S.A.	MAINFIRST TOP EUROPEAN IDEAS A	LU0308864023	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	J.CHAHINE CAPITAL	DIGITAL FUNDS STARS EUROPE R	LU0323041763	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	AFFM SA	ALKEN FUND - EUROPEAN OPPORTUNITIES CLASS A	LU0524465977	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND R/C (EUR)	LU0552643339	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND R/C (EUR)	LU0552643339	●	●	Art. 9	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	DNCA FINANCE	DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH CLASS B SHARES EUR	LU0870553459	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE FLEX CAP	DNCA FINANCE	DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE CLASS A SHARES EUR	LU1490785091	●		Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC ACTIONS EUROPE AC	FR0000427809	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC ACTIONS EUROPE AC	FR0000427809	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	CM-AM SICAV - CM-AM EUROPE VALUE RC	FR0000991770	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	CM-AM SICAV - CM-AM EUROPE VALUE RC	FR0000991770	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF METROPOLE SELECTION A	FR00007078811	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF METROPOLE SELECTION A	FR00007078811	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	DNCA FINANCE	DNCA VALUE EUROPE C	FR0010058008	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	DNCA FINANCE	DNCA VALUE EUROPE C	FR0010058008	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE VALUE EUROPE ISR P	FR0010547067	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	MANDARINE GESTION	MANDARINE VALEUR R	FR0010554303	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	MANDARINE GESTION	MANDARINE VALEUR R	FR0010554303	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR EUROPE ESG P	FR0010619916	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR EUROPE ESG P	FR0010619916	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N	FR0010627851	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE N	FR0010627851	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE STRATEGIC VALUE FUND A (DIST) - EUR	LU0107398884	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN FUND A(ACC)USD	LU0109981661	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN FUND N(ACC)EUR	LU0140363267	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EUROPEAN VALUE FUND E2	LU0147394679	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	DNCA FINANCE	DNCA INVEST VALUE EUROPE CLASS B SHARES EUR	LU0284396289	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	DNCA FINANCE	DNCA INVEST VALUE EUROPE CLASS B SHARES EUR	LU0284396289	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - EUROPEAN EQUITY VALUE A EUR C	LU1883314244	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. "VALUE"	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - EUROPEAN EQUITY VALUE A EUR C	LU1883314244	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST SA	COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	FR0000295230	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST SA	COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	FR0000295230	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU PRAGMA EUROPE R	FR00007045737	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU PRAGMA EUROPE R	FR00007045737	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	MONTSEGUR FINANCE	MONTSEGUR CROISSANCE C	FR0010109140	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	MONTSEGUR FINANCE	MONTSEGUR CROISSANCE C	FR0010109140	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS ACTIONS CROISSANCE ISR CLASSIC	FR0010319434	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS ACTIONS CROISSANCE ISR CLASSIC	FR0010319434	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE A	FR0010321828	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE A	FR0010321828	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE MEGATRENDS ISR C	FR0010546945	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE MEGATRENDS ISR C	FR0010546945	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE RC	FR0010702084	●		Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PALATINE	FR0010915181	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PALATINE	FR0010915181	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR SILVER AGE E	FR0010917658	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH EUROPE EUR R ACC	IE00B6X8T619	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EUROPEAN FUND E2 EUR	LU0090830901	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITY FUND A ACC EUR	LU0094541447	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE A EUR ACC	LU0099161993	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EUROPEAN SPECIAL SITUATIONS FUND E2	LU0154235443	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY ACTIVE STRATEGY - FAST - EUROPE FUND A-ACC-EUR	LU0202403266	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE STRATEGIC GROWTH FUND A (ACC) - EUR	LU0210531801	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE EQUITY GROWTH AT EUR	LU0256839274	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	FIL INVEST MANAGEMENT LUX SA	FF - EUROPEAN DYNAMIC GROWTH F	LU0261959422	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	CANDRIAM	CANDRIAM EQUITIES L EUROPE INNOVATION CLASS C EUR CAP	LU0344046155	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	CANDRIAM	CANDRIAM EQUITIES L EUROPE INNOVATION CLASS C EUR CAP	LU0344046155	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE EQUITY GROWTH SELECT AT EUR	LU0920839346	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE EQUITY GROWTH SELECT AT EUR	LU0920839346	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. CROISSANCE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA A	LU1907595398	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT GMBH	ODDO BHF ALGO SUSTAINABLE LEADERS CRW-EUR	DE0007045437	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT GMBH	ODDO BHF ALGO SUSTAINABLE LEADERS CRW-EUR	DE0007045437	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIL GESTION	FIDELITY EUROPE A	FR0000008674	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIL GESTION	FIDELITY EUROPE A	FR0000008674	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE ACTIONS C	FR0000170243	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE ACTIONS C	FR0000170243	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE OPPORTUNITÉS C	FR0000170318	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE OPPORTUNITÉS C	FR0000170318	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST PALMARÉS ACTIONS EUROPE I	FR0000285710	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST PALMARÉS ACTIONS EUROPE I	FR0000285710	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	STRATÈGE FINANCE	FINEX EUROPE	FR0000428369	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	IRIS FINANCE	IRIS EUROPE	FR0007471248	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	IRIS FINANCE	IRIS EUROPE	FR0007471248	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS DÉVELOPPEMENT HUMAIN CLASSIC	FR0010077412	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS DÉVELOPPEMENT HUMAIN CLASSIC	FR0010077412	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS PC	FR0010165944	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS PC	FR0010165944	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC GREEN IMPACT A	FR0010178665	●	●	Art. 9	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC GREEN IMPACT A	FR0010178665	●	●	Art. 9	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	DELUBAC ASSET MANAGEMENT	DELUBAC PRICING POWER P	FR0010223537	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	DELUBAC ASSET MANAGEMENT	DELUBAC PRICING POWER P	FR0010223537	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	DELUBAC ASSET MANAGEMENT	DELUBAC PEA P	FR0010461723	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	DELUBAC ASSET MANAGEMENT	DELUBAC PEA P	FR0010461723	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMPLEGEST	INVEST HORIZON EUROPE A	FR0010507491	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMPLEGEST	INVEST HORIZON EUROPE A	FR0010507491	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA EUROPE CONVICTIONS ISR RC	FR0010626796	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA EUROPE CONVICTIONS ISR RC	FR0010626796	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ALPHA EUROPE R	FR0011034131	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ALPHA EUROPE R	FR0011034131	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIDEAS CAPITAL	BETAMAX EUROPE SMART FOR CLIMATE P	FR0011560192	●	●	Art. 9	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE ACTIONS SRI	FR0013221116	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE ACTIONS SRI	FR0013221116	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N	FR0013379328	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N	FR0013379328	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS VENN SMART ALPHA EUROPE P	FR0013432754	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS VENN SMART ALPHA EUROPE P	FR0013432754	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELA	ISCORE MSCI EUR UCITS ETF EUR	IE00B4K48X80	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIL INVESTMENT SERVICE UK	FIDELITY MSCI EUROPE INDEX FUND	IE00BYX5ML46	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.	UBS (LUX) EQUITY FUND - EUROPEAN OPPORTUNITY SUSTAINABLE (EUR) P-ACC	LU0006391097	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN GROWTH FUND A-DIST-EUR	LU0048578792	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE EQUITY FUND A (DIST) - EUR	LU0053685029	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE EUROPE EQUITY FUND A-DIST-EUR	LU0088814487	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN LARGER COMPANIES FUND A-DIST-EUR	LU0119124278	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO SUSTAINABLE PAN EUROPEAN STRUCTURED EQUITY FUND A ACC EUR	LU0119750205	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	JANUS HENDERSON INVESTORS	JANUS HENDERSON HORIZON PAN EUROPEAN EQUITY FUND A2 EUR	LU0138821268	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-QUEST EUROPE SUSTAINABLE EQUITIES P EUR	LU0144509717	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST EUROPEAN EQUITY HIGH CONVICTION LC	LU0145634076	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE DYNAMIC FUND A (ACC) - EUR	LU0210530662	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE EQUITY PLUS FUND A (PERF) (ACC) - EUR	LU0289089384	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN GROWTH FUND A-ACC-EUR	LU0296857971	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - FRAMLINGTON SUSTAINABLE EUROPE A CAPITALISATION EUR	LU0389655811	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - FRAMLINGTON SUSTAINABLE EUROPE A CAPITALISATION EUR	LU0389655811	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE EQUITY SRI AT EUR	LU0542502314	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE EQUITY SRI AT EUR	LU0542502314	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE FUNDS 2 EXANE EQUITY SELECT EUROPE FUND B	LU0719899097	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE FUNDS 2 EXANE EQUITY SELECT EUROPE FUND B	LU0719899097	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - EUROPEAN EQUITY CONSERVATIVE A EUR (C)	LU0755949848	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	CLARTAN ASSOCIÉS	CLARTAN EUROPE C	LU1100076808	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EUROPE SYNERGY A EUR	LU1102959951	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	MADELEINE EUROPA ONE R	LU1220932716	●	●		
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG SA	GENERALI INVESTMENTS SICAV - SRI AGEING POPULATION DX EUR	LU1234787460	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG SA	GENERALI INVESTMENTS SICAV - SRI AGEING POPULATION DX EUR	LU1234787460	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	THEAM QUANT - EQUITY EUROPE GURU N EUR CAPITALISATION	LU1235104020	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	THEAM QUANT - EQUITY EUROPE GURU N EUR CAPITALISATION	LU1235104020	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN TE UCITS ETF CAP	LU1291099718	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN TE UCITS ETF CAP	LU1291099718	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	CANDRIAM	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE C ACC EUR	LU1313771856	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	CANDRIAM	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE C ACC EUR	LU1313771856	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS EASY LOW CARBON 100 EUROPE PAB@ UCITS ETF	LU1377382368	●		Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU1529808336	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU1529808336	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	UNIGESTION	UNI-GLOBAL - EQUITIES EUROPE AA-EUR	LU1705548763	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	UNIGESTION	UNI-GLOBAL - EQUITIES EUROPE AA-EUR	LU1705548763	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE SRI S-SERIES PAB 5% CAPPED UCITS ETF CAPITALISATION	LU1753045332	●			
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS NET ZERO AMBITION TOP EUROPEAN PLAYERS A EUR (C)	LU1883868819	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS NET ZERO AMBITION TOP EUROPEAN PLAYERS A EUR (C)	LU1883868819	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDLCM FUNDS - BDL TRANSITION C ACC	LU1988108350	●		Art. 9	●
ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA SUSTAINABLE IMPACT EUROPE FUND CLASS A2 EUR ACC	LU2210204306	●		Art. 9	●
ACTIONS EUROPE HORS UK GDES CAP.	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - CONTINENTAL EUROPEAN FLEXIBLE FUND E2 EUR	LU0224105980	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE HORS UK PETITES & MOY. CAP.	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EUROPE MIDCAPS A EUR	FR0010177998	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE HORS UK PETITES & MOY. CAP.	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EUROPE MIDCAPS A EUR	FR0010177998	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE HORS UK PETITES & MOY. CAP.	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A	FR0013383825	●		Art. 9	●
ACTIONS EUROPE HORS UK PETITES & MOY. CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - EUROPE EX-UK MICROCAP A CAPITALISATION EUR	LU1937143664	●		Art. 8	
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	DWS INVESTMENT GMBH	DWS EUROPEAN OPPORTUNITIES LD	DE0008474156	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	DWS INVESTMENT GMBH	DWS EUROPEAN OPPORTUNITIES LD	DE0008474156	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE SMALL CAP AC	FR0000170516	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE SMALL CAP AC	FR0000170516	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF AVENIR EUROPE CR-EUR	FR0000974149	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF AVENIR EUROPE CR-EUR	FR0000974149	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE A	FR0010321810	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE A	FR0010321810	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM PREMIUM EUROPE R	FR0010687749	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EUROPE SMALL CAP CLASSIC CAPITALISATION	LU0212178916	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ACT HUMAN CAPITAL A CAPITALISATION EUR	LU0316218527	●	●	Art. 9	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE UNIQUE SMALL & MID CAPS EUROPE R	LU0489687243	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND AVENIR EUROPE NC	LU0675297237	●		Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	DNCA FINANCE	DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE CLASS B SHARES EUR	LU1366712518	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	DNCA FINANCE	DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE CLASS B SHARES EUR	LU1366712518	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE MID CAP EQUITY AT EUR	LU1505875226	●	●		
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EUROPE MID CAP EQUITY AT EUR	LU1505875226	●	●		
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA LEADERS SMALL & MID-CAP EUROPE A2 (EUR) ACC	LU1920214563	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA LEADERS SMALL & MID-CAP EUROPE A2 (EUR) ACC	LU1920214563	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAP.	CLARTAN ASSOCIÉS	CLARTAN ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP C	LU2225829204	●		Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE B CAP	BE0058185829	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS EURO PME-ETI RC	FR0000994782	●	●		
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS EURO PME-ETI RC	FR0000994782	●	●		
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION TERRITOIRES P	FR0010256396	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION TERRITOIRES P	FR0010256396	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ENTREPRENEURS A	FR0011558246	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ENTREPRENEURS A	FR0011558246	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	EFFEL INVESTMENT GROUP	EFFEL NOVA EUROPE ISR A	FR0011585520	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	EFFEL INVESTMENT GROUP	EFFEL NOVA EUROPE ISR A	FR0011585520	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU FAMILY R	FR0011689330	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU FAMILY R	FR0011689330	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	RUSSELL INVESTMENTS LIMITED	MULTI-STYLE, MULTI-MANAGER FUNDS PLC - THE EUROPEAN SMALL CAP FUND A	IE0004307934	●	●		
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE SMALL CAP FUND A (DIST) - EUR	LU0053687074	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND A-DIST-EUR	LU0061175625	●	●		
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON EUROPEAN SMALL-MID CAP FUND N(ACC)EUR	LU0188151095	●	●		
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE DYNAMIC SMALL CAP FUND A (PERF) (ACC) - EUR	LU0210072939	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE DYNAMIC SMALL CAP FUND A (PERF) (DIST) - EUR	LU0210073408	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - EUROPE MICROCAP A CAPITALISATION EUR PF	LU0212992860	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND A-ACC-EUR	LU0261951528	●	●		
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	STATE STREET GLOBAL ADVISORS EUROPE LIMITED	SSGA LUXEMBOURG SICAV - STATE STREET EUROPE SMALL CAP ESG SCREENED EQUITY FUND P EUR ACC	LU1112178824	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE EUROPE MICROCAP R	LU1303940784	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE PETITES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE EUROPE MICROCAP R	LU1303940784	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES EUROPE DIVIDEND B EUR CAP	BE0057451271	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES EUROPE DIVIDEND B EUR CAP	BE0057451271	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EUROPE EQUITY INCOME AC	FR0010043216	●	●		
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EUROPE EQUITY INCOME AC	FR0010043216	●	●		
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	MANDARINE GESTION	MANDARINE EQUITY INCOME R	FR0010396382	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	MANDARINE GESTION	MANDARINE EQUITY INCOME R	FR0010396382	●	●	Art. 8	●
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	FINANCIÈRE DE L'ARC	ARC ACTIONS RENDEMENT	FR0011092436	●	●	Art. 8	
ACTIONS EUROPE RENDEMENT	FINANCIÈRE DE L'ARC	ARC ACTIONS RENDEMENT	FR0011092436	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA ALLCAPS A	FR0000422842	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA ALLCAPS A	FR0000422842	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS MANDARINE OPPORTUNITÉS P	FR0000447609	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS MANDARINE OPPORTUNITÉS P	FR0000447609	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE OPPORTUNITÉS C	FR0000447864	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE OPPORTUNITÉS C	FR0000447864	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SWISS LIFE GESTION PRIVÉE	VALFRANCE P	FR0000973711	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SWISS LIFE GESTION PRIVÉE	VALFRANCE P	FR0000973711	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS AÉQUITAS R C/D	FR0000975880	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS AÉQUITAS R C/D	FR0000975880	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR CAC 40 (DR) UCITS ETF DIST	FR0007052782	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR CAC 40 (DR) UCITS ETF DIST	FR0007052782	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FRANCECAP A	FR0007065743	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FRANCECAP A	FR0007065743	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	DNCA FINANCE	CENTIFOLIA C	FR0007076930	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	DNCA FINANCE	CENTIFOLIA C	FR0007076930	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG FAMILLES & ENTREPRENEURS (EUR) P	FR0007082060	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG FAMILLES & ENTREPRENEURS (EUR) P	FR0007082060	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SAINT OLIVE GESTION	BSO FRANCE P	FR0007478557	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SAINT OLIVE GESTION	BSO FRANCE P	FR0007478557	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GENERALI INVESTISSEMENT C	FR0010086512	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GENERALI INVESTISSEMENT C	FR0010086512	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FRANCECAP R	FR0010111732	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FRANCECAP R	FR0010111732	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC ACTIONS PATRIMOINE AC	FR0010143545	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC ACTIONS PATRIMOINE AC	FR0010143545	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL MANAGEURS R C	FR0010158048	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL MANAGEURS R C	FR0010158048	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD FRANCE EXPERTISE	FR0010249672	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD FRANCE EXPERTISE	FR0010249672	●	●		
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA MULTI CAPS C	FR0010298596	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA MULTI CAPS C	FR0010298596	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR C	FR0010431015	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR C	FR0010431015	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA FRANCE OPPORTUNITÉS ISR RC	FR0010458190	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA FRANCE OPPORTUNITÉS ISR RC	FR0010458190	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	COVÉA FINANCE	COVÉA ACTIONS SOLIDAIRES C	FR0010535625	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	GESTION 21	ACTIONS 21 A	FR0010541813	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	GESTION 21	ACTIONS 21 A	FR0010541813	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE FRANCE ISR C	FR0010546960	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE FRANCE ISR C	FR0010546960	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - TRICOLERE CONVICTIONS A EUR	FR0010588343	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - TRICOLERE CONVICTIONS A EUR	FR0010588343	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE OPPORTUNITÉS R	FR0010657122	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE OPPORTUNITÉS R	FR0010657122	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	ERASMUS GESTION	FCP MON PEA R	FR0010878124	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	ERASMUS GESTION	FCP MON PEA R	FR0010878124	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION FRANCE FC	FR0011056092	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST FRANCE EQUITY R	FR0011093707	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST FRANCE EQUITY R	FR0011093707	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	KIRAO	KIRAO MULTICAPS AC	FR0012020741	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	KIRAO	KIRAO MULTICAPS AC	FR0012020741	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT FRANCE ENGAGEMENT A	FR0013529203	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE GRANDES CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI CAC 40 ESG UCITS ETF DR - EUR (C)	LU1681046931	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE SMALL CAP C	FR0000170391	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE SMALL CAP C	FR0000170391	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA SMALL CAPS A	FR0000422859	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE FRANCE MID CAP I	FR0000437576	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS MANDARINE ENTREPRENEURS P	FR0000442949	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS MANDARINE ENTREPRENEURS P	FR0000442949	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	COVÉA FINANCE	COVÉA PERSPECTIVES ENTREPRISES A	FR0000939886	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF AVENIR CR-EUR	FR0000989899	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF AVENIR CR-EUR	FR0000989899	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE PROFIL PERFORMANCE R	FR0007018346	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE PROFIL PERFORMANCE R	FR0007018346	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS C	FR0007064324	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS C	FR0007064324	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	CA INDOSUEZ GESTION	VENDÔME SÉLECTION PC	FR0007371729	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO MIDCAP FRANCE	FR0007387071	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO MIDCAP FRANCE	FR0007387071	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	DNCA FINANCE	DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R	FR0010042176	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	DNCA FINANCE	DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R	FR0010042176	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC SMALL CAP FRANCE A	FR0010058628	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC SMALL CAP FRANCE A	FR0010058628	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM SMALL CAPS R	FR0010561415	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM SMALL CAPS R	FR0010561415	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR MIDDLE-CAP FRANCE P	FR0010565366	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR MIDDLE-CAP FRANCE P	FR0010565366	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	HMG FINANCE	HMG DÉCOUVERTES C	FR0010601971	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	HMG FINANCE	HMG DÉCOUVERTES C	FR0010601971	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD SMALL CAPS FRANCE R	FR0010679902	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD SMALL CAPS FRANCE R	FR0010679902	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	OTEA CAPITAL	OTEA ACTIONS EUROPE R	FR0010738153	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	OTEA CAPITAL	OTEA ACTIONS EUROPE R	FR0010738153	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY MANAGERS F	FR0010922963	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY MANAGERS F	FR0010922963	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	KEREN FINANCE	KEREN ESSENTIELS C	FR0011271550	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	KEREN FINANCE	KEREN ESSENTIELS C	FR0011271550	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE FRANCE SMALLCAPS C	FR0011466093	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE FRANCE SMALLCAPS C	FR0011466093	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE PME P	FR0011608421	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE PME P	FR0011608421	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	AMPLEGEST	AMPLEGEST PME AC	FR0011631050	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE RENDEMENT FRANCE MIDCAPS C	FR0011640986	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE RENDEMENT FRANCE MIDCAPS C	FR0011640986	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	TALENCE GESTION	TALENCE SÉLECTION PME AC	FR0011653500	●	●		
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION PME R	FR0011707488	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	KIRAO	KIRAO SMALLCAPS AC	FR0012633311	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE ENTREPRENEURS R	FR0013280849	●	●	Art. 8	●
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE ENTREPRENEURS R	FR0013280849	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	HMG FINANCE	HMG DÉCOUVERTES PME C	FR0013351285	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	HMG FINANCE	HMG DÉCOUVERTES PME C	FR0013351285	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE FRANCE MID CAP R	FR0013391489	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE FRANCE MID CAP R	FR0013391489	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	CLARESCO FINANCE	CLARESCO AVENIR P	LU1379103572	●	●	Art. 8	
ACTIONS FRANCE PETITES & MOY. CAP.	CLARESCO FINANCE	CLARESCO AVENIR P	LU1379103572	●	●	Art. 8	
ACTIONS GRANDE CHINE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GREATER CHINA FUND A-DIST-USD	LU0048580855	●	●	Art. 8	
ACTIONS GRANDE CHINE	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO GREATER CHINA EQUITY FUND E ACCUMULATION EUR	LU0115143165	●	●	Art. 8	
ACTIONS GRANDE CHINE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - GREATER CHINA FUND A (ACC) - USD	LU0210526801	●	●	Art. 8	
ACTIONS GRANDE CHINE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GREATER CHINA A ACCUMULATION EUR	LU0365775922	●	●		
ACTIONS GRANDE CHINE	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO CHINA NEW ECONOMY A EUR ACC	LU2295992320	●	●	Art. 8	●
ACTIONS GRANDE CHINE	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO CHINA NEW ECONOMY A EUR ACC	LU2295992320	●	●	Art. 8	●
ACTIONS GRÈCE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI GREECE UCITS ETF DIST	FR0010405431	●	●		
ACTIONS GRÈCE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI GREECE UCITS ETF DIST	FR0010405431	●	●		
ACTIONS INDE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF ACC EUR	FR0010361683	●	●		
ACTIONS INDE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF ACC EUR	FR0010361683	●	●		
ACTIONS INDE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD INDIA A	FR0010479931	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INDE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD INDIA A	FR0010479931	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INDE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INDIA	LU0068770873	●	●		
ACTIONS INDE	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - INDIAN EQUITY AC	LU0164881194	●	●		
ACTIONS INDE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - INDIA FOCUS FUND A-EUR	LU0197230542	●	●	Art. 8	
ACTIONS INDE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN INDIA FUND A(ACC)EUR	LU0231205187	●	●		
ACTIONS INDE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - INDIA FUND A2	LU0248271941	●	●		
ACTIONS INDE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-INDIAN EQUITIES P EUR	LU0255979071	●	●		
ACTIONS INDE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS INDIA EQUITY CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU0823428346	●	●	Art. 8	
ACTIONS INDONÉSIE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - INDONESIA FUND A-DIST-USD	LU0055114457	●	●		
ACTIONS INDONÉSIE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI INDONESIA UCITS ETF ACC	LU1900065811	●	●		
ACTIONS INDONÉSIE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI INDONESIA UCITS ETF ACC	LU1900065811	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL CHARIAH ISLAMIQUE	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC ISLAMIC FUNDS - HSBC ISLAMIC GLOBAL EQUITY INDEX FUND AC EUR	LU0806931092	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS	FOURPOINTS THEMATIC SELECTION R	FR0010405001	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS A	FR0011449602	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS A	FR0011449602	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO MEGATRENDS R EUR	FR0011759364	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION OXYGÈNE P	FR0013373214	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION OXYGÈNE P	FR0013373214	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	PICTET AM EUROPE	PICTET SECURITY P EUR	LU0270904781	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-SECURITY R EUR	LU0270905242	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-GLOBAL MEGATREND SELECTION P EUR	LU0386882277	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-GLOBAL MEGATREND SELECTION R EUR	LU0391944815	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS INVESTMENT FUNDS 2 - CREDIT SUISSE (LUX) SECURITY EQUITY FUND BH EUR	LU0909472069	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - GLOBAL DISRUPTIVE OPPORTUNITIES CLASS A EUR ACC	LU1530899142	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - GLOBAL DISRUPTIVE OPPORTUNITIES CLASS A EUR ACC	LU1530899142	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) POSITIVE IMPACT FUND EUR A ACC	LU1854107221	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) POSITIVE IMPACT FUND EUR A ACC	LU1854107221	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS META FUND R/A EUR	LU1951204046	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS META FUND R/A EUR	LU1951204046	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS SAFETY FUND R/A EUR	LU1951225553	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS SAFETY FUND R/A EUR	LU1951225553	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ THEMATICA AT EUR	LU1981791327	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS SUBSCRIPTION ECONOMY FUND R/A EUR	LU2095319849	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS SUBSCRIPTION ECONOMY FUND R/A EUR	LU2095319849	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP.	ROBECO INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT BV	ROBECOSAM SUSTAINABLE HEALTHY LIVING EQUITIES D EUR	LU2146189407	●		Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. "VALUE"	DWS INVESTMENT S.A.	DWS GLOBAL VALUE LD	LU0133414606	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. "VALUE"	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN MUTUAL GLOBAL DISCOVERY FUND N(ACC)EUR	LU0211333298	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST SA	COMGEST MONDE C	FR0000284689	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	COMGEST SA	COMGEST MONDE C	FR0000284689	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA ACT SOCIAL PROGRESS	FR0007062567	●	●	Art. 9	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC	FR0010148981	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC	FR0010148981	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT E EUR ACC	FR0010312660	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT E EUR ACC	FR0010312660	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH A	FR0010859769	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH A	FR0010859769	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM ROC A	FR0010981175	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM ROC A	FR0010981175	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA DISRUPTION R C EUR	FR0013299047	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA DISRUPTION R C EUR	FR0013299047	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE	SILVER AUTONOMIE R	FR00140052N5	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE	SILVER AUTONOMIE R	FR00140052N5	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-FAMILY P EUR	LU0130732364	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL LONG-HORIZON EQUITY FUND A2	LU0171285314	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS CLASS B EUR	LU0383784146	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN GLOBAL GROWTH FUND A(ACC)EUR	LU0390134954	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	UBP ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	UBAM - 30 GLOBAL LEADERS EQUITY AC EUR	LU0573559563	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	UBP ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	UBAM - 30 GLOBAL LEADERS EQUITY AC EUR	LU0573559563	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND R/A (EUR)	LU0914729966	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND R/A (EUR)	LU0914729966	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE GLOBAL EQUITY CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU1270636993	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ACT SOCIAL PROGRESS A CAPITALISATION EUR	LU1557118921	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ACT SOCIAL PROGRESS A CAPITALISATION EUR	LU1557118921	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND WORLD (R) EVOLUTIONS NC EUR	LU1897556517	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. CROISSANCE	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND WORLD (R) EVOLUTIONS NC EUR	LU1897556517	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES WORLD SUSTAINABLE B CAP	BE0058652646	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES WORLD SUSTAINABLE B CAP	BE0058652646	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE B CAP	BE0946564383	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE B CAP	BE0946564383	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	FR0000438905	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF BEST THEMATICS CR-EUR	FR0000446692	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF BEST THEMATICS CR-EUR	FR0000446692	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI CONVICTIONS MONDE C	FR0000973562	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI CONVICTIONS MONDE C	FR0000973562	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF DIST	FR0007075494	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF DIST	FR0007075494	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS ACTIONS MONDE ISR CLASSIC	FR0010108977	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS ACTIONS MONDE ISR CLASSIC	FR0010108977	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS MONDE C	FR0010260000	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS MONDE C	FR0010260000	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI WORLD UCITS ETF DIST	FR0010315770	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI WORLD UCITS ETF DIST	FR0010315770	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DÔM FINANCE	DÔM SÉLECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL C	FR0010925933	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DÔM FINANCE	DÔM SÉLECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL C	FR0010925933	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI	LYX MSCI WLD UCITS ETF M HEDG D	FR0011660927	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU EQUITY SELECTION R ACC EUR	FR0012127389	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU EQUITY SELECTION R ACC EUR	FR0012127389	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	YOMONI	YOMONI MONDE A	FR0013329778	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	YOMONI	YOMONI MONDE A	FR0013329778	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI	LYXOR MSCI WORLD ETF MTHLY HEDG	FR0014003N93	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - WORLD FUND A-DIST-EUR	LU0069449576	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON GROWTH (EURO) FUND A(ACC)EUR	LU0114760746	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS - GLOBAL BRANDS FUND A (USD)	LU0119620416	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS - GLOBAL BRANDS FUND A (USD)	LU0119620416	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL SELECT EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0157178582	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL SELECT EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0157178582	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO SOCIAL PROGRESS FUND E ACCUMULATION EUR	LU0194781224	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL DYNAMIC EQUITY FUND A2	LU0238689623	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND QEP GLOBAL QUALITY A ACCUMULATION EUR	LU0323591833	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET - SMARTCITY P EUR	LU0503634221	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE GLOBAL LOW VOL EQUITY CLASSIC CAPITALISATION	LU0823417810	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST II GLOBAL EQUITY HIGH CONVICTION FUND LC	LU0826452848	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EQUITY OPPORTUNITIES A EUR	LU1160358633	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - WORLD FUND A-ACC-EUR	LU1261432659	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - WORLD FUND A-ACC-EUR	LU1261432659	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - GLOBAL SILVER AGE CLASS A EUR ACC	LU1291158233	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - GLOBAL SILVER AGE CLASS A EUR ACC	LU1291158233	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND EUR A ACC	LU1670715207	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND EUR A ACC	LU1670715207	●	●	Art. 9	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR GLOBAL GENDER EQUALITY (DR) UCITS ETF - C-USD	LU1691909508	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR GLOBAL GENDER EQUALITY (DR) UCITS ETF - C-USD	LU1691909508	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	AMUNDI	LYXOR MSCI WORLD ESG LEAD ETF	LU1792117779	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - SOCIAL IMPACT A EUR ACC	LU2036821663	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL GDES CAP. MIXTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - HUMAN CAPITAL A EUR	LU2221884310	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	FR0010286021	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	FR0010286021	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - SYSTEMATIC GLOBAL SMALLCAP FUND A2	LU0054578231	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - NEXT GENERATION A CAPITALISATION EUR	LU0868490383	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - NEXT GENERATION A CAPITALISATION EUR	LU0868490383	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE GLOBAL MICROCAP R	LU1329694266	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE GLOBAL MICROCAP R	LU1329694266	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST EDUCATION CLASS A EUR ACC	LU1861294319	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST EDUCATION CLASS A EUR ACC	LU1861294319	●	●	Art. 8	●
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUX) S.A.	BNY MELLON GLOBAL EQUITY INCOME FUND EUR A ACC	IE00B3V93F27	●	●		
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE GLOBAL DIVIDEND PLUS FUND A-EUR	LU0099575291	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	FIL INVEST MANAGEMENT LUX SA	FF SUS GL DIVIDEND PLUS A (ACC)	LU0261951957	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST TOP DIVIDEND NC	LU0507266145	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL DIVIDEND FUND A-ACC-EUR (HEDGED)	LU0605515377	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL DIVIDEND FUND EUR A ACC	LU1670710075	●	●	Art. 8	
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL DIVIDEND FUND EUR A ACC	LU1670710075	●	●	Art. 8	
ACTIONS ITALIE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ITALY FUND A-DIST-EUR	LU0048584766	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON FLEX CAP	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD JAPAN C	FR0010983924	●	●		
ACTIONS JAPON FLEX CAP	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD JAPAN C	FR0010983924	●	●		
ACTIONS JAPON FLEX CAP	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - JAPAN STRATEGIC VALUE FUND D (ACC) - EUR	LU0329206832	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD JAPON AC EUR	FR0000004012	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD JAPON AC EUR	FR0000004012	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL JAPON P	FR0000987968	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL JAPON P	FR0000987968	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR JAPAN (TOPIX) (DR) UCITS ETF DIST EUR	FR0010245514	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR JAPAN (TOPIX) (DR) UCITS ETF DIST EUR	FR0010245514	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS JAPON C	FR0010278408	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS JAPON C	FR0010278408	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR JAPAN P	FR0010469312	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR JAPAN P	FR0010469312	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD JAPON RC EUR	FR0010734491	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD JAPON RC EUR	FR0010734491	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL JAPON H	FR0013264249	●	●		
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA IM EQUITY TRUST - AXA IM JAPAN EQUITY B EUR ACC	IE0031069614	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH JAPAN EUR R ACC	IE00BD1DJ122	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH JAPAN EUR R ACC	IE00BD1DJ122	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE JAPAN EQUITY FUND A-JPY	LU0048585144	●	●	Art. 8	●
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - JAPAN EQUITY FUND A (DIST) - USD	LU0053696224	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE JAPAN EQUITY FUND A-DIST-EUR	LU0069452018	●	●	Art. 8	●
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-JAPANESE EQUITY SELECTION PJPY	LU0176900511	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS JAPAN EQUITY CLASSIC H EUR CAPITALISATION	LU0194438338	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-JAPANESE EQUITY OPPORTUNITIES P EUR	LU0255979402	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	UBP ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	UBAM - SNAM JAPAN EQUITY RESPONSIBLE AHC EUR	LU1861469051	●	●	Art. 8	●
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	UBP ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	UBAM - SNAM JAPAN EQUITY RESPONSIBLE AHC EUR	LU1861469051	●	●	Art. 8	●
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE JAPAN MULTI-FACTOR EQUITY CLASSIC EUR ACC	LU1956138777	●	●	Art. 8	●
ACTIONS JAPON GRANDES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE JAPAN MULTI-FACTOR EQUITY CLASSIC EUR ACC	LU1956138777	●	●	Art. 8	●
ACTIONS JAPON PETITES & MOY. CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA IM EQUITY TRUST - AXA IM JAPAN SMALL CAP EQUITY B EUR ACC	IE0031069721	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON PETITES & MOY. CAP.	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - JAPAN SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND E2	LU0171289225	●	●		
ACTIONS JAPON PETITES & MOY. CAP.	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - JAPANESE SMALLER COMPANIES SUSTAINABLE EQUITY FUND A ACC HEDGED EUR	LU0476877054	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON PETITES & MOY. CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - EQUITY JAPAN TARGET A EUR HGD (C)	LU0568583933	●	●	Art. 8	
ACTIONS JAPON PETITES & MOY. CAP.	JANUS HENDERSON INVESTORS	JANUS HENDERSON HORIZON JAPANESE SMALLER COMPANIES FUND A2 HEUR	LU1572378708	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	DWS INVESTMENT GMBH	DWS GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITIES ND	DE0009773010	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	DWS INVESTMENT GMBH	DWS GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITIES ND	DE0009773010	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	COMGEST SA	MAGELLAN C	FR0000292278	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	COMGEST SA	MAGELLAN C	FR0000292278	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS EMERGENTES C	FR0007492749	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS EMERGENTES C	FR0007492749	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC EMERGENTS A EUR ACC	FR0010149302	●	●	Art. 9	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS EMERGENTS P C	FR0010188383	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS EMERGENTS P C	FR0010188383	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	HMG FINANCE	HMG GLOBETROTTER C	FR0010241240	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL EMERGENTS F EUR	FR0010323303	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL EMERGENTS F EUR	FR0010323303	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ACTIONS EMERGENTES R	FR0010380675	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ACTIONS EMERGENTES R	FR0010380675	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF ACC EUR	FR0010429068	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF ACC EUR	FR0010429068	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	GEMWAY ASSETS	GEMEQUITY R	FR0011268705	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	GEMWAY ASSETS	GEMEQUITY R	FR0011268705	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND) LIMITED	BARINGS EMERGING MARKETS UMBRELLA FUND - BARINGS GLOBAL EMERGING MARKETS FUND CLASS A EUR INC	IE0004850503	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	JP MORGAN AM EUROPE	JPM GLOBAL EM RESEARCH ENH	IE00BF4G6Z54		●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF USD (ACC)	IE00BYVJRP78	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF USD (ACC)	IE00BYVJRP78	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING MARKETS A ACCUMULATION USD	LU0106252389	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EMERGING MARKETS FUND E2	LU0171276081	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	ROBECO INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT BV	ROBECO EMERGING MARKETS EQUITIES D €	LU0187076913	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0217576759	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING MARKETS A ACCUMULATION EUR	LU0248176959	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL EMERGING MARKET OPPORTUNITIES A ACCUMULATION EUR	LU0279459456	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	OFI INVEST LUX	OFI INVEST ESG GLOBAL EMERGING EQUITY R	LU0286061501	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - EMERGING MARKETS RESPONSIBLE EQUITY QI E CAPITALISATION EUR	LU0327690391	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - EMERGING STARS EQUITY FUND BP EUR	LU0602539867	●		Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-QUEST EMERGING SUSTAINABLE EQUITIES P EUR	LU0725974439	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-QUEST EMERGING SUSTAINABLE EQUITIES P EUR	LU0725974439	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EMERGING EQUITY CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU0823413074	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EMERGING EQUITY CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU0823413074	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EMERGING EQUITYN CAPITALISATION	LU0823413827	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EMERGING EQUITYN CAPITALISATION	LU0823413827	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING MARKETS FUND A-ACC-EUR	LU1048684796	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING MARKETS FUND A-ACC-EUR	LU1048684796	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - STRATEGIC EMERGING A EUR	LU1103293855	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - STRATEGIC EMERGING A EUR	LU1103293855	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS AM	BNPP MSCI EMERGING ESG FILTERED	LU1291097779		●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	CANDRIAM	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS C EUR ACC	LU1434523954	●	●	Art. 9	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	CANDRIAM	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS C EUR ACC	LU1434523954	●	●	Art. 9	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF-C EUR	LU1681045370	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF-C EUR	LU1681045370	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS SUSTAINABLE EQUITY A ACC EUR	LU2051469034	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS SUSTAINABLE EQUITY A ACC EUR	LU2051469034	●	●	Art. 8	●
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS PETITES & MOY. CAP.	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON EMERGING MARKETS SMALLER COMPANIES FUND A(ACC)EUR	LU0300743431	●	●		
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS PETITES & MOY. CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS SMALL CAP FUND A (ACC) (PERF) - EUR	LU0318933057	●	●	Art. 8	
ACTIONS MARCHÉS EMERGENTS PETITES & MOY. CAP.	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING DISCOVERY A EUR ACC	LU0336083810	●	●		
ACTIONS MARCHÉS FRONTIÈRES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON FRONTIER MARKETS FUND A(ACC)EUR	LU0390137031	●	●		
ACTIONS MARCHÉS FRONTIÈRES	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND FRONTIER MARKETS EQUITY A ACCUMULATION EUR	LU2407913743	●	●		●
ACTIONS MARCHÉS FRONTIÈRES	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND FRONTIER MARKETS EQUITY A ACCUMULATION EUR	LU2407913743	●	●		●
ACTIONS PACIFIQUE HORS JAPON	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUND(LUX) I - NATIXIS PACIFIC RIM EQUITY FUND -R/A EUR	LU0147921554	●	●	Art. 8	
ACTIONS ROYAUME UNI FLEX CAP	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND UK EQUITY A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU1015430488	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS ROYAUME UNI FLEX CAP	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND UK EQUITY A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU1015430488	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS B CAP	BE0947764743	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS B CAP	BE0947764743	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE	COLVILLE CAPITAL PARTNERS	TERROIRS AVENIR MONDE AGRICOLE R	FR00140092S0	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST GLOBAL AGRIBUSINESS NC	LU0273147594	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST GLOBAL AGRIBUSINESS LC	LU0273158872	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-NUTRITION P EUR	LU0366534344	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR AUTRES	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL APAL P	FR0000987950	●	●		
ACTIONS SECTEUR AUTRES	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL APAL P	FR0000987950	●	●		
ACTIONS SECTEUR AUTRES	ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT S.A.	ATLAS MAROC	FR0010015016	●	●		
ACTIONS SECTEUR AUTRES	DWS INVESTMENT S.A. (ETF)	XTRACKERS MSCI EM EUROPE, MIDDLE EAST & AFRICA ESG SWAP UCITS ETF 1C	LU0292109005	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR AUTRES	DWS INVESTMENT S.A. (ETF)	XTRACKERS MSCI EM EUROPE, MIDDLE EAST & AFRICA ESG SWAP UCITS ETF 1C	LU0292109005	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR AUTRES	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE GLOBAL SPORT R	LU2257982228	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR AUTRES	SWISS LIFE ASSET MANAGERS LUXEMBOURG	SWISS LIFE FUNDS (LUX) EQUITY GREEN BUILDINGS & INFRASTRUCTURE IMPACT R EUR CAP	LU2350031394	●	●	Art. 9	
ACTIONS SECTEUR AUTRES	SWISS LIFE ASSET MANAGERS LUXEMBOURG	SWISS LIFE FUNDS (LUX) EQUITY GREEN BUILDINGS & INFRASTRUCTURE IMPACT R EUR CAP	LU2350031394	●	●	Art. 9	
ACTIONS SECTEUR AUTRES	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST HYDROGEN A EUR ACC	LU2389405080	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR AUTRES	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST HYDROGEN A EUR ACC	LU2389405080	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS LUXE C C	FR0000988503	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS LUXE C C	FR0000988503	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR DISRUPTION P	FR0010258756	●	●		
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR DISRUPTION P	FR0010258756	●	●		
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER LUXURY A	FR0010960930	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	AMUNDI	AMUNDI SP GBL CONSUMER ESG ETF	IE000NM0ALX6	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE CONSUMER BRANDS FUND A-DIST-EUR	LU0114721508	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO GLOBAL CONSUMER TRENDS FUND E ACCUMULATION EUR	LU0115139569	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-PREMIUM BRANDS P EUR	LU0217139020	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO ASIA CONSUMER DEMAND FUND E ACCUMULATION EUR	LU0334857785	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS CONSUMER INNOVATORSCLASSIC CAPITALISATION	LU0823411706	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) SA	LO FUNDS - WORLD BRANDS FUND (EUR) P A	LU1809976522	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) SA	LO FUNDS - WORLD BRANDS FUND (EUR) P A	LU1809976522	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - GLOBAL LIFESTYLES A EUR ACC	LU1989767253	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR BIOTECHNOLOGIE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-BIOTECH P USD	LU0090689299	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR BIOTECHNOLOGIE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-BIOTECH HP EUR	LU0190161025	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR COMMUNICATION	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND - LYXOR STOXX EUROPE 600 TELECOMMUNICATIONS UCITS ETF ACC	LU1834988609	●	●		
ACTIONS SECTEUR COMMUNICATION	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND - LYXOR STOXX EUROPE 600 TELECOMMUNICATIONS UCITS ETF ACC	LU1834988609	●	●		
ACTIONS SECTEUR EAU	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI WATER ESG FILTERED (DR) UCITS ETF DIST	FR0010527275	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR EAU	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI WATER ESG FILTERED (DR) UCITS ETF DIST	FR0010527275	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR EAU	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS AQUA CLASSIC	FR0010668145	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR EAU	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS AQUA CLASSIC	FR0010668145	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR EAU	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-WATER P EUR	LU0104884860	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR EAU	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE WATER & WASTE FUND A ACC EUR	LU1892829828	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR EAU	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE WATER & WASTE FUND A ACC EUR	LU1892829828	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR EAU	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATIC WATER FUND R/A EUR	LU1951229035	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR EAU	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATIC WATER FUND R/A EUR	LU1951229035	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C	FR0000970949	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C	FR0000970949	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	FR0000982449	●	●	Art. 9	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	FR0000982449	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE PLANÈTE I	FR0010341800	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE PLANÈTE I	FR0010341800	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	OFI AM	OFI RS ACT4 GREEN FUTURE	FR0010508333	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI ENJEUX FUTURS C	FR0010592022	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI ENJEUX FUTURS C	FR0010592022	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	PALATINE AM	PALATINE PLANÈTE R	FR0010649079	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE RC	FR0013267150	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE RC	FR0013267150	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE RC	FR0013334380	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE RC	FR0013334380	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	FIDEAS CAPITAL	FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE P	FR0013369832	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - GREEN NEW DEAL A EUR	FR0013428927	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - GREEN NEW DEAL A EUR	FR0013428927	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	CA INDOSUEZ GESTION	INDOSUEZ OBJECTIF TERRE C	FR0013443371	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	MONTPENSIER FINANCE	M CLIMATE SOLUTIONS R	FR0013476678	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	MONTPENSIER FINANCE	M CLIMATE SOLUTIONS R	FR0013476678	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER CLIMATE & BIODIVERSITY IMPACT EUROPE A	FR0013517273	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO SMART CLIMATE R	FR0014003NV7	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION A EUR ACC	LU0164455502	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL CLIMATE CHANGE EQUITY A ACCUMULATION EUR	LU0302446645	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS - GLOBAL ENVIRONMENT CLASSIC CAPITALISATION	LU0347711466	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	VONTOBEL ASSET MANAGEMENT S.A.	VONTOBEL FUND - GLOBAL ENVIRONMENTAL CHANGE B EUR	LU0384405600	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS CLIMATE IMPACT CLASSIC CAPITALISATION	LU0406802339	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET - GLOBAL ENVIRONMENTAL OPPORTUNITIES P EUR	LU0503631714	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET - GLOBAL ENVIRONMENTAL OPPORTUNITIES P EUR	LU0503631714	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND R/A (EUR)	LU0914733059	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND R/A (EUR)	LU0914733059	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS R EUR	LU1183791794	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS R EUR	LU1183791794	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - GLOBAL ECOLOGY ESG A EUR (C)	LU1883318740	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - GLOBAL ECOLOGY ESG A EUR (C)	LU1883318740	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST CLIMATE ACTION A EUR ACC	LU1902443420	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST CLIMATE ACTION A EUR ACC	LU1902443420	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF GREEN PLANET CN EUR ACC	LU2189930360	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF GREEN PLANET CN EUR ACC	LU2189930360	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	MANDARINE GESTION	MANDARINE GLOBAL TRANSITION R	LU2257980289	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	MANDARINE GESTION	MANDARINE GLOBAL TRANSITION R	LU2257980289	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	SWISS LIFE ASSET MANAGERS LUXEMBOURG	SWISS LIFE FUNDS (LUX) EQUITY ENVIRONMENT & BIODIVERSITY IMPACT R EUR CAP	LU2349917364	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ECOLOGIE	SWISS LIFE ASSET MANAGERS LUXEMBOURG	SWISS LIFE FUNDS (LUX) EQUITY ENVIRONMENT & BIODIVERSITY IMPACT R EUR CAP	LU2349917364	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS ENERGIE C C	FR0000423147	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS ENERGIE C C	FR0000423147	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS ENERGIE & INDUSTRIE EUROPE ISR CLASSIC	FR0010077461	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	BLACKROCK LUX	BGF WORLD ENERGY FUND A2 EUR	LU0171301533	●	●		
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD ENERGY FUND E2	LU0171304552	●	●		
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN NATURAL RESOURCES FUND N(ACC)EUR	LU0300742037	●	●		
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL ENERGY A ACCUMULATION EUR	LU0374901568	●	●		
ACTIONS SECTEUR ENERGIE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI STOXX EUROPE 600 ENERGY ESG SCREENED - ACC	LU1834988278	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR ENERGIES ALTERNATIVES	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO ENERGY TRANSITION FUND CLASS E ACCUMULATION - EUR	LU0123358656	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIES ALTERNATIVES	BLACKROCK LUX	BGF SUST ENERGY FUND A2 EUR CAP	LU0171289902	●	●	Art. 9	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS SECTEUR ENERGIES ALTERNATIVES	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - SUSTAINABLE ENERGY FUND E2	LU0171290074	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIES ALTERNATIVES	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-CLEAN ENERGY TRANSITION P EUR	LU0280435388	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIES ALTERNATIVES	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL ENERGY TRANSITION A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU2016064201	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR ENERGIES ALTERNATIVES	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL ENERGY TRANSITION A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU2016064201	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR FINANCE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF FUTURE OF FINANCE CR EUR	FR0010493957	●	●		
ACTIONS SECTEUR FINANCE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF FUTURE OF FINANCE CR EUR	FR0010493957	●	●		
ACTIONS SECTEUR FINANCE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL FINANCIAL SERVICES FUND A-DIST-EUR	LU0114722498	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR FINANCE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD FINANCIALS FUND E2	LU0171305443	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR FINANCE	ROBECO INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT BV	ROBECO NEW WORLD FINANCIALS D €	LU0187077481	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR FINANCE	ROBECO INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT BV	ROBECO NEW WORLD FINANCIALS D €	LU0187077481	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR FINANCE	JUPITER ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.	JUPITER FINANCIAL INNOVATION CLASS L EUR ACC	LU0262307480	●	●		
ACTIONS SECTEUR FINANCE	JUPITER ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.	JUPITER FINANCIAL INNOVATION CLASS L EUR ACC	LU0262307480	●	●		
ACTIONS SECTEUR FINANCE	AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS	AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY RC EUR(V)	LU1876459303	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR FINANCE	AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS	AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY RC EUR(V)	LU1876459303	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FTGF CLEARBRIDGE INFRASTRUCTURE VALUE FUND CLASS A EURO ACCUMULATING	IE00BD4GTQ32	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FTGF CLEARBRIDGE INFRASTRUCTURE VALUE FUND CLASS A EURO ACCUMULATING	IE00BD4GTQ32	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST GLOBAL INFRASTRUCTURE LC	LU0329760770	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST GLOBAL INFRASTRUCTURE LC	LU0329760770	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST GLOBAL INFRASTRUCTURE NC	LU0329760853	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL LISTED INFRASTRUCTURE FUND EUR A ACC	LU1665237704	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL LISTED INFRASTRUCTURE FUND EUR A ACC	LU1665237704	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR MATÉRIAUX & INDUSTRIE	AMUNDI	AMUNDI SP GBL INDUS ESG ETF	IE000LTA2082		●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MATÉRIAUX & INDUSTRIE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL INDUSTRIALS FUND A-DIST-EUR	LU0114722902	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS OR C C	FR0000424319	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS OR C C	FR0000424319	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	CM-AM SICAV - CM-AM GLOBAL GOLD RC	FR0007390174	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	CM-AM SICAV - CM-AM GLOBAL GOLD RC	FR0007390174	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE GOLD P	FR0010649772	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE GOLD P	FR0010649772	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE B	FR0010664086	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE B	FR0010664086	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD GOLD FUND A2	LU0171305526	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD GOLD FUND E2	LU0171306680	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	VAN ECK ASSOCIATES CORPORATION	LO FUNDS - WORLD GOLD EXPERTISE SYST. HDG (EUR) PA	LU0172581844	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST GOLD AND PRECIOUS METALS EQUITIES LC	LU0273159177	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	LYXOR NYSE ARCA GOLD BUGS (DR) UCITS ETF	LU0488317701	●	●		
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	LYXOR NYSE ARCA GOLD BUGS (DR) UCITS ETF	LU0488317701	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI OR ET MATIÈRES PREMIÈRES	FR0000978868	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI OR ET MATIÈRES PREMIÈRES	FR0000978868	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES C	FR0010011171	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD MINING FUND A2	LU0075056555	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD MINING FUND A2	LU0172157280	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD MINING FUND E2	LU0172157363	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL NATURAL RESOURCES FUND A (ACC) - EUR	LU0208853274	●	●		
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-TIMBER P EUR	LU0340559557	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	SAINT OLIVE GESTION	BSO BIO SANTÉ C	FR0007005764	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	SAINT OLIVE GESTION	BSO BIO SANTÉ C	FR0007005764	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	FINANCIÈRE DE L'ARC	ARC ACTIONS SANTÉ INNOVANTE ESG A	FR0007028063	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	FINANCIÈRE DE L'ARC	ARC ACTIONS SANTÉ INNOVANTE ESG A	FR0007028063	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	FR0010909531	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	FR0010909531	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES A	FR0012283406	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER HEALTH IMPACT FOR ALL A	FR0013441714	●		Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE HEALTH CARE FUND A-DIST-EUR	LU0114720955	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-HEALTH P EUR	LU0255978776	●	●	Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - LONGEVITY ECONOMY E CAPITALISATION EUR	LU0266013639	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI WORLD HEALTH CARE TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533033238	●	●		
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR MSCI WORLD HEALTH CARE TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533033238	●	●		
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL HEALTHCARE FUND A (ACC) - EUR	LU0880062913	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL HEALTHCARE FUND A (ACC) - EUR	LU0880062913	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - HEALTHCARE A EUR	LU1160356009	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	CANDRIAM	CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT CH EUR CAP	LU1864481624	●		Art. 9	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - MEDTECH A EUR ACC	LU2036816820	●		Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND HEALTHCARE INNOVATION A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU2191243257	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR SANTÉ	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND HEALTHCARE INNOVATION A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU2191243257	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR SERVICES PUBLICS	AMUNDI	LYXOR STOXX EUROPE 600 UTILITIES	LU1834988864		●		
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS US TECHNO C	FR0000431538	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS US TECHNO C	FR0000431538	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	AMIRAL GESTION	SEXTANT TECH A	FR0011050863	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	AMIRAL GESTION	SEXTANT TECH A	FR0011050863	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ROBOTICS A	FR0012417350	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ROBOTICS A	FR0012417350	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL TECHNOLOGY FUND A-DIST-EUR	LU0099574567	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN TECHNOLOGY FUND A (ACC) USD	LU0109392836	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US TECHNOLOGY FUND A (ACC) - EUR	LU0159052710	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - US TECHNOLOGY FUND A (ACC) - EUR	LU0159052710	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-DIGITAL P EUR	LU0340554913	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	AMUNDI	LYXOR MSCI WORLD INFO TECH TR	LU0533033667		●		
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - BIG DATA A EUR	LU1244893696	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - BIG DATA A EUR	LU1244893696	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET - ROBOTICS P EUR	LU1279334210	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET - ROBOTICS P EUR	LU1279334210	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ROBOTECH A CAPITALISATION EUR	LU1536921650	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ROBOTECH A CAPITALISATION EUR	LU1536921650	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE AT (H2-EUR)	LU1548497772	●	●		
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE AT (H2-EUR)	LU1548497772	●	●		
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - DIGITAL ECONOMY A CAPITALISATION EUR (HEDGED)	LU1684369710	●		Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ARTIFICIAL INTELLIGENCE B EUR	LU1819480192	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ARTIFICIAL INTELLIGENCE B EUR	LU1819480192	●	●	Art. 8	
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS AI AND ROBOTICS FUND R/A EUR	LU1951200481	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - THEMATICS AI AND ROBOTICS FUND R/A EUR	LU1951200481	●	●	Art. 8	●
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER SPACE B	LU2466448532	●		Art. 8	
ACTIONS SUISSE GRANDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SWITZERLAND FUND A-DIST-CHF	LU0054754816	●	●	Art. 8	
ACTIONS SUISSE GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - SWITZERLAND EQUITY A CAPITALISATION EUR	LU0184627536	●	●	Art. 8	
ACTIONS SUISSE GRANDES CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF-C EUR	LU1681044720	●	●		
ACTIONS SUISSE GRANDES CAP.	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF-C EUR	LU1681044720	●	●		
ACTIONS SUISSE GRANDES CAP.	BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	SYNCHRONY (LU) SWISS ALL CAPS (CHF) A EUR	LU2004923152	●	●		
ACTIONS SUISSE GRANDES CAP.	BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	SYNCHRONY (LU) SWISS ALL CAPS (CHF) A EUR	LU2004923152	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre		Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS SUISSE PETITES & MOY. CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SWISS SMALL & MID CAP EQUITY A ACCUMULATION CHF	LU0149524034	●	●		Art. 8	
ACTIONS SUISSE PETITES & MOY. CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SWISS SMALL & MID CAP EQUITY A ACCUMULATION CHF	LU0149524034	●	●		Art. 8	
ACTIONS SUISSE PETITES & MOY. CAP.	BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	SYNCHRONY (LU) SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) A EUR	LU2004923749	●				
ACTIONS TAIWAN GRANDES CAP.	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI TAIWAN UCITS ETF USD (DIST)	IE00B0M63623	●	●			
ACTIONS TAIWAN GRANDES CAP.	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI TAIWAN UCITS ETF USD (DIST)	IE00B0M63623	●	●			
ACTIONS THAÏLANDE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - THAILAND FUND A-DIST-USD	LU0048621477	●	●			
ACTIONS TURQUIE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND - ETF	ISHARES MSCI TURKEY UCITS ETF USD (DIST)	IE00B1FZS574	●	●			
ACTIONS TURQUIE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS TURKEY EQUITYCLASSICR	LU0265293521	●	●		Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI ACTIONS EUROPE P	FR0010108662	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI ACTIONS EUROPE P	FR0010108662	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SOCIAL IMPACT R	FR0010117093	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SOCIAL IMPACT R	FR0010117093	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES C	FR0010214213	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES C	FR0010214213	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	ACA	EUROPE ENTREPRENEURS	FR0010246611	●	●			
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	ACA	EUROPE ENTREPRENEURS	FR0010246611	●	●			
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	APICIL ASSET MANAGEMENT	ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES P	FR0010283838	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	APICIL ASSET MANAGEMENT	ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES P	FR0010283838	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS DEEP VALUE ISR CLASSIC	FR0010772020	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS DEEP VALUE ISR CLASSIC	FR0010772020	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION RESPONSABLE R	FR0011169341	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER VALUE EURO A	FR0011360700	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER VALUE EURO A	FR0011360700	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EQUITY RECOVERY R EUR	FR0011537653	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EQUITY RECOVERY R EUR	FR0011537653	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	DNCA FINANCE	DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO C	FR0012316180	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	DNCA FINANCE	DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO C	FR0012316180	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD DIVIDEND LOWVOL SRI RD	FR0012413219	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD DIVIDEND LOWVOL SRI RD	FR0012413219	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD DIVIDEND LOWVOL SRI RC	FR0013135555	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD DIVIDEND LOWVOL SRI RC	FR0013135555	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	OCCITANIE VALEURS R	FR0013411956	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	OCCITANIE VALEURS R	FR0013411956	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY@WORK RC EUR	LU1301026388	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY@WORK RC EUR	LU1301026388	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EQUITY EURO CORE A EUR	LU1730854608	●	●		Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EQUITY EURO CORE A EUR	LU1730854608	●	●		Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - EQUITIES EUROLAND B CAP	BE0058182792	●	●		Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EQUITY SRI PC EUR	FR0000003998	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ECOFI INVESTISSEMENTS	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	FR0000004970	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ECOFI INVESTISSEMENTS	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	FR0000004970	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ VALEURS DURABLES RC	FR0000017329	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ VALEURS DURABLES RC	FR0000017329	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	FR0000437113	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	FR0000437113	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND EURO	FR0000443392	●	●			
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND EURO	FR0000443392	●	●			
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EURO VALEURS RESPONSABLES C	FR0000982761	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EURO VALEURS RESPONSABLES C	FR0000982761	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE GREEN TECH EUROPE	FR0000992471	●	●		Art. 9	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE GREEN TECH EUROPE	FR0000992471	●	●		Art. 9	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS SCHELCHER EQUITY CONVICTIONS P	FR0000994378	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS SCHELCHER EQUITY CONVICTIONS P	FR0000994378	●	●		Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ACC	FR0007054358	●	●			
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ACC	FR0007054358	●	●			
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	TAILOR AM	TAILOR ACTIONS AVENIR ISR C	FR0007472501	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	TAILOR AM	TAILOR ACTIONS AVENIR ISR C	FR0007472501	●	●		Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	SAINT OLIVE GESTION	BSO EUROPE	FR0007472659	●	●		Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	SAINT OLIVE GESTION	BSO EUROPE	FR0007472659	●	●		Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MANSARTIS GESTION	MANSARTIS ZONE EURO ISR C	FR0007495601	●	●		Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	FR0010187898	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	FR0010187898	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD EURO CAPITAL C	FR0010250084	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD EURO CAPITAL C	FR0010250084	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS EURO CLIMATE ALIGNED CLASSIC C	FR0010302398	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS EURO CLIMATE ALIGNED CLASSIC C	FR0010302398	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMPLEGEST	AMPLEGEST PRICING POWER AC	FR0010375600	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMPLEGEST	AMPLEGEST PRICING POWER AC	FR0010375600	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS EURO ISR P C	FR0010458745	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR	FR0010505578	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR	FR0010505578	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE DIVIDENDE ISR C	FR0010546929	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE DIVIDENDE ISR C	FR0010546929	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE DIVIDENDE ISR D	FR0010546937	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE DIVIDENDE ISR D	FR0010546937	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF GÉNÉRATION CR-EUR	FR0010574434	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF GÉNÉRATION CR-EUR	FR0010574434	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ODDO MERITEN AM	ODDO BHF METROPOLE EURO SRI A	FR0010632364	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPTIMAL PLUS	FR0010636407	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE ACTIONS EURO CAPITAL HUMAIN R	FR0010654830	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE ACTIONS EURO CAPITAL HUMAIN R	FR0010654830	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ACTIONS EURO R	FR0010679886	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ACTIONS EURO R	FR0010679886	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED A	FR0010745778	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED A	FR0010745778	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ALPHA EURO SRI R	FR0010830240	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ALPHA EURO SRI R	FR0010830240	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE ACTIONS €CO2 RESPONSABLE R	FR0010834390	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE ACTIONS €CO2 RESPONSABLE R	FR0010834390	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE IMPROVERS R	FR0012144590	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE IMPROVERS R	FR0012144590	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MONTPENSIER FINANCE	BEST BUSINESS MODELS SRI RC	FR0013079761	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MONTPENSIER FINANCE	BEST BUSINESS MODELS SRI RC	FR0013079761	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EQUITY SRI RC EUR	FR0013204187	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EQUITY SRI RC EUR	FR0013204187	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE MULTICAPS EUROPE C	FR0013261807	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE MULTICAPS EUROPE C	FR0013261807	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EURO EQUITY R	FR0013275112	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EURO EQUITY R	FR0013275112	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LBP AM	LBPAM ISR ACTIONS EURO MIN VOL L	FR0013451200	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LBP AM	LBPAM ISR ACTIONS EURO MIN VOL L	FR0013451200	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPTIMAL GESTION PRIVÉE ESG P	FR0013466133	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPTIMAL GESTION PRIVÉE ESG P	FR0013466133	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION EMPLOI A	FR00140016N0	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	OTEA CAPITAL	AGORA ACTIONS EURO I	FR001400HH99	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	OTEA CAPITAL	AGORA ACTIONS EURO I	FR001400HH99	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO STOXX 50® FUND A-DIST-EUR	LU0069450319	●	●		
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EURO-MARKETS FUND A2	LU0093502762	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO EQUITY A ACCUMULATION EUR	LU0106235293	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO EQUITY A ACCUMULATION EUR	LU0106235293	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO EQUITY B ACCUMULATION EUR	LU0106235376	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - EUROLAND VALUE AC	LU0165074666	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROLAND EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0210529490	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROLAND EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0210529490	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE EUROZONE EQUITY FUND A-ACC-EUR	LU0238202427	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE EUROZONE EQUITY FUND A-ACC-EUR	LU0238202427	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - FRAMLINGTON SUSTAINABLE EUROZONE A CAPITALISATION EUR	LU0389656892	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE LUX - INFLECTION POINT CARB IMPACT EURO R - CAPITALISATION	LU0414216498	●	●	Art. 9	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ACT EUROZONE IMPACT A CAPITALISATION EUR	LU0545089723	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - ACT EUROZONE IMPACT A CAPITALISATION EUR	LU0545089723	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND R/C (EUR)	LU0914731947	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO EURO EQUITY FUND E ACCUMULATION EUR	LU1240329380	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA EUROLAND SELECTION A2 (EUR) ACC	LU1616921158	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA EUROLAND SELECTION A2 (EUR) ACC	LU1616921158	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE SOCIAL LEADERS R	LU2052475568	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE SOCIAL LEADERS R	LU2052475568	●	●	Art. 9	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	DNCA FINANCE	DNCA INVEST EURO SMART CITIES A EUR CAP	LU2344314120	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAP.	DNCA FINANCE	DNCA INVEST EURO SMART CITIES A EUR CAP	LU2344314120	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF AVENIR EURO CR-EUR	FR0000990095	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF AVENIR EURO CR-EUR	FR0000990095	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	ERASMUS GESTION	ERASMUS MID CAP EURO R	FR0007061882	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	ERASMUS GESTION	ERASMUS MID CAP EURO R	FR0007061882	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC FAMILY BUSINESSES C EUR	FR0007468798	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC FAMILY BUSINESSES C EUR	FR0007468798	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS MIDCAP EURO CLASSIC	FR0010077172	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS MIDCAP EURO CLASSIC	FR0010077172	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND ISR CLASSIC C	FR0010128587	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND ISR CLASSIC C	FR0010128587	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA AVENIR EURO N	FR0010288308	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION MIDCAP A	FR0010376343	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION MIDCAP A	FR0010376343	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	DNCA FINANCE	DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO RC	FR0010666560	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	DNCA FINANCE	DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO RC	FR0010666560	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	TALENCE GESTION	TALENCE EUROMIDCAP AC	FR0011992528	●	●		
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	TALENCE GESTION	TALENCE EUROMIDCAP AC	FR0011992528	●	●		
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES A	FR0013076528	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES A	FR0013076528	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	PORTZAMPARC GESTION	PORTZAMPARC ENTREPRENEURS ISR C	FR0013186319	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	PORTZAMPARC GESTION	PORTZAMPARC ENTREPRENEURS ISR C	FR0013186319	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	LBP AM	TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR L	FR00140045W0	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAP.	LBP AM	TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR L	FR00140045W0	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO PME AC	FR0000442329	●	●		
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO PME AC	FR0000442329	●	●		
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT PEA A	FR0010286005	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT PEA A	FR0010286005	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE SMALL CAP EURO ISR C	FR0010546903	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE SMALL CAP EURO ISR C	FR0010546903	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE SMALL CAP EURO ISR D	FR0010546911	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE SMALL CAP EURO ISR D	FR0010546911	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT PME	FR0010547869	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	AMIRAL GESTION	SEXTANT PME	FR0010547869	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD SMALL CAPS EURO SRI R	FR0010689141	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD SMALL CAPS EURO SRI R	FR0010689141	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	ERASMUS GESTION	ERASMUS SMALL CAP EURO R	FR0011640887	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	ERASMUS GESTION	ERASMUS SMALL CAP EURO R	FR0011640887	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	APICIL ASSET MANAGEMENT	ROCHE-BRUNE EURO PME RESPONSABLES P	FR0011659937	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	APICIL ASSET MANAGEMENT	ROCHE-BRUNE EURO PME RESPONSABLES P	FR0011659937	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE EUROPE MIDCAPS C	FR0013072097	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	INOCAP GESTION	QUADRIGE EUROPE MIDCAPS C	FR0013072097	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	ERASMUS GESTION	ERASMUS SMALL CAP EURO E	FR0013188364	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	ERASMUS GESTION	ERASMUS SMALL CAP EURO E	FR0013188364	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND - LYXOR MSCI EMU SMALL CAP (DR) UCITS ETF DIST	LU1598689153	●	●		
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND - LYXOR MSCI EMU SMALL CAP (DR) UCITS ETF DIST	LU1598689153	●	●		
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND AVENIR SMALL CAP NC	LU1611031870	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND AVENIR SMALL CAP NC	LU1611031870	●	●	Art. 8	
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC MICROCAPS EUROPE P	LU2022049022	●	●	Art. 8	●
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAP.	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC MICROCAPS EUROPE P	LU2022049022	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION AUTRES	AURIS GESTION	OPPORTUNITÉS SÉLECTION STRUCTURES R	FR0013529393	●	●		
ALLOCATION CHF AGRESSIVE	CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS INV FDS 12 - CREDIT SUISSE (LUX) PORTFOLIO FUND GROWTH CHF B	LU0078041992	●	●	Art. 8	
ALLOCATION CHF MODÉRÉE	CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS INV FDS 12 - CREDIT SUISSE (LUX) PORTFOLIO FUND BALANCED CHF B	LU0078040838	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre		Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION CHF PRUDENTE	CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS INVM FDS 12 - CREDIT SUISSE (LUX) PORTFOLIO FUND YIELD CHF B	LU0078042883	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE CROISSANCE C	FR0000292302	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE CROISSANCE C	FR0000292302	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM OPTIMA 25-125 C	FR0000971863	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM OPTIMA 25-125 C	FR0000971863	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	HORIZON LONG TERME C	FR0007037437	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	HORIZON LONG TERME C	FR0007037437	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT C	FR0010642280	●	●		Art. 9	●
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT C	FR0010642280	●	●		Art. 9	●
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	COGEFI GESTION	COGEFI FLEX DYNAMIC P	FR0010738211	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT LUX	ODDO BHF EXKLUSIV: POLARIS DYNAMIC CR-EUR	LU1849528234	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPPORTUNITE TONIQUE	FR0000970253	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC MIX DYNAMIQUE A	FR0007006671	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC MIX DYNAMIQUE A	FR0007006671	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD MONDE FLEXIBLE A	FR0007023692	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD MONDE FLEXIBLE A	FR0007023692	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL CROISSANCE	FR0007025523	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL CROISSANCE	FR0007025523	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	FR0010097642	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	FR0010097642	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 75 A EUR ACC	FR0010148999	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 75 A EUR ACC	FR0010148999	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	TEMPO	FR0010349977	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	TEMPO	FR0010349977	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	GPM ASSET MANAGEMENT	INDÉPENDANCE SÉLECTION	FR0010574426	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	GPM ASSET MANAGEMENT	INDÉPENDANCE SÉLECTION	FR0010574426	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	MONTSEGUR FINANCE	ABCM GLOBAL ALLOCATION R	FR0011381201	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	MONTSEGUR FINANCE	ABCM GLOBAL ALLOCATION R	FR0011381201	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE	FR0013183308	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE	FR0013183308	●	●			
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	FINALTIS	FINALTIS TITANS R	FR0013254067	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	FINALTIS	FINALTIS TITANS R	FR0013254067	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	LUZ GLOBAL PRICING POWER A	FR0013520426	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	HAUSSMANN PATRIMOINE DYNAMIC TRENDS C	FR0014000KE5	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	SYNCHRONY (LU) DYNAMIC (EUR) A	LU0851564384	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE PATRIMOINE FLEXIBLE R	FR0000973968	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE PATRIMOINE FLEXIBLE R	FR0000973968	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU HARMONIES R	FR0000986846	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	RICHELIEU GESTION	RICHELIEU HARMONIES R	FR0000986846	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DNCA FINANCE	DNCA EVOLUTIF C	FR0007050190	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DNCA FINANCE	DNCA EVOLUTIF C	FR0007050190	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE ABSOLUMENT I	FR0007070982	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE ABSOLUMENT I	FR0007070982	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	CAMGESTION CLUB PATRIMOINE CLASSIC	FR0007085436	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE EQUILIBRE	FR0007382965	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE EQUILIBRE	FR0007382965	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF PROACTIF EUROPE CR-EUR	FR0010109165	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF PROACTIF EUROPE CR-EUR	FR0010109165	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	MONTSEGUR FINANCE	MONTSEGUR PATRIMOINE C	FR0010121137	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	MONTSEGUR FINANCE	MONTSEGUR PATRIMOINE C	FR0010121137	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	MAXIMA A	FR0010148007	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	MAXIMA A	FR0010148007	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL CONVICTIONS PEA RC	FR0010229187	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL CONVICTIONS PEA RC	FR0010229187	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	WISEAM	APPRÉCIO E (EUR)	FR0010291187	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	WISEAM	APPRÉCIO E (EUR)	FR0010291187	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DNCA FINANCE	DNCA EVOLUTIF PEA C	FR0010354837	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DNCA FINANCE	DNCA EVOLUTIF PEA C	FR0010354837	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R CLUB F	FR0010537423	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R CLUB F	FR0010537423	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CLUB C EUR	FR0010541557	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CLUB C EUR	FR0010541557	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL CONVICTIONS RC	FR0010557967	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL CONVICTIONS RC	FR0010557967	●	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	OTEA CAPITAL	AGILIS R	FR0010706747	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	OTEA CAPITAL	AGILIS R	FR0010706747	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE PARTNERS P	FR0010738120	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE PARTNERS P	FR0010738120	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	TALENCE GESTION	TALENCE OPTIMAL AC	FR0010909754	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	TALENCE GESTION	TALENCE OPTIMAL AC	FR0010909754	●	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	GINJER AM	GINJER ACTIFS 360 A	FR0011153014	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	KIRAO	KIRAO MULTICAPS ALPHA C	FR0012020774	●	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	KIRAO	KIRAO MULTICAPS ALPHA C	FR0012020774	●	●		Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DÔM FINANCE	DÔM REFLEX C	FR0013032422	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR	FR0013219243	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR	FR0013219243	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC EUROPE FLEX A	FR0013280211	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC EUROPE FLEX A	FR0013280211	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	OTEA CAPITAL	AGILIS I	FR001400H8R3	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	OTEA CAPITAL	AGILIS I	FR001400H8R3	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - OPTIMAL INCOME A CAPITALISATION EUR PF	LU0179866438	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - OPTIMAL INCOME E CAPITALISATION EUR PF	LU0184634821	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	CLARTAN ASSOCIÉS	CLARTAN VALEURS C	LU1100076550	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	CLARTAN ASSOCIÉS	CLARTAN EVOLUTION C	LU1100077103	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	CLARESCO FINANCE	CLARESCO ALLOCATION FLEXIBLE P	LU1379103903	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	CLARESCO FINANCE	CLARESCO ALLOCATION FLEXIBLE P	LU1379103903	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST VENASQUO CLASS B SHARES EUR	LU1526313249	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST VENASQUO CLASS B SHARES EUR	LU1526313249	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CYBÈLE ASSET MANAGEMENT	BELLATRIX C	FR0000937435	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CYBÈLE ASSET MANAGEMENT	BELLATRIX C	FR0000937435	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	AVIS MANDARINE MULTI-ASSETS	FR0007021563	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	AVIS MANDARINE MULTI-ASSETS	FR0007021563	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC SELECT FLEXIBLE A	FR0007036926	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC SELECT FLEXIBLE A	FR0007036926	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE R	FR0007078589	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE R	FR0007078589	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD PATRIMOINE C	FR0007079512	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD PATRIMOINE C	FR0007079512	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO CONVICTIONS ESG P	FR0007085691	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO CONVICTIONS ESG P	FR0007085691	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	INDÉPENDANT PATRIMOINE R	FR0010077917	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	INDÉPENDANT PATRIMOINE R	FR0010077917	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE RÉACTIVE P	FR0010097683	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE RÉACTIVE P	FR0010097683	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS PERSPECTIVES LONG TERME CLASSIC ATTENTE	FR0010147512	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS PERSPECTIVES LONG TERME CLASSIC ATTENTE	FR0010147512	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE A EUR ACC	FR0010147603	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE A EUR ACC	FR0010147603	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 100 A EUR ACC	FR0010149211	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 100 A EUR ACC	FR0010149211	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG OPPORTUNITÉS MONDE 50 (EUR) R	FR0010172437	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG OPPORTUNITÉS MONDE 50 (EUR) R	FR0010172437	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	TAILOR AM	21 GESTION ACTIVE	FR0010342600	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	TAILOR AM	21 GESTION ACTIVE	FR0010342600	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AMPLEGEST	INVEST LATITUDE EQUILIBRE A	FR0010452037	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AMPLEGEST	INVEST LATITUDE EQUILIBRE A	FR0010452037	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ERASMUS GESTION	ROYANCE SÉLECTION INTERNATIONALE	FR0010550194	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ERASMUS GESTION	ROYANCE SÉLECTION INTERNATIONALE	FR0010550194	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	PATRIMOINE RÉACTIF A	FR0010564245	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG MULTITRACK R	FR0010564351	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG MULTITRACK R	FR0010564351	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM GLOBAL STRATEGIES	FR0010568683	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM GLOBAL STRATEGIES	FR0010568683	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL GLOBAL CONVICTIONS RC	FR0010687053	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL GLOBAL CONVICTIONS RC	FR0010687053	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	GARWIN FLEX C EUR	FR0010785709	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	GARWIN FLEX C EUR	FR0010785709	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FIDEAS CAPITAL	BETAMAX GLOBAL SMART FOR CLIMATE P	FR0010921502	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VIVIENNE INVESTISSEMENT	OUessant A	FR0010985945	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VIVIENNE INVESTISSEMENT	OUessant A	FR0010985945	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA MULTIMANAGERS A	FR0010988147	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA MULTIMANAGERS A	FR0010988147	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	VITAL FLEX DYNAMIQUE	FR0011062686	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	VITAL FLEX DYNAMIQUE	FR0011062686	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI PATRIMOINE P	FR0011070358	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI PATRIMOINE P	FR0011070358	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DORVAL ASSET MANAGEMENT	SÉSAME INVESTISSEMENT P	FR0011161264	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DORVAL ASSET MANAGEMENT	SÉSAME INVESTISSEMENT P	FR0011161264	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FINANCIÈRE DE L'ARC	CONSTELLATION C	FR0011175199	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FINANCIÈRE DE L'ARC	CONSTELLATION C	FR0011175199	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI PATRIMOINE C	FR0011199371	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI PATRIMOINE C	FR0011199371	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO VALOR C EUR	FR0011253624	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO VALOR F EUR	FR0011261197	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO VALOR F EUR	FR0011261197	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SÉSAME P	FR0011276302	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SÉSAME P	FR0011276302	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	STRATÉGIE & CONVICTION	FR0011347236	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	STRATÉGIE & CONVICTION	FR0011347236	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD GESTION FLEXIBLE R	FR0011530534	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD GESTION FLEXIBLE R	FR0011530534	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VIVIENNE INVESTISSEMENT	OUessant P	FR0011540558	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	OTEA CAPITAL	SEPTEN INVEST GLOBAL MACRO R	FR0011653815	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	OTEA CAPITAL	SEPTEN INVEST GLOBAL MACRO R	FR0011653815	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	ARGOSPHERE	FR0011711613	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	ARGOSPHERE	FR0011711613	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ERASMUS GESTION	ADN DYNAMIC	FR0011829159	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA BQ POSTALE ASSET MANAGEMENT	LBPAM ISR DIVERSIFIE PLUS R	FR0012902435	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	OCEANIC OPPORTUNITÉS MONDE	FR0013184637	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	OCEANIC OPPORTUNITÉS MONDE	FR0013184637	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	DÔME SÉLECTION C EUR	FR0013213931	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	DÔME SÉLECTION C EUR	FR0013213931	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA PENSION FUTURE R	FR0013215266	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA PENSION FUTURE R	FR0013215266	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SPPI FINANCE	BELHARRA CLUB R	FR0013220605	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SPPI FINANCE	BELHARRA CLUB R	FR0013220605	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	KILIMANDJARO C EUR	FR0013241866	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	HERMITAGE GESTION PRIVÉE	AMPRIAM	FR0013258340	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SEPIAM	STELLA OPTIMA A	FR0013260296	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	IKEN A	FR0013293552	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	IKEN A	FR0013293552	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	OTEA CAPITAL	SILLAGE R	FR0013300084	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	OTEA CAPITAL	SILLAGE R	FR0013300084	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	ESSENTIEL CONVICTIONS	FR0013300647	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	ESSENTIEL CONVICTIONS	FR0013300647	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS C EUR	FR0013311248	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS C EUR	FR0013311248	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MONTÉGUR FINANCE	MONTÉGUR NEW PERSPECTIVES R	FR0013324704	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MONTÉGUR FINANCE	MONTÉGUR NEW PERSPECTIVES R	FR0013324704	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	YOMONI	YOMONI ALLOCATION A	FR0013329786	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	YOMONI	YOMONI ALLOCATION A	FR0013329786	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	E-FUND OPPORTUNITÉS C EUR	FR0013333804	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	E-FUND OPPORTUNITÉS C EUR	FR0013333804	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	ALPHA RESPONSABLE OPPORTUNITÉS R	FR0013373859	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	CAP FLEX OPPORTUNITÉS	FR0013375201	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	CAP FLEX OPPORTUNITÉS	FR0013375201	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	ACTIVE ALLOCATION R	FR0013404738	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	ACTIVE ALLOCATION R	FR0013404738	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	KEREN FINANCE	KEREN DIAPASON C	FR0013420502	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	KEREN FINANCE	KEREN DIAPASON C	FR0013420502	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ALLOCATION FLEXIBLE B	FR0013433505	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ALLOCATION FLEXIBLE B	FR0013433505	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES R	FR0013445079	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES R	FR0013445079	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	SYNERGIES ALL PROCESS	FR0013466455	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	TANCREDE ALLOCATION GLOBALE C	FR0013473485	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	MAGE GLOBAL EQUILIBRE C EUR	FR0013476066	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	PATRIMOINE OPPORTUNITÉ A	FR0013481439	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	PATRIMOINE OPPORTUNITÉ A	FR0013481439	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	ESPERLUETTE PRIVILÈGE C	FR0013526464	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	INCOMON OPPORTUNITÉS C	FR0013529070	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	INCOMON DYNAMIQUE C	FR0013529104	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	OBJECTIF DÉVELOPPEMENT A	FR0013536505	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	HEGOA RC EUR	FR0014001KV7	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	V PERTINENCE C EUR	FR0014001QD2	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FIDEAS CAPITAL	GPHO EQUILIBRE RÉACTIF P	FR0014002U46	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FIDEAS CAPITAL	GPHO DYNAMIQUE RÉACTIF P	FR0014002U53	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	QUERCUS CONVICTIONS C	FR0014002V37	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DNCA FINANCE	DYNASTRAT C	FR0014003900	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	KC VALEURS OPPORTUNITÉS R	FR0014003CY4	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ERASMUS GESTION	NOMOS CONVICTION MONDE R	FR0014004255	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	ALTAIR 2.0 A	FR0014004V8	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DÔM FINANCE	GLP INVEST VALEURS R	FR0014007N65	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	BREIZH GLOBAL INVEST A EUR	FR0014008GM9	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	P2C ARMONIA C EUR	FR0014008RO2	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DNCA FINANCE	CANOPÉE EQUILIBRE C	FR0014009CE3	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	CP INVEST EVOLUTION R	FR0014009IK7	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	GLP SÉLECTION R	FR001400AQY5	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO ETOILE C EUR	FR001400AR03	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SELECT INVEST HORIZON R	FR001400C404	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS	ALTAIR OPPORTUNITÉS R	FR001400HA05	●			
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUX) S.A.	BNY MELLON GLOBAL REAL RETURN FUND (EUR) A ACC	IE00B4Z6HC18	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO BALANCED-RISK ALLOCATION FUND E ACCUMULATION EUR	LU0432616901	●	●		
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL OPTIMAL INCOME A CAPITALISATION EUR	LU0465917044	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL OPTIMAL INCOME A CAPITALISATION EUR	LU0465917044	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DWS INVESTMENT S.A.	DWS CONCEPT KALDEMORGEN EUR LC	LU0599946893	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	DWS INVESTMENT S.A.	DWS CONCEPT KALDEMORGEN EUR LC	LU0599946893	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) SA	LO FUNDS - ALL ROADS (EUR) PA	LU0718509606	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) SA	LO FUNDS - ALL ROADS (EUR) PA	LU0718509606	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL DIVERSIFIED GROWTH A ACCUMULATION EUR	LU0776410689	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) DYNAMIC ALLOCATION FUND EUR A ACC	LU1582988058	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) DYNAMIC ALLOCATION FUND EUR A ACC	LU1582988058	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU INTERNATIONAL CROSS ASSETS R EUR ACC	LU2147879543	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU INTERNATIONAL CROSS ASSETS R EUR ACC	LU2147879543	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	CLARESCO FINANCE	CLARESCO OFFICE RACINE CONVICTIONS P	LU2270409126	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VARENNE CAPITAL PARTNERS	VARENNE UCITS - VARENNE GLOBAL A EUR ACCUMULATION	LU2358389745	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VARENNE CAPITAL PARTNERS	VARENNE UCITS - VARENNE GLOBAL A EUR ACCUMULATION	LU2358389745	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VARENNE CAPITAL PARTNERS	VARENNE UCITS - VARENNE VALEUR A EUR ACC	LU2358392376	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL	VARENNE CAPITAL PARTNERS	VARENNE UCITS - VARENNE VALEUR A EUR ACC	LU2358392376	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER MULTI ASSET P	FR0000987703	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER MULTI ASSET P	FR0000987703	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	CAMGESTION ACTIVE CONVICTIONS CLASSIC	FR0007006911	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	CAMGESTION ACTIVE CONVICTIONS CLASSIC	FR0007006911	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM ROC FLEX A	FR0007018239	●		Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR	FR0007028543	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR	FR0007028543	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	HMG FINANCE	HMG RENDEMENT D	FR0007495049	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	HMG FINANCE	HMG RENDEMENT D	FR0007495049	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION EQUILIBRE P	FR0010292920	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL TRANSITION EQUILIBRE P	FR0010292920	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	GUTENBERG FINANCE	GUTENBERG PATRIMOINE C	FR0010357509	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	GUTENBERG FINANCE	GUTENBERG PATRIMOINE C	FR0010357509	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	DNCA FINANCE	DELTA FLEXIBLE	FR0010923805	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	DNCA FINANCE	DELTA FLEXIBLE	FR0010923805	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	TAILOR AM	TAILOR ALLOCATION REACTIVE C	FR0011845650	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	TAILOR AM	TAILOR ALLOCATION REACTIVE C	FR0011845650	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN MULTI ASSET INCOME FUND A-DIST-EUR	LU0052588471	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR ACC	LU1744628287	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR ACC	LU1744628287	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR STRATÉDIS C	FR0000296436	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR STRATÉDIS C	FR0000296436	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL EQUILIBRE	FR0000981458	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL EQUILIBRE	FR0000981458	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF PATRIMOINE CR-EUR	FR0000992042	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF PATRIMOINE CR-EUR	FR0000992042	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC MIX EQUILIBRE A	FR0007003868	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC MIX EQUILIBRE A	FR0007003868	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG OPPORTUNITÉS MONDE 100 (EUR) R	FR0007019997	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG OPPORTUNITÉS MONDE 100 (EUR) R	FR0007019997	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA EQUILIBRE N	FR0010013961	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA EQUILIBRE N	FR0010013961	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC	FR0010135103	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC	FR0010135103	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 50 A EUR ACC	FR0010149203	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 50 A EUR ACC	FR0010149203	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE	HARMONIS RÉACTIF C	FR0010191197	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE	HARMONIS RÉACTIF C	FR0010191197	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	AMIRAL GESTION	SEXTANT GRAND LARGE A	FR0010286013	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	AMIRAL GESTION	SEXTANT GRAND LARGE A	FR0010289660	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS N	FR0010289660	●	●	Art. 9	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PATRIMOINE E EUR ACC	FR0010306142	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PATRIMOINE E EUR ACC	FR0010306142	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO OPPORTUNITÉS A	FR0010581736	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO OPPORTUNITÉS A	FR0010581736	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ TEAM FORMULE 1 RC	FR0011350669	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ TEAM FORMULE 1 RC	FR0011350669	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OBJECTIF CROISSANCE	FR0013183290	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OBJECTIF CROISSANCE	FR0013183290	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	TERINVEST LATITUDE R	FR0013216785	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	TERINVEST LATITUDE R	FR0013216785	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO VALOR BALANCED C EUR	FR0013367265	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO VALOR BALANCED C EUR	FR0013367265	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	KOGOSEI MONDE C EUR	FR0014004412	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	RUSSELL INVESTMENTS LIMITED	RUSSELL INVESTMENT COMPANY PLC - RUSSELL INVESTMENTS MULTI-ASSET GROWTH STRATEGY EURO FUND B	IE00B84TCG88	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	RUSSELL INVESTMENTS LIMITED	RUSSELL INVESTMENT COMPANY PLC - RUSSELL INVESTMENTS MULTI-ASSET GROWTH STRATEGY EURO FUND B	IE00B84TCG88	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL BALANCED FUND A (ACC) - EUR	LU0070212591	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - ESG MULTI-ASSET FUND A2 EUR	LU0093503497	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - ESG MULTI-ASSET FUND A2 EUR	LU0093503497	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	GOLDMAN SACHS ASSET MANAGEMENT B.V.	GOLDMAN SACHS PATRIMONIAL BALANCED - P CAP EUR	LU0119195963	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	GOLDMAN SACHS ASSET MANAGEMENT B.V.	GOLDMAN SACHS PATRIMONIAL BALANCED - P CAP EUR	LU0119195963	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - STABLE RETURN FUND BP EUR	LU0227384020	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ STRATEGY 50 CT EUR	LU0352312184	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ STRATEGY 50 CT EUR	LU0352312184	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL INCOME FUND D (ACC) - EUR	LU0740858492	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	SYNCHRONY (LU) BALANCED (EUR) A	LU0851564038	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ETHNEA INDEPENDENT INVESTORS S.A.	ETHNA-DYNAMISCH R-T	LU1134174397	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ETHNEA INDEPENDENT INVESTORS S.A.	ETHNA-DYNAMISCH R-T	LU1134174397	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - DIVERSIFIED GROWTH FUND A ACC EUR	LU1402171232	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - DIVERSIFIED GROWTH FUND A ACC EUR	LU1402171232	●	●		
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO SUSTAINABLE ALLOCATION FUND E (ACCUMULATION) EUR	LU1701702703	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO SUSTAINABLE ALLOCATION FUND E (ACCUMULATION) EUR	LU1701702703	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT LUX	ODDO BHF EXKLUSIV: POLARIS BALANCED CRW- EUR	LU1864504425	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT LUX	ODDO BHF EXKLUSIV: POLARIS BALANCED CRW- EUR	LU1864504425	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) SUSTAINABLE ALLOCATION FUND EUR A ACC	LU1900799617	●	●	Art. 9	●
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) SUSTAINABLE ALLOCATION FUND EUR A ACC	LU1900799617	●	●	Art. 9	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT GMBH	ODDO BHF POLARIS MODERATE CR EUR	DE000A2JJ1W5	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT GMBH	ODDO BHF POLARIS MODERATE CR EUR	DE000A2JJ1W5	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	KEREN FINANCE	KEREN PATRIMOINE C	FR0000980427	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	KEREN FINANCE	KEREN PATRIMOINE C	FR0000980427	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPPORTUNITE MODERE	FR0000988594	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPPORTUNITE MODERE	FR0000988594	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE SÉRÉNI FLEX R	FR0007016704	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE SÉRÉNI FLEX R	FR0007016704	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL ABSOLU	FR0007027404	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL ABSOLU	FR0007027404	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	DNCA FINANCE	EUROSE C	FR0007051040	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	DNCA FINANCE	EUROSE C	FR0007051040	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM OPTIMUM A	FR0007072160	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM OPTIMUM A	FR0007072160	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD PATRIMOINE A	FR0010041822	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD PATRIMOINE A	FR0010041822	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GF FIDÉLITÉ P	FR0010113894	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	GENERALI INVESTMENTS PARTNERS S.P.A. SGR	GF FIDÉLITÉ P	FR0010113894	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION EUR PRUDENTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS PERSPECTIVES COURT TERME CLASSIC	FR0010146837	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS PERSPECTIVES COURT TERME CLASSIC	FR0010146837	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	CM-AM ALIZÉS TEMPÉRÉ RC	FR0010359323	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	CM-AM ALIZÉS TEMPÉRÉ RC	FR0010359323	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER PATRIMOINE A	FR0010434019	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER PATRIMOINE A	FR0010434019	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA ALTERNA PLUS A	FR0010466128	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA ALTERNA PLUS A	FR0010466128	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	TAILOR AM	TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE C	FR0010487512	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	TAILOR AM	TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE C	FR0010487512	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE OLYMPE PATRIMOINE P	FR0010565515	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE OLYMPE PATRIMOINE P	FR0010565515	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ARTY SRI A	FR0010611293	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ARTY SRI A	FR0010611293	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ECOFI INVESTISSEMENTS	AGIR AVEC LA FONDATION ABBE PIER	FR0010626184	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO PATRIMOINE C	FR0010640029	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO PATRIMOINE C	FR0010640029	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC HERITAGE A	FR0010883017	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	GAY-LUSSAC GESTION	GAY-LUSSAC HERITAGE A	FR0010883017	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY EURO STRATÉGIC R	FR0010996629	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY EURO STRATÉGIC R	FR0010996629	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	PROCLERO C	FR0011136563	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	PROCLERO C	FR0011136563	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	FR0011276617	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	FR0011276617	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	FR0012219848	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	FR0012219848	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ERASMUS GESTION	ERASMUS CAPITAL PLUS R	FR0013053220	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	ERASMUS GESTION	ERASMUS CAPITAL PLUS R	FR0013053220	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	PHI INVESTMENT MANAGERS	PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4 R	FR0013065281	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	PHI INVESTMENT MANAGERS	PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4 R	FR0013065281	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL ETHI-PATRIMOINE I	FR0013215944	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL ETHI-PATRIMOINE P	FR0013215969	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL ETHI-PATRIMOINE P	FR0013215969	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI A	FR0013406691	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI A	FR0013406691	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO PAN EUROPEAN HIGH INCOME FUND A ACCUMULATION EUR	LU0243957239	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO PAN EUROPEAN HIGH INCOME FUND A ACCUMULATION EUR	LU0243957239	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST EUROSE CLASS B SHARES EUR	LU0512121004	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - INCOME EUROPE A EUR	LU0992632538	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - INCOME EUROPE A EUR	LU0992632538	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	CLARTAN ASSOCIÉS	CLARTAN PATRIMOINE C	LU1100077442	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	AURIS GESTION	AURIS - EURO RENDEMENT R EUR ACC	LU1599120273	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	AURIS GESTION	AURIS - EURO RENDEMENT R EUR ACC	LU1599120273	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA A	LU1907594748	●	●	Art. 9	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA A	LU1907594748	●	●	Art. 9	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL MODÉRÉ C EUR	FR0007028907	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OPAL MODÉRÉ C EUR	FR0007028907	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG FLEXIBLE PC	FR0007468830	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG FLEXIBLE PC	FR0007468830	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	FRANCE SUD CONVICTIONS	FR0010083535	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SUNNY ASSET MANAGEMENT	FRANCE SUD CONVICTIONS	FR0010083535	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE DÉFENSIVE P	FR0010097667	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE DÉFENSIVE P	FR0010097667	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE	SWISS LIFE FUNDS (F) MULTI ASSET MODERATE P	FR0010308825	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE	SWISS LIFE FUNDS (F) MULTI ASSET MODERATE P	FR0010308825	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG FLEX PATRIMOINE (EUR) R EUR	FR0010626291	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	UBS LA MAISON DE GESTION	LMDG FLEX PATRIMOINE (EUR) R EUR	FR0010626291	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	AMLEGEST	INVEST LATITUDE PATRIMOINE A	FR0011032754	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	AMLEGEST	INVEST LATITUDE PATRIMOINE A	FR0011032754	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	SOLIDARITÉ HABITAT ET HUMANISME	FR0011363746	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	SOLIDARITÉ HABITAT ET HUMANISME	FR0011363746	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM SOLUTION R	FR0011668730	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR	FR0012355139	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OBJECTIF HARMONIE	FR0013183316	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO OBJECTIF HARMONIE	FR0013183316	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FLEXPRTISE	FR0013218336	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FLEXPRTISE	FR0013218336	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	E-FUND PATRIMOINE C EUR	FR0013333796	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	E-FUND PATRIMOINE C EUR	FR0013333796	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL GLOBAL CONVICTIONS PATRIMOINE RC	FR0013333838	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL GLOBAL CONVICTIONS PATRIMOINE RC	FR0013333838	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	PATRIMOINE MODÉRÉ MONDE	FR0013339512	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	PATRIMOINE MODÉRÉ MONDE	FR0013339512	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	FIDEAS CAPITAL	GPHO PATRIMOINE RÉACTIF P	FR0014002V29	●			
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	SWISS LIFE GESTION PRIVÉE	SLGP PATRIMOINE R	FR0014006B60	●		Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	ETHNEA INDEPENDENT INVESTORS S.A.	ETHNA-AKTIV R-T	LU0564184074	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-MULTI ASSET GLOBAL OPPORTUNITIES P EUR	LU0941349192	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-MULTI ASSET GLOBAL OPPORTUNITIES P EUR	LU0941349192	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-MULTI ASSET GLOBAL OPPORTUNITIES R EUR	LU0941349275	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-MULTI ASSET GLOBAL OPPORTUNITIES R EUR	LU0941349275	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - QUAM 5 A EUR	LU1005537912	●	●		
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	AURIS - DIVERSIFIED BETA R CAP	LU1250158166	●	●	Art. 8	
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL	AURIS GESTION	AURIS - DIVERSIFIED BETA R CAP	LU1250158166	●	●	Art. 8	
ALLOCATION GBP PRUDENTE	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND EUR A ACC	LU1670724373	●	●	Art. 8	
ALLOCATION GBP PRUDENTE	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND EUR A ACC	LU1670724373	●	●	Art. 8	
ALLOCATION MARCHÉS EMERGENTS	DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL EMERGING MARKET CONVICTIONS R	FR0010354811	●			
ALLOCATION MARCHÉS EMERGENTS	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE A EUR ACC	LU0592698954	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION MARCHÉS EMERGENTS	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE E EUR ACC	LU0592699093	●	●	Art. 8	●
ALLOCATION MARCHÉS EMERGENTS	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON EMERGING MARKETS DYNAMIC INCOME FUND A(ACC)EUR	LU0608807516	●	●		
ALLOCATION USD AGRESSIVE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	FIRST EAGLE AMUNDI INTERNATIONAL FUND CLASS AU-C SHARES	LU0068578508	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	JANUS HENDERSON INVESTORS	JANUS HENDERSON CAPITAL FUNDS PLC - BALANCED FUND CLASS A2 USD	IE0004445015	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL ALLOCATION FUND E2	LU0171283533	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL ALLOCATION FUND A2 EUR HEDGED	LU0212925753	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN GLOBAL FUNDAMENTAL STRATEGIES FUND N(ACC)EUR-H1	LU0360500044	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL MULTI-ASSET INCOME A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU0757360457	●	●	Art. 8	
ALLOCATION USD MODÉRÉE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN GLOBAL FUNDAMENTAL STRATEGIES FUND N(ACC)EUR	LU0949250376	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL MULTI ASSET INCOME FUND A-ACC-EUR (HEDGED)	LU0987487336	●	●	Art. 8	
ALLOCATION USD MODÉRÉE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL MULTI ASSET INCOME FUND A-ACC-EUR (HEDGED)	LU0987487336	●	●	Art. 8	
ALLOCATION USD MODÉRÉE	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	FIRST EAGLE AMUNDI INCOME BUILDER FUND CLASS AHE-QVD SHARES	LU1095740319	●	●		
ALLOCATION USD MODÉRÉE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL MULTI ASSET INCOME FUND A-ACC-EUR	LU1116430247	●	●	Art. 8	
ALLOCATION USD MODÉRÉE	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL MULTI ASSET INCOME FUND A-ACC-EUR	LU1116430247	●	●	Art. 8	
ALLOCATION USD MODÉRÉE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL MULTI-ASSET INCOME FUND A2	LU1162516477	●			
ALLOCATION USD MODÉRÉE	TOBAM S.A.S.	MOST DIVERSIFIED PORTFOLIO SICAV- TOBAM ANTI-BENCHMARK MULTI-ASSET FUND B1	LU1899106907	●		Art. 8	●
ALT - ARBITRAGE DETTE	SYQUANT CAPITAL SAS	HELIUM FUND - HELIUM SELECTION B-EUR	LU1112771503	●		Art. 8	
ALT - ARBITRAGE DETTE	SYQUANT CAPITAL SAS	HELIUM FUND - HELIUM INVEST B EUR CAP	LU1995645790	●	●	Art. 8	
ALT - ARBITRAGE DETTE	SYQUANT CAPITAL SAS	HELIUM FUND - HELIUM INVEST B EUR CAP	LU1995645790	●	●	Art. 8	
ALT - EVENT DRIVEN	CANDRIAM	CANDRIAM RISK ARBITRAGE C	FR0000438707	●	●		
ALT - EVENT DRIVEN	CANDRIAM	CANDRIAM RISK ARBITRAGE C	FR0000438707	●	●		
ALT - EVENT DRIVEN	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST RISK ARB ABSOLU R	FR0010058164	●	●		
ALT - EVENT DRIVEN	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST RISK ARB ABSOLU R	FR0010058164	●	●		
ALT - EVENT DRIVEN	SYQUANT CAPITAL SAS	HELIUM FUND - HELIUM FUND B EUR	LU0912261624	●	●	Art. 8	
ALT - EVENT DRIVEN	SYQUANT CAPITAL SAS	HELIUM FUND - HELIUM FUND B EUR	LU0912261624	●	●	Art. 8	
ALT - GLOBAL MACRO	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY PATRIMOINE 2.0 R	FR0011365642	●			
ALT - GLOBAL MACRO	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL MACRO OPPORTUNITIES FUND A (ACC) - EUR	LU0095938881	●	●		
ALT - GLOBAL MACRO	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL MACRO OPPORTUNITIES FUND A (ACC) - EUR	LU0095938881	●	●		
ALT - GLOBAL MACRO	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL MACRO OPPORTUNITIES FUND D (ACC) - EUR	LU0115098948	●	●		
ALT - GLOBAL MACRO	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDLCM FUNDS DURANDAL B EUR	LU1891683903	●		Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE A EUR ACC	FR0010149179	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE A EUR ACC	FR0010149179	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDL REMPART C	FR0010174144	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	BDL CAPITAL MANAGEMENT	BDL REMPART C	FR0010174144	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE L/S OPPORTUNITIES R	FR0010363366	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE L/S OPPORTUNITIES R	FR0010363366	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA LONG SHORT A	FR0010400762	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA LONG SHORT A	FR0010400762	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	AFFM SA	ALKEN FUND - ABSOLUTE RETURN EUROPE CLASS A	LU0572586591	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE FUNDS 1 EXANE ZEPHYR FUND B	LU1336184491	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE FUNDS 1 EXANE ZEPHYR FUND B	LU1336184491	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE A2 (EUR) ACC	LU1920211973	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE A2 (EUR) ACC	LU1920211973	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - INTERNATIONAL	VARENNE CAPITAL PARTNERS	VARENNE SELECTION A-EUR	FR0010392225	●	●	Art. 8	
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI L/S	FR0013180122	●	●		
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI L/S	FR0013180122	●	●		
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - INTERNATIONAL	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET TR - ATLAS P EUR	LU1433232854	●	●		
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - INTERNATIONAL	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET TR - ATLAS P EUR	LU1433232854	●	●		
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE PLEIADE PERFORMANCE P	FR0010402990	●	●	Art. 8	
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE PLEIADE PERFORMANCE P	FR0010402990	●	●	Art. 8	
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	OTEA CAPITAL	ZEN CAPITAL R	FR0011227214	●	●	Art. 8	
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO ESG MARKET NEUTRAL R	FR0013505740	●	●	Art. 8	●
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO ESG MARKET NEUTRAL R	FR0013505740	●	●	Art. 8	●
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE FUNDS 2 EXANE PLEIADE FUND B EUR ACCUMULATION	LU0616900774	●	●	Art. 8	
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE FUNDS 2 EXANE PLEIADE FUND B EUR ACCUMULATION	LU0616900774	●	●	Art. 8	
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EUROPE EQUITY ABSOLUTE ALPHA FUND A (PERF) (ACC) - EUR	LU1001747408	●	●	Art. 8	
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	CANDRIAM	CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQUITY MARKET NEUTRAL C EUR	LU1819523264	●	●		
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS	CANDRIAM	CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQUITY MARKET NEUTRAL C EUR	LU1819523264	●	●		
ALT - MULTISTRATÉGIES	GSD GESTION	GSD ABSOLUTE RETURN PC	FR0011136100	●	●		
ALT - MULTISTRATÉGIES	GSD GESTION	GSD ABSOLUTE RETURN PC	FR0011136100	●	●		
ALT - MULTISTRATÉGIES	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO MULTISTRATÉGIES R	FR0013139292	●	●	Art. 8	
ALT - MULTISTRATÉGIES	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	SANSO MULTISTRATÉGIES R	FR0013139292	●	●	Art. 8	
ALT - MULTISTRATÉGIES	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - ALPHA 10 MA FUND BP EUR	LU0445386369	●	●		
ALT - MULTISTRATÉGIES	NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA 1 - ALPHA 10 MA FUND BP EUR	LU0445386369	●	●		
ALT - MULTISTRATÉGIES	LFIS CAPITAL	LFIS VISION UCITS PERSPECTIVE STRATEGY R EUR ACC	LU1813288351	●	●	Art. 8	
ALT - MULTISTRATÉGIES	LFIS CAPITAL	LFIS VISION UCITS PERSPECTIVE STRATEGY R EUR ACC	LU1813288351	●	●	Art. 8	
ALT - SYSTEMATIC FUTURES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER QME A	FR0012815876	●	●		
ALT - SYSTEMATIC FUTURES	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER QME A	FR0012815876	●	●		
ALT - VOLATILITÉ	VIVIENNE INVESTISSEMENT	BRÉHAT I	FR0013192424	●	●	Art. 8	
ALT - VOLATILITÉ	VIVIENNE INVESTISSEMENT	BRÉHAT I	FR0013192424	●	●	Art. 8	
ALT - VOLATILITÉ	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - VOLATILITY EURO A EUR (C)	LU0272941971	●	●		
ALT - VOLATILITÉ	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - VOLATILITY WORLD A EUR HGD (C)	LU0442406889	●	●		
ALTERNATIVES MULTISTRATÉGIES EUR	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN K2 ALTERNATIVE STRATEGIES FUND A(ACC)EUR-H1	LU1093756242	●	●	Art. 8	
AUTRES	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	ELAN FRANCE BEAR	FR0000400434	●	●		
AUTRES	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	ELAN FRANCE BEAR	FR0000400434	●	●		
AUTRES	BNP PARIBAS ARBITRAGE	CERTIFICAT 100% OR	NL0006454928	●	●		
CONVERTIBLES EUROPE	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EUROPEAN CONVERTIBLE BOND IC	FR0000011074	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EUROPEAN CONVERTIBLE BOND IC	FR0000011074	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE CLASSIC	FR0000285629	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE CLASSIC	FR0000285629	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE	FR0007009139	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE	FR0007009139	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	SAINT OLIVE GESTION	BSO CONVERTIBLE C	FR0007495460	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	SAINT OLIVE GESTION	BSO CONVERTIBLE C	FR0007495460	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS CONVERTIBLES EUROPE CLASSIC	FR0010028761	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS CONVERTIBLES EUROPE CLASSIC	FR0010028761	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	DNCA FINANCE	DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC	FR0010678359	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	DNCA FINANCE	DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC	FR0010678359	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P	FR0010771055	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P	FR0010771055	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R	FR0010906461	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R	FR0010906461	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG P	FR0011167410	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG P	FR0011167410	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR PC	FR0011660869	●	●		
CONVERTIBLES EUROPE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR PC	FR0011660869	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
CONVERTIBLES EUROPE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EUROPE SMALL CAP CONVERTIBLE CLASSIC CAPITALISATION	LU0265291665	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES EUROPE	DNCA FINANCE	DNCA INVEST CONVERTIBLES CLASS A SHARES EUR	LU0401809073	●	●	Art. 8	●
CONVERTIBLES EUROPE	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EUROPE CONVERTIBLES A EUR	LU1103207525	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL PC EUR	FR0000098683	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL PC EUR	FR0000098683	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL RC EUR	FR0010858498	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL RC EUR	FR0010858498	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST CONVERTIBLES NC	LU0179220255	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL CONVERTIBLES FUND EUR A ACC	LU1670708335	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL CONVERTIBLES FUND EUR A ACC	LU1670708335	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P	FR0011167402	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P	FR0011167402	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - MONTPENSIER GLOBAL CONVERTIBLE BOND G EUR (C)	LU0119109550	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPM FUNDS - GLOBAL CONVERTIBLES FUND (EUR) D (ACC) - EUR	LU0129412937	●	●	Art. 8	
CONVERTIBLES INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF CONVERTIBLE GLOBAL CR-EUR	LU1493433004	●	●		
CONVERTIBLES INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF CONVERTIBLE GLOBAL CR-EUR	LU1493433004	●	●		
EUR SUBORDINATED BOND	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	FR0010752543	●	●	Art. 8	●
EUR SUBORDINATED BOND	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	FR0010752543	●	●	Art. 8	●
EUR SUBORDINATED BOND	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER HYBRID BONDS A	FR0013277571	●	●	Art. 8	
EUR SUBORDINATED BOND	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER HYBRID BONDS A	FR0013277571	●	●	Art. 8	
EUR SUBORDINATED BOND	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR	FR0013306727	●	●	Art. 8	●
EUR SUBORDINATED BOND	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CAPITAL FI SRI RVC EUR	FR0013306727	●	●	Art. 8	●
EUR SUBORDINATED BOND	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	FR0014005U50	●	●	Art. 8	●
EUR SUBORDINATED BOND	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	FR0014005U50	●	●	Art. 8	●
EUR SUBORDINATED BOND	AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS	AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V)	LU1876460905	●	●	Art. 8	
EUR SUBORDINATED BOND	AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS	AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V)	LU1876460905	●	●	Art. 8	
FCPR	ISATIS CAPITAL	FCPR ISATIS CAPITAL VIE RETRAITE	FR0013222353	●	●	Art. 8	●
FCPR	EURAZEO	FCPR EPVE3	FR0013301553	●	●	Art. 8	●
FCPR	APAX PARTNERS	FCPR APAX PRIVATE EQUITY OPPORT	FR0013533619	●	●		●
FCPR	EIFFEL INVESTMENT GROUP	FCPR EIFFEL INFRA VERTES	FR001400BCG0	●	●	Art. 9	
FCPR	AMBOISE PARTNERS	FCPR SURAVENIR 1 BY ALTALIFE	FR001400C1Q5	●	●	Art. 8	
FCPR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	FCPR MIROVA GREEN IMP PRIV EQU	FR001400DOB2	●	●	Art. 9	
FCPR	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	FCPR ODDO BHF INVEST TOMORROW S	FR001400E482	●	●	Art. 8	
FCPR	ARKEA CAPITAL GESTION	FCPR ARKEA CAP ATLANTIQUE C	FR001400E6Z3	●	●		●
FCPR	FEDERAL FINANCE GESTION	FCPR AIS FINANCEMENT ENTREP	FR001400E2P6	●	●		
FONDS À CAPITAL PROTÉGÉ	FEDERAL FINANCE GESTION	AIS PROTECT P	FR0013523263	●	●		
FONDS À HORIZON 2021-2025	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS PERSPECTIVES 2022-2024 P	FR0010146803	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2021-2025	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS PERSPECTIVES 2022-2024 P	FR0010146803	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2021-2025	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2020-2024 F	FR0010361071	●	●		
FONDS À HORIZON 2026-2030	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2028-2030	FR0010046391	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2031-2035	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2031-2033	FR0010046417	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2031-2035	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2030-2034 R	FR0011461235	●	●		
FONDS À HORIZON 2036-2040	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2037-2039	FR0010045641	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2036-2040	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2034-2036	FR0010045658	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2036-2040	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2035-2039 R	FR0011461243	●	●		
FONDS À HORIZON 2041-2046	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2043-2045	FR0010045625	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2041-2046	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2040-2042	FR0010045633	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2041-2046	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2040-2044 R	FR0011461276	●	●		
FONDS À HORIZON 2046+	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2045-2049 R	FR0011461292	●	●		
FONDS À HORIZON 2046+	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2050-2054 R	FR0011469337	●	●		
FONDS À HORIZON 2046+	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2055-2059 R	FR0013161965	●	●		
FONDS À HORIZON 2046+	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2046-2050	FR0014002YJ1	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2046+	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD HORIZON 2051-2055	FR0014002YK9	●	●	Art. 8	
FONDS À HORIZON 2046+	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS HORIZON 2060-2064 R	FR00140033X4	●	●		
FONDS GARANTIS	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC CLIC EURO 85 G	FR0000438087	●	●		
FONDS GARANTIS	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC CLIC EURO 85 G	FR0000438087	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	AMUNDI IMMOBILIER	OPCI OPCIMMO P	FR0011066802	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE	OPCI BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE P	FR0011513563	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE	OPCI SWISSLIFE DYNAPIERRE P	FR0013219722	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	OPCI PREIMIUM B	FR0013228715	●			
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	AMUNDI IMMOBILIER	SC TANGRAM	FR0013428349	●			
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	ARKEA REIM	SCI SILVER AVENIR	FR0013526100	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	THEOREIM	SC PYTHAGORE	FR0014000F47	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	NOVAXIA INVESTISSEMENT	SC NOVAXIA R PART A	FR0014002KE1	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PERIAL ASSET MANAGEMENT	SCI PERIAL EURO CARBONE	FR0014002MX7	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SWISS LIFE AM FRANCE	SC ESG TENDANCES PIERRE	FR0014007X71	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	BNP REIM	SC PIERRE IMPACT	FR0014009XS9	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	ARKEA REIM	SCI TERRITOIRES AVENIR	FR001400A217	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	NOVAXIA INVESTISSEMENT	SC NOVAXIA VISTA A	FR001400BUHO	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCI LINASENS	FR001400C4M8	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	KEYS REIM	SC KEYS SELECTION VIE	FR001400DFQ8	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	ARKEA REIM	SCPI TRANSITION EUROPE	FR001400EGA8	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SOFIDY	SCI SOFIDY CONVICTIONS IMMO	QS0000000016	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCI PRIMONIAL CAPIMMO	QS0002005277	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCPI PRIMOPIERRE	QS0002005285	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCPI PATRIMMO COMMERCE	QS0002005299	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	HSBC REIM	SCPI ELYSEES PIERRE	QS0002005300	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCPI PRIMOVIE	QS0002005324	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	CIOGER	SCPI LAFFITTE PIERRE	QS0002005338	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	AMUNDI IMMOBILIER	SCPI RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	QS0002005346	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	CIOGER	SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICAT	QS0002005625	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	REMAKE ASSET MANAGEMENT	SCPI REMAKE LIVE	QS0002005629	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCPI PATRIMMO CROISSANCE IMPACT	QS0002005708	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SOFIDY	SCPI EFIMMO	QS0002006003	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SOFIDY	SCPI IMMORENTE	QS0002006011	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PRIMONIAL REIM	SCPI PRIMOFAMILY	QS0002006342	●		Art. 8	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PERIAL ASSET MANAGEMENT	SCPI PFO2	QS0002006359	●		Art. 9	●
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	PAREF GESTION	SCPI NOVAPIERRE 1	QS0002006425	●			
IMMOBILIER - DIRECT EUROPE	SOFIDY	OPCI SOFIDY PIERRE EUROPE A	FR0013260262	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE B CAP	BE0058187841	●	●	Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE B CAP	BE0058187841	●	●	Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS FONCIER P D	FR0000972655	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI ACTIONS FONCIER P D	FR0000972655	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS IMMOBILIER ISR CLASSIC C	FR0010156216	●		Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS IMMOBILIER C	FR0010285874	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS IMMOBILIER C	FR0010285874	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - EUROPE REAL ESTATE SECURITIES A CAPITALISATION EUR	LU0216734045	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM GLOBAL PROPERTY C	FR0013528478	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM GLOBAL PROPERTY C	FR0013528478	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	JANUS HENDERSON INVESTORS	JANUS HENDERSON CAPITAL FUNDS PLC - GLOBAL REAL ESTATE EQUITY INCOME FUND CLASS A2 HEUR	IE0033534995	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL CITIES A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU0224509132	●	●	Art. 9	●
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL CITIES A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU0224509132	●	●	Art. 9	●
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL CITIES B ACCUMULATION EUR HEDGED	LU0224509215	●	●	Art. 9	●
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL REAL ESTATE E CAPITALISATION EUR	LU0266012409	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR FTSE EPRA/NAREIT GLOBAL DEVELOPED UCITS ETF D EUR INC	LU1832418773	●	●		
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR FTSE EPRA/NAREIT GLOBAL DEVELOPED UCITS ETF D EUR INC	LU1832418773	●	●		
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	AXA REIM SGP	AXA AEDIFICANDI AC	FR0000172041	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	AXA REIM SGP	AXA AEDIFICANDI AC	FR0000172041	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD ACTIFS RÉELS D	FR0000291411	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF IMMOBILIER CR-EUR	FR0000989915	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF IMMOBILIER CR-EUR	FR0000989915	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	ODDO BHF IMMOBILIER DR-EUR	FR0000989923	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD EURO IMMOBILIER C	FR0010249847	●	●		
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD EURO IMMOBILIER C	FR0010249847	●	●		
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	GESTION 21	IMMOBILIER 21 AC	FR0010541821	●	●	Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	GESTION 21	IMMOBILIER 21 AC	FR0010541821	●	●	Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	SOFIDY	SOFIDY SÉLECTION 1 P	FR0011694256	●	●	Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	SOFIDY	SOFIDY SÉLECTION 1 P	FR0011694256	●	●	Art. 8	●
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	FR0011885789	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	FR0011885789	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	FR0011885797	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	FR0011885797	●	●	Art. 8	
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	CLARESCO FINANCE	CLARESCO FONCIER VALOR P	LU1379104976	●	●	Art. 8	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO	CLARESCO FINANCE	CLARESCO FONCIER VALOR P	LU1379104976	●	●	Art. 8	●
MATIÈRES PREMIÈRES - DIVERS	VONTOBEL ASSET MANAGEMENT S.A.	VONTOBEL FUND - COMMODITY H (HEDGED) EUR	LU0415415636	●			
MATIÈRES PREMIÈRES - DIVERS	AMUNDI	LYXOR ETF COM REF CRB TR UCITS	LU1829218749		●		
MATIÈRES PREMIÈRES - DIVERS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FLEXI I COMMODITIES CLASSIC HEDGED EUR CAPITALISATION	LU1931957093	●	●		
MATIÈRES PREMIÈRES - DIVERS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FLEXI I COMMODITIES CLASSIC HEDGED EUR CAPITALISATION	LU1931957093	●	●		
MATIÈRES PREMIÈRES - INDUSTRIE & MÉTAUX	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ENERGY STRATEGIC METALS R	FR0014008NN3	●	●	Art. 8	
MATIÈRES PREMIÈRES - INDUSTRIE & MÉTAUX	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ENERGY STRATEGIC METALS R	FR0014008NN3	●	●	Art. 8	
MATIÈRES PREMIÈRES - MÉTAUX PRÉCIEUX	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST PRECIOUS METALS R	FR0011170182	●	●	Art. 8	
MATIÈRES PREMIÈRES - MÉTAUX PRÉCIEUX	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST PRECIOUS METALS R	FR0011170182	●	●	Art. 8	
MONÉTAIRES EUR	CPR AM	CPR MONETAIRE ESG P	FR0010745216		●	Art. 8	●
MONÉTAIRES EUR	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG P	FR0013440153		●	Art. 8	●
OBLIGATIONS À ÉCHÉANCE	SANSO IS	SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A	FR0010813329		●	Art. 8	●
OBLIGATIONS ASIE - DEVISE LOCALE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-ASIAN LOCAL CURRENCY DEBT P EUR	LU0280438309	●	●		
OBLIGATIONS AUTRES	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA AXIOM LEGACY N	FR0013259181	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS AUTRES	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA AXIOM LEGACY N	FR0013259181	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS AUTRES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL INFLATION BONDS REDEX A ACC EUR	LU1790047804	●		Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LCL OBLIGATIONS EURO PD	FR0000018855	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LCL OBLIGATIONS EURO PD	FR0000018855	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EURO 7-10 C	FR0000172124	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EURO 7-10 C	FR0000172124	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA OBLI EURO RC	FR0010028985	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA OBLI EURO RC	FR0010028985	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC	FR0010061283	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC	FR0010061283	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS OBLI LONG TERME CLASSIC C	FR0010098210	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE	BNP PARIBAS OBLI LONG TERME CLASSIC C	FR0010098210	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL EURO AGGREGATE 3-5 ESG P	FR0010485250	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL EURO AGGREGATE 3-5 ESG P	FR0010485250	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE OBLIGATIONS CARBON IMPACT C	FR0010915314	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE OBLIGATIONS CARBON IMPACT C	FR0010915314	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P	FR0011034818	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P	FR0011034818	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUX) S.A.	BNY MELLON EUROLAND BOND FUND EUR A ACC	IE0032722260	●	●		
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	STATE STREET GLOBAL ADVISOR UK	SPDR BLOOMBERG BARCLAYS A	IE00B41RYL63		●		
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO BOND FUND A-DIST-EUR	LU0048579097	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EURO BOND FUND E2	LU0090830810	●	●		
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO BOND A ACCUMULATION EUR	LU0106235533	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO BOND A ACCUMULATION EUR	LU0106235533	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO EURO BOND FUND E ACCUMULATION EUR	LU0115144304	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EURO GREEN AND SUSTAINABLE BOND FUND R/A (EUR)	LU0914734701	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EURO GREEN AND SUSTAINABLE BOND FUND R/A (EUR)	LU0914734701	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUX	BNP P EASY E AGG BOND SRI FOSSIL	LU2533812991		●		
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES COURT TERME	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC	FR0010149120	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES COURT TERME	CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC	FR0010149120	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES COURT TERME	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EURO SHORT DURATION BOND FUND E2 EUR	LU0093504115	●	●		
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES COURT TERME	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO SHORT TERM BOND FUND A-ACC-EUR	LU0267388220	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES COURT TERME	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO SHORT TERM BOND FUND A-ACC-EUR	LU0267388220	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELA	ISHARES EUR AGG BD ESG UCITS ETF	IE000CR3ZDF9		●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.	DPAM B - BONDS EUR B CAP	BE0943877671	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO GVT BOND FUND HC	FR0000971293	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO GVT BOND FUND HC	FR0000971293	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR EURO GOV ISR P	FR0010376020	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR EURO GOV ISR P	FR0010376020	●	●	Art. 8	

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA ETAT EURO ISR NC	FR0012726511	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA ETAT EURO ISR NC	FR0012726511	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 7-10Y (DR) UCITS ETF - ACC	LU1287023185	●			
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	AMUNDI	AMUNDI ETF GOVT BD HIGHEST RATED	LU1681046691		●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT	LYXOR INTERNATIONAL AM	LYXOR EURO GOV GREEN BOND ETF	LU2356220926		●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT COURT TERME	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 1-3Y (DR) UCITS ETF - ACC	LU1650487413	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ETAT COURT TERME	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 1-3Y (DR) UCITS ETF - ACC	LU1650487413	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	FR0007008750	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	FR0007008750	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR	FR0010172767	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR	FR0010172767	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA CRÉDIT EURO N	FR0010288381	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA CRÉDIT EURO N	FR0010288381	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE A	FR0010491803	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R EURO CREDIT F	FR0010807107	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R EURO CREDIT F	FR0010807107	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ECOFI INVESTISSEMENTS	EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	FR0011045145	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ECOFI INVESTISSEMENTS	EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	FR0011045145	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION CRÉDIT R	FR0011288513	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION CRÉDIT R	FR0011288513	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELA	ISHARES CORP BOND ESG UCITS	IE000L2TO2T2		●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO CORPORATE BOND A ACCUMULATION EUR	LU0113257694	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EURO CORPORATE BOND FUND E2 EUR	LU0162659931	●	●		
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - EURO CREDIT PLUS A CAPITALISATION EUR	LU0164100710	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO EURO CORPORATE BOND FUND A ACCUMULATION EUR	LU0243957825	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	INVESCO MANAGEMENT S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO EURO CORPORATE BOND FUND E ACCUMULATION EUR	LU0243958393	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EURO GREEN AND SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND R/A (EUR)	LU0552643842	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA EURO GREEN AND SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND R/A (EUR)	LU0552643842	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EURO CREDIT SRI AT EUR	LU1145633407	●		Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	AMUNDI	AMUNDI INDEX EUROCORPORATE SRI	LU1437018168		●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI EUR CORPORATE BOND CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB ETF ACC	LU1829219127	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI EUR CORPORATE BOND CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB ETF ACC	LU1829219127	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	BNP PARIBAS AM LUX	BNPP EASY EUR CORP BOND SRI	LU1859444769		●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - A EUR - ACC	LU1902444584	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - A EUR - ACC	LU1902444584	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK STRATEGIC FUNDS - SUSTAINABLE EURO CORPORATE BOND FUND A2 EUR	LU1908247056	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK STRATEGIC FUNDS - SUSTAINABLE EURO CORPORATE BOND FUND A2 EUR	LU1908247056	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	LAZARD FRERES GESTION	LAZARD EUR SHORT DIRATION SRI IC	FR0000027609		●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	ECOFI INVESTISSEMENTS	CONFIANCE SOLIDAIRE C	FR0010515601	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	ECOFI INVESTISSEMENTS	CONFIANCE SOLIDAIRE C	FR0010515601	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EURO CREDIT SHORT TERM R	FR0011799931	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	OFI INVEST ESG EURO CREDIT SHORT TERM R	FR0011799931	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	FR0014006PM4	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	FR0014006PM4	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM TAUX VARIABLES ESG C	FR0000971913	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	MAM TAUX VARIABLES ESG C	FR0000971913	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	SAINT OLIVE GESTION	BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE	FR0007486139	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	SAINT OLIVE GESTION	BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE	FR0007486139	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	FR0010230490	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	FR0010230490	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE MULTISTRATÉGIES OBLIGATAIRES R	FR0010657601	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE MULTISTRATÉGIES OBLIGATAIRES R	FR0010657601	●	●		
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	KEREN FINANCE	KEREN CORPORATE C	FR0010697532	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	KEREN FINANCE	KEREN CORPORATE C	FR0010697532	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P	FR0010707513	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P	FR0010707513	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	FIDEAS CAPITAL	CREDITMAX EURO SMARTFORCLIMATE C	FR0010962167	●	●	Art. 9	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	DNCA FINANCE	DNCA SÉRÉNITÉ PLUS C	FR0010986315	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	DNCA FINANCE	DNCA SÉRÉNITÉ PLUS C	FR0010986315	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	SUNNY ASSET MANAGEMENT	STRATÉGIE RENDEMENT OBLIGATAIRE C	FR0013455987	●	●		
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	KEREN FINANCE	KEREN CRÉDIT ISR C	FR0014000W38	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	LBP AM	LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT L	FR0014004IP7	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	LBP AM	LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT L	FR0014004IP7	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	SUNNY ASSET MANAGEMENT	CORPORATE OBLIG SÉLECTION C	FR001400A555	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EURO SHORT TERM CORPORATE BD OPPORTUNITIES CLASSIC CAPITALISATION	LU0099625146	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PF FLEXIBLE BOND A EUR ACC	LU0336084032	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - BOND ALLOCATION A EUR ACC	LU1161527038	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - BOND ALLOCATION A EUR ACC	LU1161527038	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PF CREDIT A EUR ACC	LU1623762843	●	●		
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PF CREDIT A EUR ACC	LU1623762843	●	●		
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EUROPE HIGH CONVICTION BOND CLASSIC EUR CAP	LU2155806362	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EUROPE HIGH CONVICTION BOND CLASSIC EUR CAP	LU2155806362	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	FR0010032326	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	FR0010032326	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU CREDIT PLUS R ACC EUR	FR0010460493	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU CREDIT PLUS R ACC EUR	FR0010460493	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD ESG P	FR0010560037	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD ESG P	FR0010560037	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY EURO CRÉDIT OPPORTUNITÉS R	FR0011299379	●	●		
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY EURO CRÉDIT OPPORTUNITÉS R	FR0011299379	●	●		
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMIRAL GESTION	SEXTANT BOND PICKING A	FR0013202132	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMIRAL GESTION	SEXTANT BOND PICKING A	FR0013202132	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN HIGH YIELD FUND A-DIST-EUR	LU0110060430	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - EURO HIGH YIELD BOND G EUR (C)	LU0119111028	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - SELECT EURO HIGH YIELD BOND FUND A ACC EUR	LU0119176310	●	●		
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	ABRDN SICAV I - SELECT EURO HIGH YIELD BOND FUND A ACC EUR	LU0119176310	●	●		
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN EURO HIGH YIELD FUND N(ACC)EUR	LU0122613572	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-EUR HIGH YIELD P	LU0133807163	●	●		
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	DÉGROOF PETERCAM ASSET SERVICES S.A.	DPAM L - BONDS HIGHER YIELD B	LU0138645519	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - EURO HIGH YIELD BOND AC	LU0165128348	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EURO HIGH YIELD BD CLASSIC CAPITALISATION	LU0823380802	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EURO HIGH YIELD A EUR	LU1160363633	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND - LYXOR ESG EURO HIGH YIELD (DR) UCITS ETF	LU1812090543	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND - LYXOR ESG EURO HIGH YIELD (DR) UCITS ETF	LU1812090543	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - OPTIMAL YIELD A EUR (C)	LU1883336569	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - OPTIMAL YIELD A EUR (C)	LU1883336569	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR INDEXÉES SUR L'INFLATION	HSBC GLOBAL AM FRANCE	HSBC OBLIG INFLATION EURO HC	FR0010615393	●	●		
OBLIGATIONS EUR INDEXÉES SUR L'INFLATION	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EURO INFLATIONLINKED BOND AT EUR	LU1073005974	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR INDEXÉES SUR L'INFLATION	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ EURO INFLATIONLINKED BOND AT EUR	LU1073005974	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR INDEXÉES SUR L'INFLATION	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR CORE EURO GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND (DR) UCITS ETF - ACC	LU1650491282	●	●		
OBLIGATIONS EUR LONG TERME	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR EUROMTS 15 + Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF - C - EUR	LU1287023268	●	●		
OBLIGATIONS EUR LONG TERME	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	LYXOR EUROMTS 15 + Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF - C - EUR	LU1287023268	●	●		
OBLIGATIONS EUR LONG TERME	AMUNDI	LYXOR EUR GOVERNMENT BD 25+Y ETF	LU1686832194	●	●		
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	FR0010697482	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER SHORT TERM ESG P	FR0011198332	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR RC	FR0011387299	●	●		
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR RC	FR0011387299	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OBLIGATIONS COURT TERME ESG P	FR0013332624	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OBLIGATIONS COURT TERME ESG P	FR0013332624	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER SHORT TERM ESG Z	FR0050000746	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST ESG FLOATING RATE NOTES LC	LU1965927921	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME	DWS INVESTMENT S.A.	DWS INVEST ESG FLOATING RATE NOTES LC	LU1965927921	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL GLOBAL GREEN BONDS P	FR0007394846	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL GLOBAL GREEN BONDS P	FR0007394846	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	CPR ASSET MANAGEMENT	CPR MEZZO P	FR0010325605	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL BOND FUND A-DIST-USD	LU0048582984	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON GLOBAL BOND FUND A(ACC)EUR-H1	LU0294219869	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PF GLOBAL BOND A EUR ACC	LU0336083497	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL BOND FUND A-ACC-EUR (HEGD)	LU0337577430	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES AHE-C	LU0389812933	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES AHE-C	LU0389812933	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL	CANDRIAM LUXEMBOURG	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL	LU1434523012	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL CHARIAH ISLAMIQUE	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	FRANKLIN GLOBAL SUKUK FUND N(ACC)EUR	LU0923115975	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL CHARIAH ISLAMIQUE	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS ISLAMIC HILAL INCOME FUND CLASSIC EUR-CAP	LU2374587298	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI OBLIG MONDE P	FR0000286338	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI OBLIG MONDE P	FR0000286338	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P C	FR0013411741	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P C	FR0013411741	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL BOND OPPORTUNITIES CLASSIC CAPITALISATION	LU0823391676	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL BOND OPPORTUNITIES CLASSIC CAPITALISATION	LU0823391676	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND R/A (EUR)	LU1472740767	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND R/A (EUR)	LU1472740767	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ GREEN BOND AT EUR	LU1542252181	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND - ALLIANZ GREEN BOND AT EUR	LU1542252181	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL DOMINANTE EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI MULTI-GÉRANTS OBLIGS PC	FR0000983637	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL DOMINANTE EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI MULTI-GÉRANTS OBLIGS PC	FR0000983637	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL DOMINANTE EUR	FINANCIÈRE DE L'ARC	ARC FLEXIBOND C	FR0011513522	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL DOMINANTE EUR	FINANCIÈRE DE L'ARC	ARC FLEXIBOND C	FR0011513522	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL HAUT RENDEMENT	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL FLOATING RATE HIGH YIELD FUND EUR A-H ACC	LU1670722161	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL HAUT RENDEMENT	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL FLOATING RATE HIGH YIELD FUND EUR A-H ACC	LU1670722161	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONAL HAUT RENDEMENT COUVERTES EN EUR	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR	FR0013506987	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL HAUT RENDEMENT COUVERTES EN EUR	LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR	FR0013506987	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONAL HAUT RENDEMENT COUVERTES EN EUR	CANDRIAM	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD C EUR ACC	LU1644441120	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR-P-C	FR0010156604	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR-P-C	FR0010156604	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND N(ACC)USD	LU0170477797	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND A(ACC)EUR	LU0260870661	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND N(ACC)EUR	LU0260870745	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.À R.L.	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND N(ACC)EUR-H1	LU0294221253	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SUSTAINABLE STRATEGIC BOND FUND A-ACC-EUR (HEGD)	LU0594300682	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL MACRO BOND FUND EUR A ACC	LU1670719613	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) GLOBAL MACRO BOND FUND EUR A ACC	LU1670719613	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	DNCA FINANCE	DNCA INVEST ALPHA BONDS B EUR	LU1694789535	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	DNCA FINANCE	DNCA INVEST ALPHA BONDS B EUR	LU1694789535	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES	ELEVA CAPITAL S.A.S.	ELEVA UCITS FUND - ELEVA GLOBAL BONDS OPPORTUNITIES FUND CLASS A2 (EUR) ACC	LU2168540636	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS R	FR0010225052	●	●	Art. 9	●

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	LA FRANÇAISE CARBON IMPACT GLOBAL GOVERNMENT BONDS R	FR0010225052	●	●	Art. 9	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	CANDRIAM	CANDRIAM PATRIMOINE OBLI-INTER C	FR0011445436	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	CANDRIAM	CANDRIAM PATRIMOINE OBLI-INTER C	FR0011445436	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	JUPITER ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.	JUPITER DYNAMIC BOND CLASS L EUR ACC	LU0853555380	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	JUPITER ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.	JUPITER DYNAMIC BOND CLASS L EUR ACC	LU0853555380	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN EUR	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - GLOBAL MACRO BONDS & CURRENCIES A EUR (C)	LU0996172093	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN GBP	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - FLEXIBLE BOND FUND A-ACC-EUR (EUR/GBP HEDGED)	LU1345484874	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN GBP	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - FLEXIBLE BOND FUND A-ACC-EUR (EUR/GBP HEDGED)	LU1345484874	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL STRATEGIC BONDS A CAPITALISATION EUR (HEDGED)	LU0746604288	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL STRATEGIC BONDS A CAPITALISATION EUR (HEDGED)	LU0746604288	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS - GLOBAL AGGREGATE BOND A EUR HGD (C)	LU0906524193	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL CREDIT INCOME A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU1514167722	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL CREDIT INCOME A ACCUMULATION EUR HEDGED	LU1514167722	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL BOND OPPORTUNITIES SUSTAINABLE FUND A (ACC) - EUR HEDGED	LU2081629425	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL BOND OPPORTUNITIES SUSTAINABLE FUND A (ACC) - EUR HEDGED	LU2081629425	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BONDS A CAPITALISATION EUR (HEDGED)	LU1353950725	●		Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI INFLATION MONDE OBLIG COURT TERME PC	FR0010750877	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	AMUNDI INFLATION MONDE OBLIG COURT TERME PC	FR0010750877	●	●		
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS S.A.	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I - OSTRUM GLOBAL INFLATION FUND R/A(EUR)	LU0255251679	●		Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL INFLATION BONDS A CAPITALISATION EUR	LU0266009793	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - GLOBAL INFLATION BONDS E CAPITALISATION EUR	LU0266010296	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - INFLATION PLUS A CAP EUR	LU2257473269	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA WORLD FUNDS - INFLATION PLUS A CAP EUR	LU2257473269	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS DEBT FUND D (ACC) - EUR (HEDGED)	LU0117898204	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-GLOBAL EMERGING DEBT HP EUR	LU0170994346	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EMERGING MARKETS BOND FUND A2	LU0200683885	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING MARKET DEBT FUND A-ACC-EUR	LU0238205289	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS FUNDS EMERGING BOND CLASSIC EUR CAPITALISATION	LU0282274348	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	NATIXIS AM FUNDS - OSTRUM GLOBAL EMERGING BONDS R/A (H-EUR)	LU0935235712	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS EASY JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE TRACK PRIVILEGE H EUR CAPITALISATION	LU1291092119	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	BNP PARIBAS EASY JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE TRACK PRIVILEGE H EUR CAPITALISATION	LU1291092119	●	●	Art. 8	●
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.	CARMIGNAC PF EM DEBT A EUR ACC	LU1623763221	●		Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) EMERGING MARKETS BOND FUND EUR A-H ACC	LU1670631289	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS	M&G LUXEMBOURG S.A.	M&G (LUX) EMERGING MARKETS BOND FUND EUR A-H ACC	LU1670631289	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUX) S.A.	BNY MELLON EMERGING MARKETS DEBT LOCAL CURRENCY FUND EUR A ACC	IE00B11YFH93	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	BNY MELLON FUND MANAGEMENT (LUX) S.A.	BNY MELLON EMERGING MARKETS DEBT LOCAL CURRENCY FUND EUR H ACC HEDGED	IE00B2Q4XP59	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	STATE STREET GLOBAL ADVISORS EUROPE LIMITED	SPDR® BLOOMBERG EMERGING MARKETS LOCAL BOND UCITS ETF (DIST)	IE00B4613386	●	●		

Catégorie Morningstar	Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Eligible à la gestion libre	Eligible au mandat d'arbitrage	Catégorie SFDR	Label(s)
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING MARKETS DEBT TOTAL RETURN B ACC EUR HEDGED	LU0177222121	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND FUND A2	LU0278457204	●	●		
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-EMERGING LOCAL CURRENCY DEBT PEUR	LU0280437673	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.À R.L.	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY DEBT FUND A (ACC) - EUR	LU0332400232	●	●	Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	Pictet Asset Management (Europe) SA	Pictet-Emerging Local Currency Debt HP EUR	LU0340553949	●		Art. 8	
OBLIGATIONS MARCHÉS EMERGENTS DEVISE LOCALE	Lombard Odier Funds (Europe) SA	LO Funds - Emerging Local Currency Bond Fundamental (EUR) PA	LU0476248942	●	●	Art. 8	

UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS ET SERVICES DE QUALITÉ :



- Patrimoine Vie Plus
- VIE PLUS IMPACT
- Capitalisation Vie Plus
- Capi Vie Plus PM
- Capi Vie Plus PM Opportunités

- Sérénité Emprunteur

- PERTinence Retraite

VIE PLUS 
Partenaire et tellement plus

Vie Plus

Filière de Suravenir dédiée
aux CGP et courtiers
Tour Ariane - La Défense 9
5, place de la Pyramide
92 088 Paris la Défense Cedex

Suravenir

Siège social
232, rue Général Paulet
BP 103
29 802 Brest Cedex 9

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4, place de Budapest - CS 92459-75 436 Paris Cedex 9).